Peaugres

MAIRIE

Juin 2012

Bulletin municipal n° 29

Safari de Peaugres
Empreintes naturelles

Le plus grand parc animalier de Rhône-Alpes

www.safari-peaugres.com

INEDIT
Tous les jours en juillet,
Spectacle de marionnettes géantes

"Le monde des petites bêtes"

Photos : Arthus Boutin - Antoine Manichon

SOMMAIRE

EDITO ..... P. 1

VIE PRATIQUE ..... P. 2 et 3
Annuaire - Liste des associations

VIE MUNICIPALE ..... P. 4 à 23
Travaux - Projets - Acquisitions - Civisme - Commission scolaire - CCAS - Budget - Structures intercommunales : syndicats - Communauté de Communes Vivarhône - Ardèche Verte

VIE LOCALE ..... P. 24 à 33
Calendrier des manifestations 2012/2013 - Etat civil 2011 - Nouveaux arrivants - Changement de propriétaire - Père Cyrille Romain - Associations

VIE SCOLAIRE ..... P. 34 à 37
Ecole publique - Amicale Laïque - Ecole privée - APEL

VIE SOCIALE ..... P. 38 à 44
ADMR - Contrat Enfance Jeunesse

VIE CULTURELLE ..... P. 45 à 47

VIE SPORTIVE ..... P. 48 à 52

HISTOIRE ..... P. 53

Peaugres
MAIRIE

Nous remercions les annonceurs, qui grâce à leurs publicités, ont participé à la publication de ce bulletin. Réservez-leur vos achats, confiez-leur vos réalisations.

Bulletin d'informations municipales de Peaugres

Direction de la Publication :
Mairie de Peaugres

Commission Information :
Karine Petit, Christian Garnier, Guy Serayet, avec la collaboration des associations, des élus et de toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de ce bulletin

Coordination : Karine Petit

Conception et réalisation :
Alpha Imprimerie 04 75 67 01 53

Photo de couverture : la Mairie

N°29 - Juin 2012

Edito 2012

Je vous invite à parcourir les pages de ce 29ème bulletin municipal, et vous le constaterez une nouvelle fois : il fait bon vivre à Peaugres ! Cette vie paisible en parfaite symbiose avec les différentes activités, manifestations et réalisations initiées par vous tous sur le village.

L'équipe municipale n'est pas en reste et poursuit ses efforts pour conduire les nombreux projets. Nous veillons à rester vigilants pour étaler convenablement notre rythme d'investissement à celui des subventions attendues avec le souci de ne pas augmenter la pression fiscale.

2011 a vu la concrétisation des travaux de la Mairie et de l'Agence postale dont les nouveaux locaux vous ont été présentés à l'occasion de la récente porte ouverte. Son inauguration est officiellement prévue le 8 septembre 2012 à laquelle toute la population est conviée. Après une année de travaux, les services ont retrouvé un fonctionnement quasiment idoine dans des espaces parfaitement étudiés pour améliorer votre accueil et la confidentialité des lieux. Cette nouvelle maison commune est la vôtre.

2012, verra la concrétisation de la réhabilitation de la Maison du Temps Libre (MTL). En cours depuis fin juin et jusqu'en décembre 2012, ces travaux ont pour objectifs d'améliorer les conditions de l'utilisation de cette salle et de réduire nos dépenses énergétiques (jusqu'à 1 500 euros/mois aujourd'hui !). Les associations utilisatrices de cet espace ont été rencontrées afin de préparer toutes les conditions de maintien de leurs activités le temps nécessaire à la réalisation de ces améliorations.

Des pages de ce bulletin leurs sont bien naturellement consacrées, comme pour les dossiers et décisions marquantes suivantes :

La préparation d'un important programme de revitalisation du centre village avec l'acquisition foncière de plusieurs propriétés, dont une qui sera démolie dans les prochains mois, l'aménagement de la place, la réfection de la fontaine, le soutien du marché hebdomadaire et ceci dans le cadre d'un financement FISAC notifié le 13/04/2011 du Secrétaire d'état en charge du commerce et de l'artisanat d'un montant de 124 554 euros.

L'équipement de l'espace de détente et de loisirs pour les Peaugrois sur 2012 et 2013 afin d'accueillir le visiteur, de lui offrir un cheminement piéton, d'installer des pupitres pédagogiques et de le guider le long d'aménagements nécessitant peu d'entretien. Le terrain de BMX (cyclo-cross) équipe déjà le site depuis plusieurs mois.
Je félicite particulièrement les jeunes qui se sont mobilisés encadrés par Maxime et aidés des bénévoles et parents pour réaliser le terrassement des bosses, la clôture, l'affichage d'une signalétique et la rédaction d'un règlement d'utilisation. Le SIVU enfance-jeunesse et l'association activités loisirs devenue intercommunale impulsent cette dynamique d'accompagnement des ados et préados qui par leur mobilisation à construire cet espace de jeux ont témoigné de leur capacité à s'investir et à s'approprier ce lieu. Ce projet a également donné naissance à une nouvelle junior association Ard'Bike Crew.

La réflexion globale engagée sur notre voirie périphérique du centre village. Il s'agit de poursuivre les aménagements sécuritaires notamment sur la RD de PRACLOS particulièrement dangereuse mais également de préparer les évolutions et définir les aménagements nécessaires avant toute autorisation massive de programmes immobiliers privés. Les faisabilités techniques et financières doivent être complètement appréhendées afin de fixer les prescriptions particulières préalables à ces autorisations.

L'assainissement et son programme : L'étude diagnostic achevée depuis février 2011 a permis d'identifier, de sectoriser et de prioriser la nécessaire réhabilitation de nos réseaux qui limitent aujourd'hui le développement du centre du village ; Les travaux pluriannuels (sur 5 années) programmés conformément aux conclusions de ces enquêtes et dans la limite optimale des subventions accordables, commenceront dès le second semestre 2012.

Pour le secteur de LAPALISSE, autorisé depuis septembre 2011 par arrêté préfectoral à ce que les eaux usées rejoignent la station d'épuration du Safari parc, la Commune espère être repêchée pour bénéficier dès 2012 de l'aide financière de l'état (la DETR). Les travaux conduiront donc à entrevoir la mise en service de ce réseau au cours de l'année 2013 selon les contraintes d'ouverture et d'accès au parc.

L'eau : L'adduction d'eau potable et la desserte incendie sont en cours de renforcement sur le secteur de la Besse-Goudan.

La taxe d'aménagement (TA) et la participation à l'Assainissement Collectif (PAC), réformes de la fiscalité de l'urbanisme, s'appliquent automatiquement avec la disparition de nombreuses taxes (la TLE en mars 2012) et participation assainissement (PRE en juillet 2012). Le conseil municipal a décidé de maintenir le taux de 4,5 % anciennement appliqué à la TLE et qui prend effet à partir du 1er mars 2012 (sans toutefois prévoir une sectorisation facultative proposée par la loi) et d'instaurer la PAC applicable à partir du 1er juillet 2012.

Vous retrouverez l'ensemble des décisions du Conseil municipal et l'avancement de ces projets sur le site internet de la Mairie. Je vous précise que tout sera mis en oeuvre pour réduire au strict minimum les gênes occasionnées pendant les travaux.

L'intercommunalité occupe plus que jamais notre actualité. Conscients de l'intérêt des mutualisations entre nos communes, les besoins sont aussi réfléchis ensemble sur des projets comme le SIVU élargi du volet enfance au volet jeunesse, notre adhésion au Syndicat des 3 rivières et le projet de la salle polyvalente à vocation culturelle, sportive et sociale des communes de Peaugres et Félines. L'implantation de cette salle favorisant la vie associative et éducative est envisagée à proximité des zones d'activités sur la commune de Peaugres et en limite de la commune de Félines. Les caractéristiques dimensionnelles, les conditions d'utilisation et l'acquisition du foncier sont les étapes actuellement en cours.

Comme évoqué l'an passé, l'année 2011 a été marquée sur le plan national par la continuité des réformes et notamment celle concernant la simplification de certains découpages administratifs.
La commune a été sollicitée dans le cadre du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunal à l'initiative du Préfet. L'avis de notre village a été officiellement demandé le 10 mai 2011 pour le 10 août 2011. Dans l'intérêt de servir au mieux les enjeux de notre territoire et de ses habitants, les élus peaugrois en responsabilité ont refusé le projet de regroupement de notre Communauté de communes de VIVARHÔNE au projet d'agglomération autour d'ANONNAY avec la COCOBA et le VAL D'AY. Cet avis a été motivé par le souhait de poursuivre les démarches engagées à l'échelle d'un territoire, espace certe plus vaste mais surtout plus crédible, de l'espace TRIDAN : Trans-Rhône Isère Drôme et Ardèche du Nord. Notre territoire reste cependant très attaché au bassin d'Annonay mais se doit de préparer un avenir avec la vallée du Rhône dans le cadre des projets déjà en cours comme la zone industrielle portuaire de Salaise et le secteur de la zone Greencenter.

Je suis satisfait que notre position ait été également rejointe et soutenues par les communes de VIVARHÔNE et celles de la COCOBA limitrophes à Peaugres. Notre projet de territoire est un territoire de projet qui s'intègre aux confins de 3 départements et respecte bien entendu la loi qui vise à parfaire l'intercommunalité en regroupant des structures déjà existantes.
L'espace TRIDAN a créé, conformément au code Général des Collectivités Territoriales, une entente Intercommunale dont toutes les décisions seront prises à l'unanimité de chacune des structures existantes. Les principaux axes seront l'emploi, le développement économique, le transport et l'habitat. L'amendement du projet de Schéma a été validé au sein de la Commission Départementale de coopération Intercommunale le 2 décembre 2011 en respectant au final nos choix et nos avis.

Enfin, je voudrais souligner l'importance du rôle des associations dans le fonctionnement de notre village. Leurs participations soutiennent également la Mairie dans les actions qu'elles portent au sens de l'intérêt général. Sans cette aide et sans les bénévoles, certaines activités ne pourraient pas vous être proposées. Le bénévolat est une ouverture d'esprit, une école de tolérance, une chance. Je lance donc un appel à venir rejoindre la convivialité de ces associations et renouveler les équipes qui vous sollicitent.

Je souhaite beaucoup de réussite aux nouvelles activités, commerces et associations installés sur notre village ces deniers mois. Je remercie particulièrement les annonceurs qui permettent la diffusion de ce bulletin. Bonne lecture, et bon été 2012 à toutes et à tous.

Le Maire, Ronan PHILIPPE

MAIRIE DE PEAUGRES - *Tél. 04 75 34 80 74 - Fax 04 75 34 86 71*

e-mail : mairie.peaugres@inforoutes-ardeche.fr - Site : www.peaugres.fr

Jours et heures d'ouverture de la mairie et du bureau de poste au public :
du lundi au jeudi de **13h30 à 17h30**, *le samedi de* **8h00 à 11h00.**
En dehors de ces horaires, il est impératif de ne pas déranger les secrétaires, qui travaillent sur les dossiers en cours.

Secrétariat :
Annick GARNIER,
Florence BARBIN
Brigitte FOND (contrat aidé)

Agent d'entretien : *Carmen GRANELL*
Agents contractuels : *Fabienne DESGRAND, Françoise ARTRU*
Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi :
Nathalie CELETTE, Murielle PAQUIEN

Agents d'entretien :
Jean-Pierre MONTABONNET,
Mathieu CHOMEL

L'ANNUAIRE PRATIQUE

POMPIERS
Tél. 18 ou 112
Centre de Premiers Secours à Serrières - Tél. 04 75 34 00 18

SAMU
Tél. 15

CENTRE ANTI-POISON
Grenoble - Tél. 04 76 42 42 42
Lyon - Tél. 04 78 54 14 14

GENDARMERIE
Tél. 17 - Serrières - Tél. 04 75 34 02 02

ALLO, SERVICE PUBLIC
Tél. 39 39 - Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h

AGENCE POSTALE
Heure limite de dépôt du courrier : 14h30 en semaine et 10h45 le samedi. Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h à 11h

PRESSE LOCALE
Pour vos communiqués, reportages... Contactez les correspondants de la presse écrite locale :

LE DAUPHINE LIBÉRÉ
Guy SERAYET
Tél. 09 81 44 30 60 - 06 61 56 30 60
E-mail : guyserayet@gmail.com

LE RÉVEIL
Olivier ENTRESSANGLES
Tél. 06 65 14 79 27
E-mail : oe@sfr.fr

L'HEBDO DE L'ARDÈCHE
Estelle PRAT
Tél. 04 75 86 20 07 / 06 79 30 95 83
E-mail : e.prat@hebdo-ardeche.fr

SAUR (Service des Eaux)
Secteur Annonay
18, avenue de la Gare - BP 134 - 07104 ANNONAY CEDEX
Tél. 04 75 69 24 24
Service clientèle : 0810 005 654

CULTE CATHOLIQUE
Curé de la Paroisse :
Charles BRUNIERE - Tél. 04 75 34 80 58

TAXI - Yves Laurent - Tél. 04 75 67 00 00

CRÈCHE « l'îlot câlin »
Responsable : Cécile RIVIER
160, Allée de la Mûre - Tél. 04 75 32 53 49

ACCUEIL PÉRI SCOLAIRE « l'île au soleil »
Responsable : Marina DRAPPER
Rue de l'Egalité - Tél. 04 75 33 81 09 - 06 68 52 81 10

RAM (Relais Assistants Maternels) « Les P'tits Câlins »
Responsable : Elodie FOGERON-LAFOND
160 Allée la Mûre - Tél. 04 75 32 12 78 - mardi, mercredi, jeudi

ÉCOLE PUBLIQUE - Tél. 04 75 34 81 81
Directrice : Mme Nadine TOULARASTEL - 5 classes

ÉCOLE PRIVÉE - Tél. 04 75 34 83 60
Directeur : Mr François BERTHOUX - 8 classes

ASSISTANTE SOCIALE - Tél. 04 75 32 42 01

CIMETIÈRE - S'adresser en mairie
Concessions possibles de 15, 30 ou 50 ans
Colombarium

CABINET MÉDICAL
Dr CLÉMENT - Tél. 04 75 67 30 49
Dr KOUOTZE - Tél. 04 75 34 86 61

PHARMACIE - Mme GAUTHIER - Tél. 04 75 67 32 91

KINÉSITHÉRAPEUTHE
Tél. cabinet 04 75 34 86 56 - M. Robin MARTHOURET

INFIRMIERS
Tél. cabinet 04 75 32 51 15
M. Laurent DEYGAS et Mme Martine CHAPPAT

DENTISTE - M. François SERVE - Tél. 04 75 34 85 12

PERCEPTION DE SERRIÈRES
Perceptrice : Mme BOIS - Tél. 04 75 34 00 55
Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h, le vendredi de 8h30 à 12h00

ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES
Tous les lundis matin, même si le lundi est férié.

DÉCHETTERIE
Z.A. du Flacher - Félines - Tél. 04 75 33 38 79
Le lundi et vendredi de 14h à 18h - le mercredi et jeudi de 9h à 12h - le samedi de 9h à 16h

VIVARHÔNE
36, place de l'Eglise - 04 75 67 30 22
www.vivarhone.fr

Liste des associations

SPORT

ASSOCIATION ACTIVITES LOISIRS
Président : Stephane GAITERI : 06 62 55 47 43
Cette association propose :
→ **Centre de loisirs sans hébergement (C.L.S.H.)** - Rue de l'Egalité
Directrice : Marina DRAPPER
→ **Piscine** - Piscine d'Annonay
Responsable Laetitia VILTALI : 06 82 43 73 14
→ **Ping Pong**
Responsable :
Pierre Alexandre DUCHAMP : 06 83 28 54 83
Mardi de 18h à 20h - MTL
→ **Yoga** Responsable : Béatrice COMBE
Mercredi de 20h à 21h30 - MTL
→ **Bricolage**
Responsable : Sylvie RIFFARD
Vendredi après-midi

ARD BIKE CREW (Junior association) BMX
Responsable : Antoine BONNET

COURIR A PEAUGRES
Christian CROS : 04 75 34 80 70

DECOUVERTE ET NATURE (Marche)
Jean-Louis MILLERY : 04 75 34 84 17
Lundi à 13h - RDV au parking de la Condamine

FOOTBALL CLUB
Jean-François GRENIER : 06 75 76 20 05
Enfants : Mercredi après-midi
Mardi de 17h30 à 19h au stade de Félines/ St Cyr
Femmes : Mercredi et vendredi à partir de 19h15 (Félines)
Hommes : Mercredi à Félines - Vendredi (St Cyr) à partir de 19h15

FORME ET SANTE (Gymnastique)
Michèle EXERTIER : 04 75 34 82 38
Enfants - ados : Vendredi de 16h50 à 17h50 - MTL
Adultes : Lundi de 20h à 21h
Mardi de 8h30 à 9h30
Vendredi de 15h15 à 16h15 - MTL

JUDO (Art martial) - MTL
Evelyne TRACOL : 06 84 82 22 71
Mercredi de 16h45 à 17h45 : éveil judo (de 4 à 6 ans) - Mercredi de 17h45 à 18h45 : école de judo (- 9 ans)

KUNG FU (Art martial) - MTL
Dominique BOULANGER : 06 61 83 47 99
Enfants - Ados : Jeudi de 18h à 19h
Adultes : Jeudi de 19h à 20h

QI GONG
Michel LANOTTE : 04 75 33 51 86 ou 06 66 28 81 54 - asso.prems@orange.fr
Lundi de 18h15 à 19h30 - MTL

OPEN BIKES
Lionel VITALI : 06 81 00 32 72

TENNIS CLUB
Stéphane VEYRE : 04 75 32 55 86
Enfants - Ados : Lundi et jeudi de 17h30 à 20h30
Mini tennis (à partir de 4 ans)
Adultes : Lundi de 19h30 à 21h30

CULTURE

AIDE AUX DEVOIRS
Geneviève ROZIER : 04 75 34 80 06

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE
Guy SERAYET : 09 81 44 30 60
Espace St Martin - Lundi de 16h30 à 19h - Mercredi de 14h à 16h - Samedi de 10h à 12h

EDMDA (Ecole départementale de musique et de danse de l'Ardèche)
Laure PELLAT : 06 88 35 23 97
Du lundi au vendredi - Sur les communes de Serrières, Sablons et Félines

THEATRE LES BALADINS
Léo GAGNAIRE

GROUPE FOLKLORIQUE
« Les Eclops Dancares »
Louis COMBE : 04 75 34 80 03
Mercredi de 18h15 à 20h - MTL

MELTING NOTES (Chorale)
Guy DESPINASSE - 04 75 67 30 33
Mardi (par quinzaine) de 20h à 22h
Espace St Martin

LOISIRS

ACCA (Chasse) Richard SERRANO

ARD'LAN (Jeux vidéos et d'informatique)
Frédéric DUCLOS : 06 87 70 84 12
ard-lan@hotmail.fr

ASSOCIATION SAINT MARTIN
(Gestion et entretien de la salle St Jacques)
Louis COMBE : 04 75 34 80 03

CLUB DE L'AMITIE (3ème âge)
Jacqueline CHAMPELOVIER :
04 75 67 30 07 Mercredi après-midi - MTL

COMITE DES FETES
Laurent LE MAON : 06 86 31 29 02

CONSCRITS Emeline CHANTEPY : 06 69 90 54 89

FNACA (Anciens d'Algérie)
Henri PERRIER : 04 75 34 83 55

GENERATION'S DANCE (Danse de société)
Georges VOLOZAN : 04 75 34 82 26

LA CLEF DES CHATS (Gestion des chats de rue)
Guy MINODIER : 04 75 34 87 95

SCRAPANDCO (Scrapbooking)
Corinne DEFELIX : 06 24 26 31 87

SYNDICAT DES ELEVEURS DE CHEVAUX DE TRAIT
Laurent BARBIN : 04 75 67 30 56

PEAUGRINFORMATIQUE
Nicole RANDON : 04 75 34 85 88
Lundi après-midi - Espace St Martin

AUTRES ASSOCIATIONS

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)
Gilbert RISSON
Bureau : 04 75 32 91 46

A.G.I.P.E. (Association de Gestion Intercommunale Petite Enfance)
Laëtitia CURE - 04 75 35 47 21

Amicale Laïque Association des parents d'élèves de l'école publique
Laurent LE MAON : 06 86 31 29 02

Canton Vie Ensemble (association de commerçants)
Emmanuelle DEYGAS : 06 33 76 58 46

A.P.E.L. Association des parents d'élèves de l'école privée
Philippe SALVATORE : 04 75 34 87 61

ASA irrigation
Aimé DESSEMOND : 04 75 34 81 78

O.G.E.C. Organisme de gestion de l'école privée
Emmanuelle DEYGAS

SYNDICAT AGRICOLE
Jean-Marc GUION : 04 75 34 87 04

La communauté de communes de Vivarhone a acquis deux chapiteaux qu'elle propose à la location pour les associations. Celles-ci doivent en faire la demande à la commune qui transmet ensuite à Vivarhône (attention réservation minimum 4 semaines avant le début de la manifestation) ; Le matériel est à retirer ZA le Marlet - Atelier Relais - à Serrières (2 km au nord du village). TROIS personnes doivent être disponibles pour retirer le matériel (chargement, déchargement, montage démontage, avant et après la manifestation).

Retrouver toutes ces associations sur le site de la mairie : www.peaugres.fr

Travaux

Jeudi 1er mars 2012 : premier conseil dans la nouvelle mairie

MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Les travaux de la mairie et de l'agence postale ont commencé début janvier 2011. Le porche et le nouveau passage avaient vu le jour rapidement. Six mois après, le gros œuvre fut terminé, suivi de la pose des huisseries extérieures. L'agrandissement construit dans la cour intérieure, située entre les deux bâtiments existants, s'est vu habillé de bois ; celui-ci permet de quasiment doubler la surface au sol de la mairie. Ce nouvel espace abrite notamment la nouvelle salle du conseil d'une superficie de 60 m2 ; cet espace servira aussi aux mariages et autres cérémonies.

Concernant l'agencement, deux espaces distincts permettent de séparer les services de la mairie et de l'agence postale. La zone d'attente est elle aussi distincte et vaste, ce qui permet d'assurer une meilleure confidentialité. Trois bureaux ont été aménagés ; celui des secrétaires de mairie, du maire et des élus.

Une salle, dotée d'une entrée indépendante, est dédiée à des accueils extérieurs : assistante sociale, associations…

Ce bâtiment intègre les conditions d'accessibilité afin que tout le monde puisse venir en mairie dans les meilleures conditions. Ainsi une cage d'ascenseur a été incorporée pour accéder aux étages (où se situent Vivarhône et Ardèche Verte), l'ascenseur sera installé ultérieurement.

Début janvier 2012 a eu lieu le goudronnage de la cour intérieure, du passage sous le porche et devant la mairie ; mi-février les services de la mairie et de l'agence postale se sont installés dans leurs nouveaux locaux ; et dès le mardi 29 février les habitants ont pu découvrir ce nouvel espace.

Vous pouvez retrouver sur le site, dans la rubrique mairie/ Projet, un diaporama présentant les travaux de gros œuvre.

Samedi 28 avril : porte ouverte

Les murs de la mairie décorés par les photos d'un amateur passionné : Mr Kriegel

A l'occasion des travaux de rénovation de la mairie et de l'agence postale, les élus et le personnel communal ont souhaité agrémenter les nouveaux locaux d'une décoration appropriée.

Ainsi, ils ont sollicité Monsieur Kriegel, un photographe amateur ayant une résidence secondaire à Peaugres. Il n'est pas rare de voir ce passionné arpenter les ruelles et les chemins de notre village équipé de son appareil photo. Ce féru de photos a d'ailleurs à son actif une trentaine d'expositions et quelques parutions dans des magazines photos ; il ne travaille qu'en lumière naturelle et ne fait jamais aucune retouche sur ses clichés.

Mr Kriegel a suggéré un choix d'une centaine de photos, toutes prises sur la commune ! Le travail le plus délicat fut de sélectionner les photos parmi cette large palette riche et variée.

Les nombreux visiteurs venus à l'occasion de la porte ouverte ont pu les admirer. Il en est de même pour les administrés qui se rendent régulièrement en mairie.

ECONOMISTES
Economic de la Construction
6 rue de Molina - Immeuble le 912 - 42000 SAINT-ETIENNE
Téléphone : 04.77.92.39.42 - Fax : 04.77.93.13.18
contact@cm-economistes.fr - www.cm-economistes.fr

Aménagement
Création
Entretien
Réalisation
PARCS ET JARDINS
Peaugres - 06 65 52 32 38
Arrosage - Gazon - Elagage - Abattage difficile (démontage encordage) - Maçonnerie paysagère - Bassins - Dallages
e.mail : acer.parcs.jardins@wanadoo.fr

Travaux

MAISON DU TEMPS LIBRE

La MTL va faire l'objet de travaux d'amélioration des isolations thermique et acoustique. Plusieurs fois reportés, notamment en raison de la réhabilitation de la Mairie et de l'Agence Postale, ces travaux commenceront en juin 2012, pour une durée de 6 mois. L'estimation définitive des travaux s'élève à 335 300 € HT. Ce dossier bénéficie d'un financement à hauteur de 40 % du Conseil Général de l'Ardèche dans le cadre de Cap Territoire avec un complément de VIVARHÔNE.

Le projet concerne :

- Le traitement thermique du bâtiment : isolations des parois, remplacement des menuiseries, et la couverture des verrières ;
- la mise au norme de l'installation électrique, des sanitaire et vestiaires, des accès handicapés ;
- le remplacement du système de chauffage et de ventilation ;
- la création d'un local technique au sous-sol.

Au cours des derniers mois, des rencontres ont été organisées avec les différentes associations utilisatrices de cet espace afin d'échanger sur les possibilités de replis dans d'autres locaux ; un courrier a été adressé à chacune les informant des modalités décidées au cours de ces rencontres. Il a été également rappelé aux associations la nécessité de vider les placards puisque l'intégralité du bâtiment (sous-sol et rez de chaussée) sera inaccessible et interdite au public.

Le suivi des travaux sera assuré par Jean-Luc CHOMEL, Christian GARNIER, Christian GOIN et Patrick COMBE.

FONTAINE

Une cure de jouvence pour la fontaine

Notre fontaine vieille de quelques 150 ans a fait une cure de jouvence. Marquée par les années, mais aussi et surtout par les intempéries, cette dame de pierre réclamait des soins urgents. Pour cela, il a fallu la démonter pierre par pierre, et ce ne fut pas une mince affaire car elle en compte 33, et certaines pesant jusqu'à 400 kg pour les plus lourdes, soit un poids total d'environ 4 tonnes.

Notre fontaine en granit, très certainement sortie des carrières de Peaugres, a fait l'objet de toutes les attentions de Gilles Fauriat, tailleur de pierre peaugrois ; quel beau clin d'œil ! Gommage, insertion de pierres... pour l'édifice ; chape au sol, tiges filetées à l'intérieur de chacune des six faces pour l'assemblage, voilà les ingrédients pour une restauration de qualité.

Malheureusement les quinze jours particulièrement rigoureux de cet hiver ont mis à mal les joints réalisés ; ceux-ci ont dû être repris, pour cela il a fallu attendre la fin de l'hiver. Ensuite cet édifice a été mis en lumière, puis il a fallu attendre, cette fois-ci la fin d'un printemps pluvieux afin d'imperméabiliser l'intérieur de la fontaine. A chaque fois, cela nécessitait de reprendre contact avec les artisans et de reprogrammer une date. Mais il était important que cette réfection soit menée sans précipitation pour assurer la pérennité de cet édifice.

Ensuite, la place de l'église devrait subir quelques transformations avec la réfection des toilettes publiques, du lavoir, l'embellissement de l'espace et un cheminement piétons (voir page 10).

INAUGURATION TERRAIN BMX

Au cours du mois de septembre, élus, parents et jeunes se sont retrouvés, sur les hauteurs de la Mûre, pour inaugurer officiellement le terrain de BMX, installé en bordure d'une parcelle communale de 6 hectares qui sera aménagée, dans quelques mois, pour faire de ce lieu, un espace de détente et de loisirs pour les habitants de Peaugres.

La première réalisation concrète de ce lieu de détente est le terrain de BMX souhaité par une équipe de jeunes qui après avoir présenté à la municipalité leur projet, se sont investis dans sa réalisation. Soutenus par la municipalité, le SIVU enfance-jeunesse, l'association « activités loisirs » et aidés par de nombreux parents, les premiers coups de pioches et de pelles étaient donnés fin juin 2011. Avec les conseils de spécialistes, les bosses ont pris forme et les différentes pistes étaient opérationnelles au cours de l'été. Une clôture en bois autoclave pour délimiter le lieu et protéger l'espace a été également posée. Un règlement d'utilisation du site a été rédigé.

Sous l'impulsion de Maxime Goutagneux, une junior association a été créée, « Ard Bike Crew «. Celle-ci permettra de gérer ce lieu d'évolution et de proposer régulièrement des animations. Le maire, Ronan Philippe, tenait à remercier les jeunes, les bénévoles et toutes les personnes qui sont intervenues pour mener à bien ce projet dont le coût est inférieur à 3000 €. Cette inauguration s'est terminée par une démonstration par les jeunes sur les différentes pistes du terrain de BMX.

COLUMBARIUM

Aménagement paysager du colombarium réalisé à l'automne 2011.

LES BLÉS D'OR

Dans le cadre de l'opération cœur de village, Habitat Vivarais a lancé la construction de dix logements sociaux réservés à des personnes handicapées ou en situation de dépendance. C'est sur un terrain communal qu'aura lieu l'implantation de ces maisons. Destinés uniquement à la location, ces logements seront de type T2 et T3. Les travaux vont débuter très prochainement pour une livraison prévue fin du 1er semestre 2013. La commune interviendra dans la réalisation de travaux de voirie.

TRAVAUX VOIRIE

EMPLOI PARTIEL BI-COUCHE GRAVILLONNAGE

- chemin des Hauts de la Besse

La partie basse de la route a été abîmée lors de la création d'un enrochement chez un particulier, et ce peu de temps après sa remise en état. L'enteprise concernée a été contactée afin qu'elle fasse le nécessaire.

- Deux extrémités du souterrain de Mouchet
- Partie haute du chemin des Varennes / revêtement bicouche sur Montée des Varennes en intégralité
- Rue des Cairas
- Route de la Fontanasse
- Impasse des Châtaigniers
- Marclan + surélévation pour limiter les inondations
- Route de la Charelle
- Route de Bégut
- Daumas
- Rue de l'égalité (à partir du cimetière)

ENROBÉS A CHAUD

- Bordures de la rue centrale pour éviter la pousse des végétaux, à partir de l'auto-école jusqu'à la MTL
- Route d'Artruc (entre la route de Picot et la route de Colombier)

- Route de la Fromentale

- Route des Bruyères

DIVERS

- Reprise de grilles d'eaux pluviales (Replat, Montanet, Rond point Nord)
- Modification de l'entrée du parking de la Condamine et de l'arrêt de bus (vers l'espace St-Martin)
- Abaissement du trottoir devant la boulangerie Gagnaire

- Balayage des rues
- Réalisation d'un bassin de décantation au bas du chemin des Bierats
- Route de Picot : création d'un ralentisseur type dos d'âne pour sécuriser la traversée des piétons venant de la route de Verlieux et empruntant le passage souterrain

- Fossés : pose de buses à certaines entrées de terrains agricoles, containers la Besse
- Réfection du chemin du roi des bois : En raison de sa forte inclinaison et d'un sous sol médiocre, ce chemin est particulièrement fragilisé par les intempéries. Afin de faciliter le passage des secours et améliorer les conditions de randonnée, celui-ci a été re-nivelé. Cependant, son niveau bas par rapport aux accotements ne permet pas, techniquement et à moindre coût, de réaliser des coupés d'eau fonctionnelles. Les travaux se poursuivront, sur le versant sud de ce chemin, courant 2012. Néanmoins, nous déplorons déjà des dégradations avec certaines pratiques (par des engins motorisés) qui ne respectent pas assez l'utilisation normale de ce chemin.

SÉCURITÉ

- Installation de barrières afin de sécuriser les accès piétons : dans les deux passages souterrains, aux abords de l'aire de jeux située entre l'école publique et la crèche et vers l'école privée.

TRAÇAGE

Traçage des parking Rond point Nord et de la cantine, des passages piétons, des stops...

A noter que le conseil communautaire de Vivarhône a validé l'acquisition d'une machine à tracer dans le cadre de la compétence voirie, ainsi que la décision de principe pour l'acquisition de douze radars pédagogiques

qui seront implantés de façon fixes ou mobiles sur les 11 communes, dont deux pour la commune de Peaugres.

SIGNALÉTIQUE

Pose d'un panneau interdiction poids lourd (7,5 T.) route de Bras, sauf pour les engins agricoles.

ECLAIRAGE

- Lotissement des Mûriers

- Eclairage du passage souterrain du Mouchet et du quartier de la Chaux : Aux quartiers de La Chaux et de Pigouret lors du renforcement du réseau d'eau et de la desserte incendie, la commune en a profité pour améliorer les conditions d'éclairage des zones suivantes :
- pose d'un lampadaire sur poteau existant au carrefour de la Chaux ;
- passage souterrain reliant le quartier de la Chaux au centre du village. Celui-ci a aussi fait l'objet d'un goudronnage à chaque entrée pour réduire le ravinement et l'accumulation de boues. Enfin, des barrières ont été installées afin d'interdire la circulation d'engins motorisés et sécuriser l'accès des piétons.

DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT

Faisant suite à l'étude diagnostique des ouvrages d'assainissement collectif du bourg réalisée en 2010 (et présentée dans le bulletin de l'an dernier), la Commune a souhaité engager le programme pluriannuel de travaux dont l'objectif est d'améliorer le fonctionnement général des infrastructures. Le programme de travaux se décompose selon deux tranches de travaux, hiérarchisées selon l'importance des désordres et des enjeux :

1ère tranche : les réseaux d'assainissement de la commune collectent une quantité importante d'eaux claires parasites qu'il convient de supprimer car elles surchargent inutilement les réseaux et diluent la pollution.

Réduction des entrées d'eaux claires parasites météoriques :

- suite aux contrôles de branchement, les anomalies suivantes sont à supprimer :
- 1 fossé connecté au réseau d'eaux usées
- 1 boîte de branchement non étanche
- 1 regard dont le tampon n'est pas étanche
- Réduction des entrées d'eaux claires parasites permanentes :
- Réhabilitation urgente de 31 regards de visites

Réhabilitation urgente des collecteurs consistant à limiter les apports d'eaux parasites afin de ne pas avoir à les traiter à la station d'épuration. Les travaux ci-dessous font suite à des inspections télévisées :

- Montée des Varennes, Route de Bégut, Haut de la Besse et Ruisseau de Bourgon : réhabilitation ponctuelle des collecteurs ; fraisage, rabotage et étanchement par injonction de résine,
- Gresseras et St Roch : remplacement de deux collecteurs et réhabilitation ponctuelle d'un autre,
- Rue centrale : réhabilitation ponctuelle d'un tronçon et réhabilitation du collecteur.

Amélioration des conditions d'accès au réseau :

un grand nombre de regards et de grilles (55) ne sont pas visitables. L'opération consiste à désenrober et à mettre à la côte l'ensemble des regards et grilles.

2ème tranche :

- Pont Martinet : ce secteur dispose d'un réseau unitaire non raccordé au réseau d'assainissement. Le réseau aboutit directement dans le ruisseau de Bourgon en aval du village. L'impact de ces rejets directs au milieu naturel n'est pas négligeable, au vu de l'importance du cours d'eau.

  Le secteur compte 19 abonnés et la topographie reste relativement plane.

  Le réseau actuel pourra être conservé après vérification de son état (passage caméra en cours de réalisation) pour collecter les eaux pluviales qui seront dirigées vers le ruisseau de Bourgon. Un système de collecte des eaux usées sera mis en place (490 ml), rejoindra le réseau séparatif en rive gauche du Bourgon puis la station d'épuration du centre village.

Après consultation, le bureau d'étude Paul Vollin Ingénierie a été désigné pour la mission de maitrise d'œuvre de ces travaux. Le dossier de consultation est en cours de préparation et nécessite toujours des investigations complémentaires notamment sur le secteur de Pont Martinet : mise à jour des plans par la SAUR, passage caméra de reconnaissance du réseau unitaire et levé topographique.

Le coût de ces travaux est estimé à 260 000 € HT. Sur la base des éléments déjà connus, un premier financement du Conseil Général a été accepté dans le cadre du précédent contrat de rivière porté par le Syndicat des 3 rivières. Le démarrage des travaux est attendu dans les prochaines semaines.

RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU ET DE LA SECURITE INCENDIE

Route de la Besse : Départ de la rue centrale jusqu'au carrefour, puis Quartier Goudan.

Route de la chaux

FLEURISSEMENT

Comme chaque année, la commission « fleurissement » poursuit son travail d'agrémentation et d'aménagement paysager.

ZAC

Favoriser le développement économique

Beaucoup d'entrepreneurs s'intéressent légitimement à notre territoire, afin d'implanter une activité nouvelle ou pour se développer sur nos zones d'activités déjà existantes de Félines et Peaugres. Notre positionnement géographique, entre vallée du Rhône et bassin d'Annonay, représente également un formidable atout.

Lors d'un conseil municipal, Richard MOLINA (Président de Vivarhône), Karine JOFFRE (Directrice des services de Vivarhône) et Patrick VEYRE (3D Ingéniérie) sont venus présenter le projet de Zone d'Aménagement Concertée (ZAC).

Qu'est-ce qu'une ZAC ?

Il s'agit d'une procédure d'urbanisme qui permet à une collectivité publique de réaliser ou de faire réaliser l'aménagement de terrains bâtis ou non bâtis notamment en vu de réaliser :

- des constructions à usage d'habitation, de commerce, d'industrie ou de service ;
- des installations et équipements collectifs publics ou privés.

Pourquoi une ZAC ? :

- C'est une procédure adaptée pour engager de nouvelles urbanisations
- Elle permet d'accueillir diverses opérations
- Elle permet de réaliser un aménagement de la zone au fur et à mesure des besoins
- Elle conduit à une réflexion sur les équipements nécessaires et facilite leur financement.

Plusieurs étapes sont nécessaires afin d'aboutir à la création d'une ZAC :

- Les études préalables portant sur la définition du programme d'aménagement
- La concertation conformément aux prescriptions du Code de l'urbanisme
- Le dépôt d'un dossier de création...

Plus que jamais dans le contexte économique actuel, il apparaît important de pouvoir favoriser l'implantation d'activité(s) économique(s).

AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE DE DÉCOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL À PEAUGRES

Une parcelle de 6 hectares appartenant à la Commune se situe au quartier de la mûre à la périphérie ouest du village, à environ 250 m de l'école publique, 500 m du centre du village et 250 m de la MTL (salle, terrains de sport et toilette publiques). Au plan local d'urbanisme, ce terrain est classé à vocation d'activités socioculturelles, sportives et touristiques.

Les élus souhaitent préserver cet espace qui délimite le territoire entre les activités agricoles et l'entrée urbanisée sud-ouest du village.

Ainsi, une étude a été confiée à l'office national des forêts pour mener une approche globale sur ce terrain afin de :

- Recenser les richesses et les potentialités,
- Proposer différents scénarios d'aménagement du site,
- Débattre de ces éléments avec un comité de pilotage constitué pour l'occasion,
- Estimer les coûts des différents aménagements retenus par le comité,
- Proposer un calendrier de réalisation.

Cette étude d'un montant de 5 400 euros HT est financée :

- à 40 % par le Contrat de Pays de l'Ardèche Verte
- à 20 % par Vivarhône
- à 40 % par la Commune de Peaugres.

Deux réunions du comité de pilotage ont été organisées sur l'année 2010 et ont permis d'aborder les réflexions suivantes :

Pour l'équipement général du site, il est proposé :

- **d'accueillir le visiteur** au nord-est de la parcelle (voie d'accès publique) au moyen d'une ouverture dans la haie et d'un panneau d'information, de conseil, de première approche ; une chicane en bois peut interdire l'accès aux 2 roues ;
- **d'offrir un cheminement piéton** parcourant l'ensemble du site, en desservant les éléments les plus remarquables ;
- **d'installer des pupitres pédagogiques** ;
- **de guider le visiteur** au moyen de mains courantes en bois et/ou de mains courantes végétales.

L'aménagement du site vise avant tout à le protéger, le mettre en valeur et à l'ouvrir à la population peaugroise en liaison piétonne depuis le centre très proche (le comité n'a pas souhaité la création d'une aire de stationnement dédiée au site).

Plusieurs orientations ont été retenues en privilégiant les aménagements nécessitant peu d'entretien avec :

- accueil et arboretum naturel,
- mare permanente et observatoire,
- alignement de mûriers,
- contemplation et paysage,
- école buissonnière,
- voyage au cœur de la haie,
- circuit BMX.

Ce projet a été estimé entre 35 000 et 55 000 € HT. L'ONF a été retenu (fin 2011) pour une mission d'assistance à maître d'ouvrage afin d'organiser la consultation et le suivi des différents travaux d'aménagement et d'équipements de ce site (dans la continuité de leur étude).

Une demande de prise en charge financière a été acceptée par la Région (Contrat Ardèche Verte) à hauteur de 35 %. La Fondation Nature Vivante du Groupe EKIBIO (de la zone d'activités de Peaugres) s'est également engagée à financer ce projet en 2012 (5 000 €) et en 2013 (2 500 €).

La Municipalité a organisé en décembre une réunion publique à l'Espace St Martin à destination des Entreprises et Artisans de la zone d'activité de la Boissonnet afin de leur présenter ce projet et les conclusions de cette étude.

A l'issue de cette présentation par M le Maire et M Le Besnerais de l'ONF, et en présence de plusieurs entrepreneurs, partenaires (Ardèche Verte, Fondation Nature Vivante), la Bibliothèque et les élus, tous ont admis l'intérêt et l'utilité de ce projet sur ce site à préserver.

Les artisans et industriels ont également été sollicités pour le financement de ce projet dans le cadre d'un fonds de dotation (subvention défiscalisée à hauteur de 65 %) proposé par la Fondation Nature Vivante. Tous les éléments concernant ce projet seront également transmis aux personnes n'ayant pu participer à cette rencontre.

Les participants ont été très sensibles à la démarche communale et le lien socioculturel avec l'existence historique du Château de la Mûre, à proximité de ce site, a été également souligné. Un travail complémentaire sera certainement proposé par la Commission Mémoire de la Bibliothèque de la Commune.

Les travaux sont prévus sur 2012 et 2013.

SALLE POLYVALENTE TYPE GYMNASE

Les élus des Communes de Peaugres et de Félines se sont réunis courant février 2012 afin de préparer le projet de construction d'une salle polyvalente soutenu par VIVARHÔNE. Ce projet structurant vise à construire un nouvel équipement à vocation culturelle, sportive et sociale favorisant la vie associative et éducative des communes de Peaugres et Félines.

L'implantation de cette salle est envisagée à proximité des zones d'activités sur la commune de Peaugres et en limite de la commune de Félines. Les caractéristiques dimensionnelles et les conditions d'utilisation ne sont pas encore complètement définies et seront ajustées au regard des fonctions et activités souhaitées et surtout au regard des capacités de financement des différentes collectivités et partenaires (Etat, Conseil Général, Vivarhône et les Communes).

Echéancier prévisionnel : Dépôt du dossier au Conseil Général : avant fin mars 2012 - Consultation et choix du Maître d'œuvre : pour fin juin 2012 - Etude approfondie du programme : pour fin 2012 - Consultation et choix des entreprises : mai 2013 - Durée des travaux : du second semestre 2013 à fin 2014.

ROUTE DE PRACLOS

Les services du conseil Général de l'Ardèche ont sollicité la commune en vue de déclasser l'actuelle portion de route départementale N°242a, dite route de Praclos reliant Peaugres à Félines, dans la voirie communale.

Le déclassement à ce jour n'est pas effectif mais le sera prochainement ; la commune devra alors en assurer l'entretien (entretien de la chaussée, des fossés, fauchage des accotements, déneigement…).

En contrepartie, le département versera au moment du transfert, une somme permettant de remettre à niveau l'état du revêtement de chaussée. La compétence voirie appartenant à l'intercommunalité Vivarhône, cette somme sera vraisemblablement versée à Vivarhône qui augmentera d'autant la dotation de travaux.

Le transfert de cette portion de route dans le giron communal ou intercommunal permettra de gérer en direct les aménagements en vue d'améliorer la sécurité des différents usagers.

D'ores et déjà, le panneau d'agglomération a été reculé afin d'intégrer en agglomération l'arrêt bus et limiter la vitesse à 50km/h.

L'éclairage public a également été prolongé sur cette même longueur.

Plusieurs réflexions sont en cours quant aux aménagements des carrefours avec la montée des Varennes et la route de Maclan ; une liaison piétonne entre ces 2 carrefours constituerait une nette avancée en terme de sécurité mais la faible largeur de la plateforme rend particulièrement complexe une telle réalisation.

SIGNALÉTIQUE

Dans le cadre du dispositif ORC (Opération Rurale Collective), en faveur des commerçants et artisans, deux actions ont été prévues, concernant la signalétique du centre bourg, afin de renforcer la lisibilité de l'offre commerciale, renforcer leur attractivité et améliorer la visibilité des entités structurantes (services publics). Plusieurs étapes ont été nécessaires afin de mener pour le mieux ce projet :

La première étape a consisté en une étude diagnostique des éléments de signalétique existants ; à identifier le flux de circulation et les accès au centre bourg, aux commerces, services publics et sites communaux ; à présenter l'ensemble des implantations de signalétique aux techniciens du Conseil Général 07 ; et à effectuer les corrections demandées. Une typologie des différents panneaux a été définie et une cartographie d'implantation établie pour l'ensemble des communes de Vivarhône.

Dans le cadre de son projet d'aménagement du centre bourg, la commune de Peaugres a élaboré son plan de signalétique.

La seconde étape consiste à : la validation du concept global, la fabrication des différents panneaux et la pose des mobiliers.

Suite à des problèmes techniques rencontrés avec les panneaux situés sur les zones d'activités, le projet est pour l'instant interrompu.

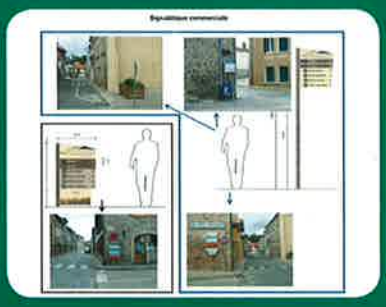

VIAL ALAIN
TERRASSEMENT
TRANSPORT - LOCATION - T.P.
116 RN, 82 Les Grands Prés
07340 Peaugres
☎ 04 75 34 86 45
Fax 04 75 67 33 21

AMÉNAGEMENT DU LAVOIR

Le projet d'aménagement du lavoir et des toilettes publiques est programmé pour 2013. Les toilettes seront remplacées par un seul WC, mais avec tous les aménagements nécessaires et bénéficiant d'un accès handicapé. Il est prévu une liaison piétonne qui permettra, depuis la rue centrale, d'accéder à la place en longeant le monument aux morts. Afin d'aérer l'ensemble, au-dessus du lavoir une pergola sera installée ; et pour conserver une harmonie, un toit en tuile sera construit au-dessus du sanitaire pour assurer la continuité de l'ensemble.

L'aménagement de la placette où est situé le monument aux morts sera réalisé ultérieurement. La municipalité ayant acquis la maison Linossier (située en face), il convient de mener un projet d'aménagement d'ensemble.

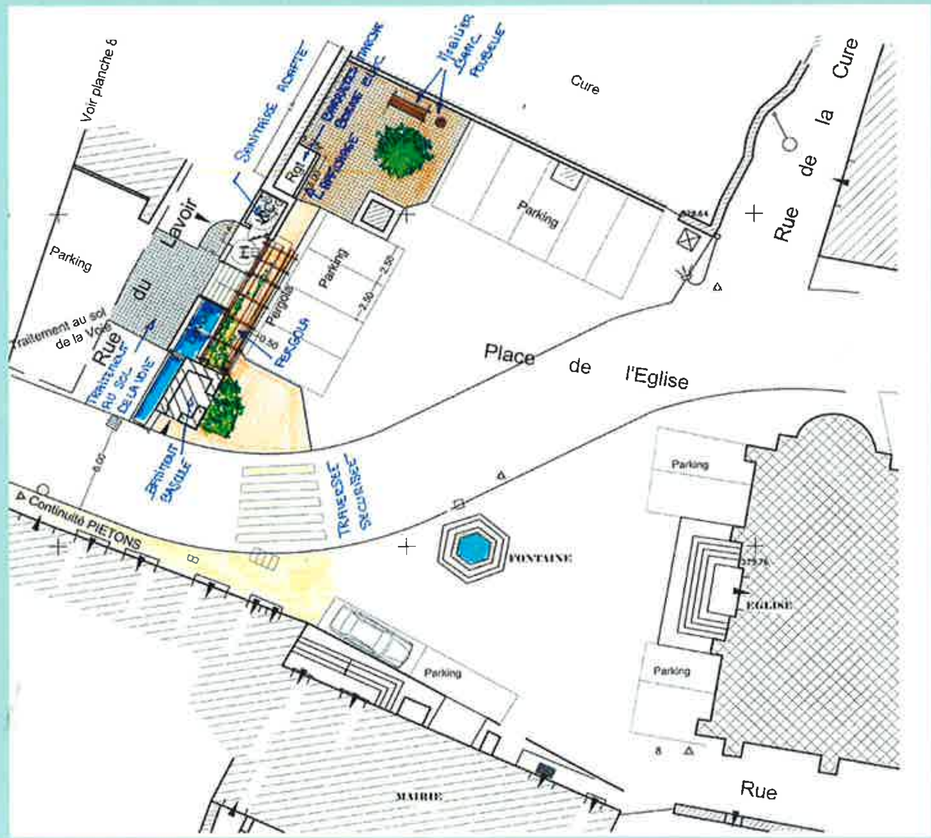

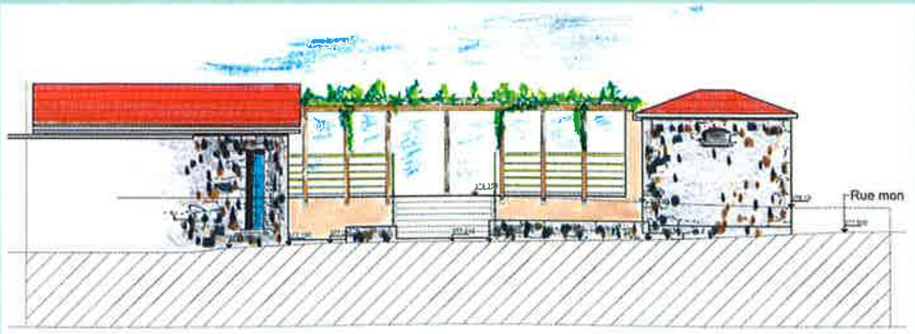

Elévation Coté RUE DU LAVOIR

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Les tempêtes de 1999, les inondations de la Somme, l'accident d'AZF à Toulouse en 2001 et la canicule de 2003 sont autant d'évènements qui ont montré que les communes n'étaient pas préparées à affronter ce type de crise.

De ce constat sont nées des lois qui ont renforcé le droit à l'information du public et l'obligation pour les communes de mettre en place une organisation particulière en cas de crise que l'on appelle Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

La loi rend ce document obligatoire pour les communes soumises à un risque particulier naturel (inondation, éboulement...) ou technologique (explosion, site chimique...).

La commune de Peaugres n'est pas concernée par de tels évènements, néanmoins la préfecture incite toutes les communes à se doter d'un PCS afin de se préparer à un évènement exceptionnel (tempête, orage violent, chute de neige, accident majeur...) et ainsi être « prêt le jour J ».

La municipalité a donc décidé de se lancer dans cette démarche ; pour cela elle fera appel à une aide extérieure et pourquoi pas avec l'assistance d'un étudiant dans le cadre d'un stage de fin d'études, l'objectif étant de mener à bien cette opération dans le courant de l'année 2013.

DESSERTE DES QUARTIERS OUEST

Un permis d'aménager a été déposé par Habitat Dauphinois pour la construction de 35 villas dans le secteur des Varennes. Ce secteur attractif et les projets de construction déposés soulèvent des interrogations majeures notamment au niveau de la circulation, de la sécurité et de la desserte au débouché sur la Route de Praclos.

Le PLU comprend une réserve pour une voie nouvelle d'environ 1 km 500 qui mérite d'être étudiée afin d'avoir une nouvelle perspective de desserte de PEAUGRES.

La Société ARCADIS de VILLEURBANNE, bureau d'études en ingénierie et environnement, a été consultée pour conduire une étude de faisabilité d'un carrefour Montée des Varennes/Route de Praclos (RD 242A) prenant en compte les circulations piétonnes et deuxroues, le stationnement, l'accès aux habitations et commerces, le transit de tous véhicules et en particulier les cars. L'objectif de la mission est de répondre aux attentes de la Commune sur la sécurité optimale des piétons et deux roues, la sécurité des intersections, la réduction de la vitesse, le stationnement, l'aménagement paysager, l'éclairage public et les évacuations d'eaux de pluies.

Une autre partie de l'étude sera consacrée au projet de desserte interquartiers par la création d'une voie nouvelle en proposant des principes d'aménagements dont la fonction sera de desservir les nouvelles constructions en tenant compte des priorités communales énoncées ci-dessus.

Le coût global de la mission s'élève à 15 000 € HT soit 17 940 € TTC comprenant :

- phase 1 : l'étude du carrefour Montée des Varennes/Route de Praclos = 3 000 € HT
- phase 2 : l'étude de faisabilité sur les voies de desserte = 12 000 € HT

Cette étude est nécessaire afin d'avoir des réponses concrètes avant d'autoriser la construction sur ces secteurs.

ASSAINISSEMENT LA PALISSE

Dans le cadre de son schéma général d'assainissement, la Commune doit s'équiper d'une station d'épuration pour les hameaux de la Palisse, la Grasse et le Suc de la Mûre.

Après plus d'une année de rencontres avec le Syndicat Départemental d'Equipement de l'Ardèche (SDEA), son bureau d'études, l'exploitant du Safari et le Service Police de l'Eau, un arrêté préfectoral du 27 octobre 2011 autorise les eaux usées de ces hameaux à rejoindre le réseau et la station d'épuration du Safari Parc en service depuis 2010.

Le rapprochement de ce raccordement permet d'optimiser les conditions de fonctionnement de cette station :

- En apportant un flux de pollution régulier pendant la durée de fermeture annuelle du parc,

- En diminuant par dilution l'effet des concentrations des pollutions d'origine animale issue du lavage des enclos et des box et d'origine humaine issue de la fréquentation des sanitaires.

La commune a signé une convention avec le SDEA qui fixe les modalités administratives, techniques et financières de ce raccordement au Safari Parc. Pour les modalités de répartition des charges d'investissement, la participation de la commune de Peaugres, au financement des travaux engagés par le Safari Parc, est substituée par la participation financière de l'Agence de l'Eau RM&C, attribuée dans le cadre de son enveloppe de solidarité aux communes rurales (cette aide a été directement versée au SDEA par l'Agence de l'eau). Pour les modalités de répartition des charges d'exploitation, la Commune de Peaugres participera au financement des charges d'exploitation des ouvrages utilisés, à proportion de la valeur maximale (nominale) en équivalent habitant de la charge raccordable au réseau et à la station, soit approximativement 30 % du coût annuel.

Les travaux prévoient la pose d'un collecteur de 2 350 ml et d'un collecteur de transfert de 1 000 ml pour 50 habitations (dont 10 potentielles), soit l'équivalent de 130 personnes.

La commune a déposé un dossier de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (la D.E.T.R.) 2012 pour ces travaux estimés à 305 000 € hors taxes.

Le maître d'œuvre JULIEN et Associés a été retenu et la consultation des entreprises pourrait être lancée avant l'été 2012 dans l'hypothèse qu'un reliquat de crédit soit redistribué pour ces travaux (décision en cours par les services de l'Etat au moment de la rédaction de cet article). Ceux-ci pourraient alors commencer au second semestre 2012 sur le périmètre hors Safari pour un raccordement au collecteur de sa station envisagé en 2013 selon la fréquentation du parc.

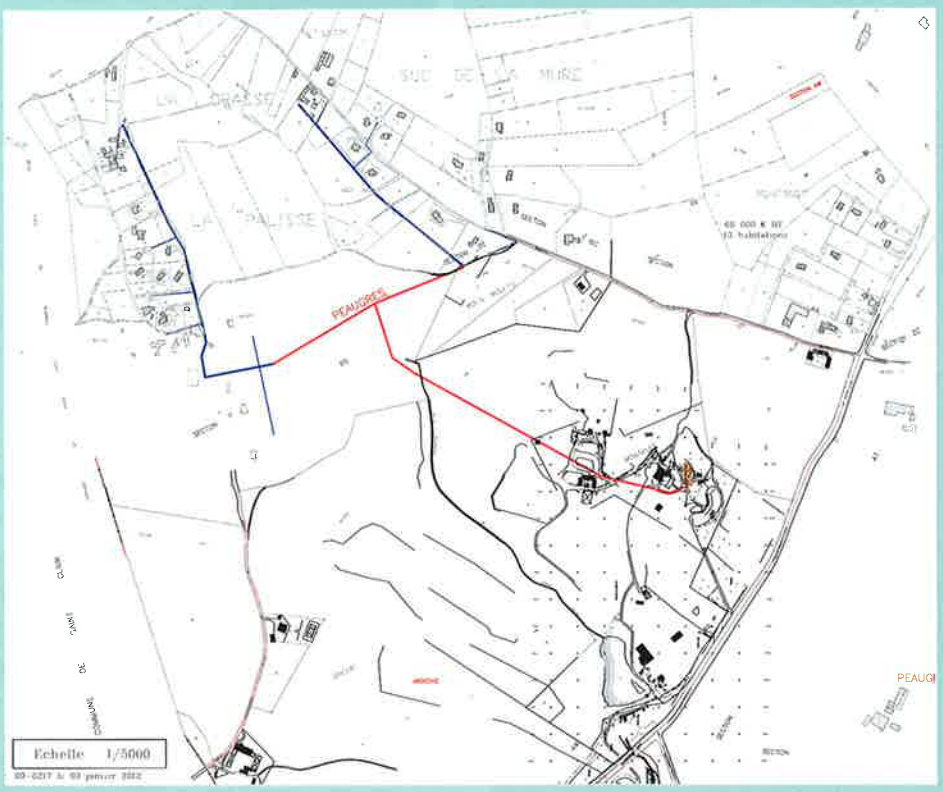

Annick

Coiffure Mixte

Les Chanterelles • 07340 PEAUGRES
Tél. 04 75 34 87 86
Ouverture : mardi - jeudi de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 19h00 - mercredi de 8h30 à 12h00
vendredi - samedi : journée continue

Acquisitions

MAISONS LINOSSIER

La mairie a acquis les deux propriétés Linossier situées rue centrale. Ces deux édifices sont voués à la destruction (totale ou partielle) :

Celle située à l'angle de la place, parcelle cadastrée AZ n°21 de 174 m² (maison avec dépendances située au n °40 Rue de Colombier)- sera détruite pendant les congés de la Toussaint, afin de limiter les désagréments liés à la circulation. L'acquisition de cette parcelle permettra un aménagement sécuritaire de la sortie de la Rue de Colombier sur la Rue Centrale.

La batisse de la rue centrale, cadastrée n°25 Section AZ, sera détruite ultérieurement afin de désenclaver la cour située derrière le bâtiment annexe de la mairie et le rendre accessible pour l'implantation d'une activité associative (vraissemblablement Activités Loisirs).

PROJET D'ACQUISITION :

Le terrain situé sur la propriété Bombardiéri fait l'objet d'un emplacement réservé dans le PLU. Une étude est en cours pour définir ce qui peut être fait sur cet espace en lien avec le désenclavement de la rue Centrale. Est également à l'étude, une réflexion afin d'améliorer la circulation rue Paul Bourget.

IMMOBILIER
CP 84
E-mail : immobilier.ais@wanadoo.fr
Site : www.immobilier-ais.com
07340 SERRIERES
44 Quai J. ROCHE
Tél 04 75 34 00 61
Fax: 04 75 34 13 01

GROUPE DELMONICO DOREL
PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION
CONTACTEZ NOUS AU 04 75 03 11 00
La Ravicole 26 140 ANDANCETTE Tél. 04 75 03 11 00 Fax 04 75 03 75 99
nmarcoux@delko.net www.delmonico-dorel.com

Crea'tifs
Coiffure Mixte
Badel Béatrice
Rue Principale
07340 Peaugres
Tél. 04 75 67 34 22

zenith LUMINAIRES
1653, route de Lyon
Tél. 09 60 17 49 38
DAVEZIEUX
Du mardi au samedi
9h30 - 12h / 14h30 - 19h
Bien conseillé.
Bien eclairé !

CFMI
CONSTRUCTION & FABRICATION DE MECANIQUE INDUSTRIELLE
Réalisation de pièces et ensembles mécaniques
Entretien et réparation
Z.A. «La Boissonnette» 07340 PEAUGRES
Tél. 04 75 32 52 30 - 06 72 94 09 17 - Fax 04 75 32 52 31

BOULANGER PATISSIER CHOCOLATIER
PAIN BIOLOGIQUE
EB
Emmanuel Brias
Maison fondée en 1850
07340 Peaugres - Tél. 04 75 34 83 26

AMBROISIE

L'ambroisie est une plante originaire d'Amérique du nord, elle a été introduite pour la première fois en France en 1863 dans le département de l'Allier. Aujourd'hui, l'ambroisie est majoritairement présente dans la vallée du Rhône mais son aire de répartition augmente d'année en année sur l'ensemble du territoire national.

Le pollen de l'ambroisie est très allergisant et responsable de diverses pathologies notamment de l'appareil respiratoire. Il suffit de quelques graines de pollen pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles.

Aussi face à l'enjeu de santé publique que représente cette espèce, mais également face à la menace qu'elle représente pour les milieux agricoles et non agricoles, la lutte contre l'ambroisie a été inscrite dans le second plan national santé environnement 2009-2013.

Un plan départemental pluriannuel, porté par l'Agence Régionale de la Santé, de lutte contre la prolifération de l'ambroisie a été élaboré en 2011 pour le département de l'Ardèche. Une annonce sur le site de la commune a permis d'informer les habitants de la nécessité de nommer un référent, dont la mission sera notamment d'informer la population et de cartographier la présence de cette plante particulièrement invasive ; Mr Henri BONNET s'est porté volontaire.

M. Henri Bonnet - Référent ambroisie de la commune

Une première rencontre a déjà eu lieu, à laquelle ont été conviés les agriculteurs. D'autres rendez-vous seront régulièrement proposés...

Rappelons que l'arrêté préfectoral du 12/07/00 oblige les propriétaires, locataires, ayants-droits à prévenir la pousse des plants, à nettoyer par arrachage ou broyage leur(s) parcelle(s).

Animaux domestiques

La mairie est souvent sollicitée par des riverains qui se plaignent de la divagation ou des aboiements intempestifs de chiens. Nous rappelons que la personne qui a la garde de l'animal est responsable de celui-ci (article 1385 du Code civil). Merci à chacun de prendre au sérieux ses responsabilités et de veiller à ne pas troubler le voisinage.

Entretien des propriétés et limites de propriétés

L'article L2122-2 CGCT prévoit d'imposer aux riverains des voies communales, de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres menaçant de tomber et mettant en cause la sécurité sur ces voies publiques. Ils doivent aussi veiller aux dégâts éventuels commis par des branchages ou arbres en appui sur les réseaux aériens.

hyper buro
Informatique - Cartouches d'encre
Papeterie - Fournitures scolaires
Mobilier de bureau
ZI La Lombardière - 07430 Davézieux
Tel: 04 75 69 20 20

CHL SPORT AUTO
ATELIER DE PREPARATION, ENTRETIEN ET LOCATION DE VEHICULES DE COMPETITION
LOUEZ-MOI
REVENDEUR ORECA PIRELLI
Informations au 04 75 67 82 01 / 06 79 93 75 23
ZA La Boissonnette 07340 PEAUGRES
www.chl-sportauto.com

AG range
A votre service depuis 1973
Chauffage central
toutes énergies
aérothermie
géothermie
photovoltaïque solaire
climatisation
Zinguerie
Gouttière ALU
Sanitaire
Adoucisseur d'eau
SARL A. GRANGE ET FILS
Lieu-dit « Le Flacher » - 07340 FELINES
Tél. 04 75 34 83 47

REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

La loi du 16 décembre 2010 modifie l'architecture institutionnelle locale même si elle maintient l'existence de la région et du département.

1- Elle prévoit le remplacement des conseillers généraux et des conseillers régionaux par un nouvel élu local : le conseiller territorial. Il siégera à la fois au conseil général et au conseil régional ; il sera élu dès 2014 pour 6 ans au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, dans le cadre de cantons redécoupés.

2- Dans un souci de renforcement de compétitivité, les départements ou régions pourront fusionner et une nouvelle catégorie d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) sera créée : la métropole. Les EPCI de plus de 300.000 habitants auront également la possibilité d'évoluer en pôles métropolitains.

3- La loi prévoit un nouveau dispositif pour faciliter la fusion entre plusieurs communes : les communes nouvelles.

4- La loi prévoit également la refonte des structures intercommunales... avant le mois de juin 2013 ! A cet effet, un schéma départemental de coopération intercommunale a été élaboré en 2011 par le préfet. Pour la communauté de communes de Vivarhône, la proposition retenue par le préfet est la création d'une communauté de commune d'agglomération de 52 000 habitants regroupant les 3 communautés de communes (Vivarhône, Cocaba et Val d'Ay).

Non seulement ce calendrier nous apparaît bien trop serré (ces regroupements ne peuvent se faire dans la précipitation : les transferts de compétences à mettre en œuvre demandent réflexion et préparation) ; mais surtout se limiter à l'Ardèche constitue un repli sur soi qui nous éloigne de la vallée du Rhône qui cristallise aujourd'hui les enjeux de demain à travers notamment les principaux axes de déplacements (A7, RN7, gares SNCF, voie fluviale, la zone industrialo-portuaire de Salaise-sur-Sanne...).

MESURE DE VITESSE QUARTIER LE BOIS

Suite au courrier commun des communes de Colombier le Cardinal et de Peaugres du 09/11/2010 concernant le sentiment de vitesse excessive des véhicules circulant sur la RD 267 au lieu-dit « Le Bois » exprimé par les riverains, une campagne de comptage de vitesse a été réalisée du samedi 21 au lundi 30 mai 2011 par le Conseil Général de l'Ardèche.

Dans un courrier datant du 13/02/2012, le Conseil Général nous adresse les résultats suivants :

- Vitesse moyenne :
  sens Colombier-le-Cardinal → Bogy : 59 km/h
  sens Bogy → Colombier-le-Cardinal : 57.10 km/h
- Vitesse en dessous de laquelle roulent 85 % des véhicules :
  sens Colombier-le-Cardinal → Bogy : 74.4 km/h
  sens Bogy → Colombier-le-Cardinal : 70.7 km/h.

La section de route étant située hors agglomération, les résultats nettement inférieurs à 90 km/h sont conformes à la règlementation en vigueur. La vitesse moyenne des véhicules étant très proche de 70 km/h, le Conseil Général n'envisagera pas d'implanter une zone de vitesse réduite.

RECENSEMENT

Notre commune sera recensée à partir du 17 janvier 2013. Il faut savoir que les communes de moins de 10.000 habitants sont recensées une fois tous les cinq ans par roulement. À cet effet, elles ont été réparties en cinq groupes, selon des règles précises qui assurent le même poids démographique à chaque groupe. Chaque année, l'enquête de recensement porte sur la totalité de la population et des logements des communes du groupe concerné. Au bout de cinq ans, l'ensemble de la population des communes de moins de 10 000 habitants est recensé.

SORNAY VOLOZAN
ELECTRICITE
Tous travaux électriques courants forts et courants faibles
LE VILLAGE
07430 COLOMBIER LE CARDINAL
PHILIPPE VOLOZAN 04.74.84.34.34 Fax : 04.74.16.83.79
portable: 06.98.14.34.34

Groupama
Toujours là pour moi.
Assurances et Banque
Immeuble le Vivarais
07430 DAVEZIEUX
04 75 33 30 38

HABITAT DAUPHINOIS
Ensemble, construisons l'avenir du logement

Nicolas Chatron Traiteur
Organisation réception
Lunch - Cocktail - Mariage
Plats cuisinés à emporter
NOUVEAU :
Location de salles de réception
Domaine de Montanet - 07340 PEAUGRES
04 75 32 56 39
www.nicolaschatron-traiteur.fr E-mail : contact@nicolaschatron-traiteur.fr

RENCONTRE DES COMMERÇANTS

Développer le commerce et l'artisanat au cœur du village

La municipalité a invité les artisans et commerçants du centre village à participer à une nouvelle rencontre avec les élus. Le maire, Ronan Philippe, en présence d'une partie de son équipe, revenait sur les préoccupations évoquées par les commerçants à la précédente réunion et faisait le point sur les dossiers en cours et présentait les projets.

Les principaux objectifs recherchés lors de cette rencontre étaient de partager, d'échanger et de confronter les idées pour parfaire l'attractivité et le soutien aux activités économiques du centre village.

Les points suivants ont été discutés :

- Concernant le marché du samedi matin, la commune a répondu, et a été retenu, à un appel à projet sur l'accompagnement et la dynamisation des foires et marchés lancé à l'échelle de l'Ardèche Verte par la CCI.

- Les dernières acquisitions foncières réalisées par la Commune qui permettront dès 2012 la démolition d'une ancienne maison et, **si la faisabilité est confirmée,** le lancement d'une mission confiée à la CCI pour la construction et l'installation en lieu et place d'une supérette.

LA MAIRIE POURSUIT SA RENCONTRE AVEC LES HABITANTS EN ORGANISANT :

- des réunions de quartiers :

Réunion du 1er juin 2012 pour les quartiers de Peyre Lièvre, La Fontanasse et Pont Martinet.

- des portes ouvertes :

Porte ouverte du 28 avril 2012

LABEL VILLE INTERNET : DEUX AROBASES POUR PEAUGRES

L'Association des Villes Internet remet chaque année depuis 1999 le Label « Ville Internet « aux communes qui mettent en oeuvre une politique significative en matière de démocratisation des Techniques de l'Information et de la Communication (TIC) et de leurs usages citoyens.

La commune de Peaugres vient de concourir pour la première fois à l'obtention de ce label, et d'obtenir 2 arobases. Il s'agit là d'une véritable reconnaissance de la qualité de cet outil moderne, déployé à l'usage de la population pour mettre à sa disposition les informations du travail municipal.

Dès son engagement électoral, notre équipe a souhaité répondre au souci permanent d'information des habitants de la Commune et assurer la promotion de notre village.

Nous sommes ravis de cette reconnaissance qui témoigne de notre volonté de transparence et d'attractivité de notre village.

UN NOUVEAU VISUEL POUR LA COMMUNE

Peaugres
MAIRIE

Dans le cadre des travaux, la municipalité a voulu associer à cette nouvelle mairie un nouveau visuel sous la forme d'un logo. Pour réaliser ce travail, nous avons sollicité les compétences de Laurent Ganne, de la société Jus2Pom, basée sur la commune. La création de ce nouveau visuel a nécessité plusieurs rencontres avec les membres de la commission et Mr Ganne ; trois propositions ont ensuite été présentées en conseil municipal puis lors de la porte ouverte du 28 avril où les habitants ont pu exprimer leur avis. C'est ainsi que le logo, ci-dessus, a été sélectionné.

E.R.C.M.

ÉTUDES, RÉALISATIONS,
CONCEPTIONS MÉTALLIQUES

SERRURERIE - MÉTALLERIE - FERRONNERIE
BUREAU D'ÉTUDE CHARPENTE MÉTALLIQUE

Impasse Petit Paras - 07100 Annonay
Tél. 04 75 69 73 36 - Fax 04 75 69 77 12
e-mail : ercm@wanadoo.fr

CONCEPTEUR DE SOLUTIONS ÉLECTRIQUES
Lapize de Sallée

Lapize de Sallée SAS
07100 ANNONAY - FRANCE
+33 (0)4 75 69 22 00 | +33 (0)4 75 32 10 21
WWW.LAPIZE.FR | CONTACT@LAPIZE.FR

TERTIAIRE
INDUSTRIEL
RÉSEAU / DESSERTE DT-DP
INFORMATIQUE & VIDÉO SURVEILLANCE

CANTINE SCOLAIRE

La convention, pour la livraison de repas à la cantine scolaire pour la prochaine rentrée 2012-2013, a été reconduite avec l'ESAT de ROIFFIEUX aux conditions suivantes :

- maintient du tarif à 3 € 91 par enfant avec l'engagement de poursuivre la fourniture 2 fois par mois d'un plat bio ; et une fois par trimestre un repas bio et ce, en partenariat avec la Société EURONAT de PEAUGRES.

Les élus sont satisfaits de la pérennité de l'introduction de l'alimentation bio à la cantine réunissant les deux écoles. Le repas est vendu prix coûtant aux élèves des deux écoles soit 3 € 91 sans aucune répercussion des frais de gestion (personnel, entretien, chauffage, fournitures...).

ANIMATION NOËL

La commission scolaire a organisé une animation dans le cadre de Noël. Ainsi, le samedi 10 décembre, sur la place du marché diverses activités ont été proposées aux enfants du village : maquillage, clown... Ce fut aussi l'occasion de venir donner sa lettre au père-noël, de réaliser une décoration afin d'orner les sapins installés sur la place et d'effectuer un petit tour de calèche.

EXPOSITION INSTITUTIONS MUNICIPALES

Rencontre des deux écoles avec le Maire lors de cette exposition.

PRÉVENTION ROUTIÈRE

HORLOGERIE BIJOUTERIE

Ets MONTAGNE

Articles Cadeaux
Atelier de réparation

37, Av. Gabriel Péri - 38150 ROUSSILLON
Tél. 04 74 86 25 51

ERIC BILLARD
SAFARI · MOTOS
07 PEAUGRES

RÉPARATION • VENTE • ACHAT • DÉPÔT VENTE
MOTOS • NEUF ET OCCASION • TOUTES MARQUES
PIÈCES • CASQUES • VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES
Le Village . 07340 PEAUGRES
Tél. 04 75 32 50 59 . Fax. 04 75 32 50 61

CHALLENGE INTER-ÉCOLE

Finalement le 3ème challenge inter-école, proposé aux élèves de CM1 et de CM2 des deux écoles (Les Tamaris et Les Champs Fleuris) a bien eu lieu.

En effet, la pluie abondante a obligé de reporter d'une semaine ce challenge, les terrains étant devenus impraticables ; c'est finalement le vendredi 15 juin 2012 que celui-ci a eu lieu, pour la grange joie des 99 enfants présents.

Ceux-ci ont été répartis en huit équipes, et ont tourné pendant deux heures sur huit ateliers, alliant rapidité et adresse. Un goûter a permis à chacun de reprendre des forces : après l'effort le réconfort ! Un grand merci aux corps enseignant et tous les parents présents qui, par leur présence, ont contribué à offrir aux enfants un moment de sportivité, de convivialité et d'échange.

conception
réalisation
installation

professionnels
& particuliers
Vincent **CAVAGNA**
06 85 22 99 04

CRI elec
anciennement EURL Christian Rouchier
34 chemin du mouchet - 07340 Peaugres
tél. 04 75 33 53 78 / cavagna.vincent@gmail.com

Ets
BERTHAUD
Machines Agricoles
Motoculture
Le Village - 07340 Félines
Tél. 04 75 34 83 16 - Fax 04 75 34 18 53

RHONATEC
Rhône Alpes Technique
Montage et maintenance industrielle
Transfert et déménagement d'usine
Installation clé en main
Rhône Alpes - France - Export
Tél. 04 75 67 34 77 - Fax 04 75 67 34 78
ZA La Boissonnette - 07340 PEAUGRES - www.rhonatec.fr

CALIPAGE
VOTRE DISTRIBUTEUR CONSEIL EN FOURNITURE DE BUREAU
r.neveu & fils
PROFESSIONNELS et PARTICULIERS
bureautique
Tél. 04 75 33 42 20
Fax 04 75 67 64 95 - ZI La Lombardière - 07430 DAVÉZIEUX

CCAS

REPAS DU CCAS

Dimanche 29 janvier 2012, quatre-vingt-dix-sept personnes de plus de 65 ans, accompagnées de leur conjoint se sont retrouvées autour de la table pour partager le traditionnel repas offert par la municipalité. Cette année, Yvonne Michaud et Régis Fanget, ont été désignés par l'équipe du CCAS pour être respectivement marraine et parrain de cette journée des aînés.

En compagnie de Ronan Philippe et de l'équipe du CCAS, chacun a apprécié ce moment de convivialité où souvenirs, chansons et bonne humeur étaient au rendez-vous. Ce fut l'occasion de rappeler les différentes actions mises en place pour faciliter le maintien sur la commune des personnes âgées et/ ou à mobilité réduite, avec notamment la création d'un service de portage de repas à domicile depuis plus d'un an et la construction prochaine de logements locatifs adaptés, à proximité de la nouvelle cantine.

Des travaux d'élargissement des trottoirs, l'aménagement surélevé de la voie, l'embellissement des espaces, le développement de l'offre commerciale sont également à l'étude afin d'offrir à tous, et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduite, un cadre de vie plus agréable et plus accessible.

CCAS - PORTAGE DE REPAS

Initié par le CCAS de Peaugres, le service de portage de repas couvre depuis décembre 2010 le territoire de Peaugres mais aussi de 5 autres communes signataires de la Convention : Félines, Vinzieux, St Jacques d'Atticieux, Bogy, Colombier le Cardinal, en cours de signature pour Charnas.

Destiné aux personnes retraitées ou tout simplement en perte d'autonomie (sortie d'hôpital, immobilisation, etc), il a pour but essentiel de favoriser le maintien à domicile.

Le prix du repas est de **8€** avec le choix entre 2 menus et possibilité :

- de l'adapter en fonction des régimes sans sel et diabétique,
- de commander plusieurs repas le vendredi et veilles de fêtes.

Après plus d'un an de fonctionnement ... Qu'en est-il aujourd'hui ?

Des chiffres en progression constante puisqu'en mai 2012 :

- 297 repas mensuels livrés sur nos différentes communes (contre 184 en janvier 2011) ;

- 15 personnes bénéficient actuellement de ce service, soit de façon continue, soit ponctuellement dans la semaine, avec une demande plus importante sur les communes de Peaugres et de Félines.

- Un retour également positif de la part des utilisateurs (voir synthèse sondage), qui disent être satisfaits des repas et apprécient la visite de Brigitte Fond car ce moment leur permet de discuter et de rompre ainsi l'isolement.

Pour passer commande, il suffit de contacter le CCAS de Peaugres : **04.75.34.80.74**

Synthèse du sondage

Une enquête de satisfaction, menée entre février et mars 2012 par le CCAS de Peaugres auprès des 12 foyers utilisateurs du service a mis en évidence :

- une qualité des repas : moyenne (4), bonne (6), excellente (2), médiocre (0)
- une quantité suffisante pour l'ensemble des personnes questionnées
- un prix leur apparaissant normal (9), attractif (2), trop élevé (0)
- aucun dysfonctionnement pointé quant à l'horaire de livraison
- une relation de confiance qui s'est instaurée avec la personne qui livre les repas

A la question : Que feriez-vous si vous n'aviez pas de portage à domicile ?

Voici quelques réponses qui démontrent le réel service apporté à la population :

« Il me faudrait une aide à domicile tous les jours »

« C'est une vraie chance de pouvoir rester chez soi sans le souci de cuisiner »

« J'irais à l'hôpital ou en maison de retraite »

« Je n'aurai pas de solution »

De manière générale, le portage de repas convient à l'ensemble des utilisateurs et répond à leurs attentes. Pour les CCAS des différentes communes, cette prestation mise en place en décembre 2010 participe au maintien à domicile et permet d'assurer le lien social.

ACQUISITION D'UN VEHICULE POUR LE PROTAGE DE REPAS

Le CCAS vient d'acquérir un véhicule afin de répondre aux besoins croissants de portage. En effet, l'augmentation des demandes nécessitait le transport de containers supplémentaires ; or le véhicule de l'agent responsable des livraisons ne disposait pas d'un espace suffisant. Cette acquisition a été partiellement financée à hauteur de 1.000 € par un don de l'association Courir à Peaugres que nous remercions vivement.

EFS Donnez, Redonnez
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

COLLECTE DE SANG

Comme l'an dernier, deux collectes de sang ont été organisées : au printemps et à l'automne :

- Mardi 18 octobre 2011 (5ème collecte) : 33 personnes se sont présentées et 30 poches ont pu être prélevées.
- Mardi 7 février 2012 : 46 personnes se sont présentées, dont 4 nouveaux donneurs, et 37 poches ont pu être prélevées. Les donneurs de cette 6ème édition ont été particulièrement courageux, compte tenu des conditions hivernales, même dans la salle.

Il n'y aura pas de collecte à l'automne 2012 en raison des travaux prévus à la MTL à partir de juin. Les deux collectes annuelles reprendront en 2013, au premier semestre et au second.

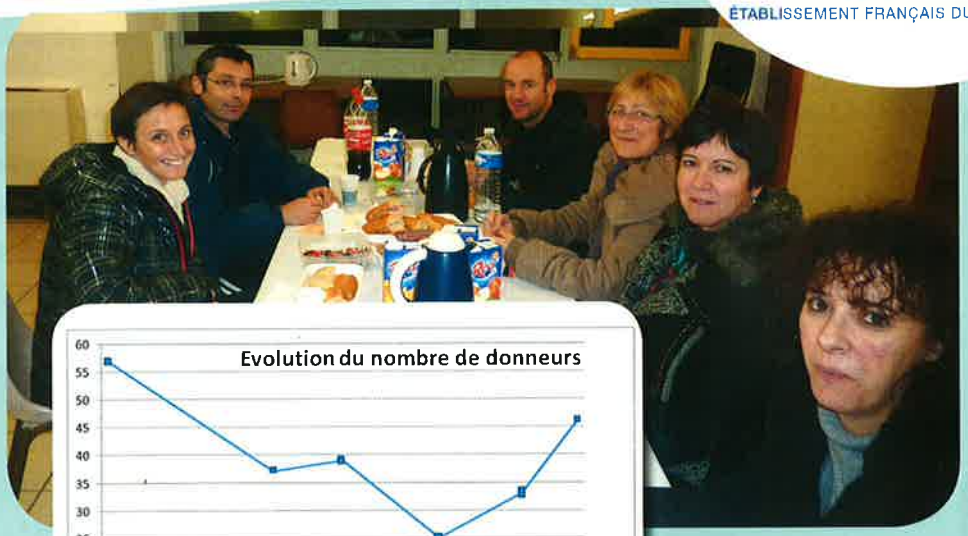

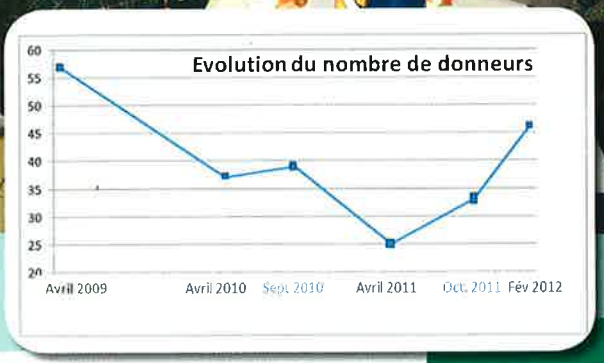

OPÉRATION BRIOCHES

Samedi 8 octobre 2011, les membres du centre communal d'action sociale, accompagnés d'une vingtaine de bénévoles, ont parcouru les différents quartiers de la commune pour proposer les brioches de l'ADAPEI. Les fonds récoltés cette année s'élèvent à : 2 615 €. L'ensemble des bénéfices serviront à la restructuration des cuisines et à l'entretien des établissement et des services d'aide par le travail sur les sites de Lalevade, Roiffieux et Empurany. Des aménagements de l'unité autisme sur Lalevade seront également au programme. Merci à tous.

Histoire d'Être....Bio
Institut Beauté et Bien-Être
Epilation
Soins du visage et maquillage
Soins du corps et amincissement
Soins des mains et des pieds
Modelages
Produits et soins 100% bio
Hommes - Femmes - Ados
"Histoire d'Être...Bio" se situe au Magasin Bio
ZA La Boissonnette - 07340 PEAUGRES
Laure 06 18 45 26 10 ou 04 75 32 73 69
uniquement sur rendez-vous

DESGRAND Hubert
PERRIER J. François
GARAGE DE LA REMISE
BOSCH SERVICE
La Remise - 07340 FÉLINES
MÉCANIQUE ET CARROSSERIE TOUTES MARQUES
Tél. 04 75 34 84 28 Fax 04 75 34 81 77
garage.remise@9business.fr

NOUVEAU A PEAUGRES
MAGASIN BIO
Produits alimentaires, cosmétiques, hygiène, entretien de la maison, textile... BIO
Ouvert : du lundi au vendredi 10h-12h & 13h-18h
Face Euro-Nat - ZA de la Boissonnette - 07340 PEAUGRES

SYLVAIN DESRIEUX
CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE
DEVIS GRATUITS
Neuf & Rénovation
04 75 33 51 93 - 06 60 97 51 89
07340 PEAUGRES

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET 2012

(Sans le report d'années antérieures ou d'autres sections)

Le budget global **3 176 791 €**

Fonctionnement :
Recettes : 847 456 €
Dépenses : 674 205 €

Investissement :
Recettes : 1 561 787 €
Dépenses : 1 559 627 €

Subventions aux associations : 250 001 €

Budget assainissement
Exploitation :
Recettes : 160 000 €
Dépenses : 31 371 €

Investissement :
Recettes : 423 432 €
Dépenses : 1 288 833 €

Budget CCAS
Fonctionnement :
Recettes : 25 916 €
Dépenses : 26 033 €

Investissement :
Dépenses : 34 685 €

TAUX D'IMPOSITION 2012

Les taux d'imposition 2012 restent inchangés.
Foncier non bâti : 68,13 % - Foncier bâti : 11,36 % - Taxe d'habitation : 6,25 %
À noter que l'état, chaque année, revalorise la base de la valeur locative.

Pour 100 € RECETTES

Subventions (état, région, département, la poste)	27 €
Impôts (taxes foncières, bâti, non bâti, taxes d'habitation)	16 €
Récupération TVA et TLE	29 €
Emprunt	18 €
Vivarhône	2 €
Produits des services (location, cantine, garderie)	2 €
Cessions divers	6 €

Pour 100 € DEPENSES

Constructions et aménagements	57 €
Administration (énergie, assurances, électricité, téléphone, fourniture, maintenance,rémunérations, service incendie, etc)	21 €
Acquisition du foncier	5 €
Education	6 €
Remboursement dettes	5 €
Entretien (terrains, voirie, réseaux, etc)	2 €
Crèche, CLSH, cantine	3 €
Subventions associations	1 €

LES INVESTISSEMENTS 2012 Acquisitions fonciers (bâtis et non bâtis). Extension et réhabilitation de la mairie, agence postale, réhabilitation de la Maison du Temps Libre.

DENIS GUERRY
TRAVAUX PAYSAGERS, TERRASSEMENT
MINI PELLE, BRISE ROCHE
07340 PEAUGRES
Tél. : 04 75 34 86 19
06 74 59 89 48
Fr 30 326 804 937 000

Géant Casino
130 , rue de Pourrat 07430 Davézieux
Ouvert du Lundi au Samedi de 8h30 à 20h et le Vendredi de 8h30 à 20h30
Galerie marchande-Cafétéria-Parking-Station Service
nouveau Casino drive
Casino Cafétéria
POINT RETRAIT discount
STATION SERVICE 24h/24 + GPL

Structures intercommunales : syndicats

Ces différentes structures intercommunales interviennent sur le territoire de la commune. Deux de ces structures vous sont présentées plus en détail.

Syndicat Mixte du SCOT du Bassin d'Annonay

Compétence :
- Assure la mise en œuvre et le suivi du Schéma de Cohérence Territorial du Bassin d'Annonay.
- Le SCOT est un document d'urbanisme qui définit, à l'échelle d'un bassin de vie et pour le long terme (20/25 ans), les grandes orientations d'aménagement du territoire.
- Il veille à la cohérence des projets à une échelle plus large que la commune ou la communauté de communes.
- Il suit les documents d'urbanisme locaux (PLU, PLH, PDU) afin qu'ils soient compatibles avec les dispositions du SCOT.

Bureau : Président **M. SAUZE Denis**
Territoire : 3 communautés de communes
37 communes soit 52 087 habitants
Adresse du site : www.scot-bassindannonay.fr

Syndicat Mixte Ardèche verte

Compétence :
- Fixe les enjeux de développement du territoire pour 10 ans sur un périmètre regroupant 6 communautés de communes du Nord Ardèche.
- Met en œuvre le Contrat de Développement Durable de la Région Rhône Alpes, et mobilise des financements croisés (Europe, Etat, Conseil Général de l'Ardèche) pour soutenir des projets de développement.
- Accompagne les porteurs de projets (collectivités, privés, associations) dans les domaines du tourisme, agriculture, filière bois, habitat, culture, développement économique

Bureau : Président **M. DUSSOPT Olivier**
Territoire : 6 communautés de communes
64 communes soit 79 893 habitants (2007)
Adresse du site : www.pays-ardeche-verte.fr

Syndicat des eaux Annonay / Serrières

Compétence :
- Alimentation en eau potable de son territoire.
- Production, traitement, transit et distribution.
- Sa compétence s'étend de la construction à la gestion et à l'exploitation des ouvrages.
- Le syndicat peut fournir de l'eau pour la défense incendie.

Bureau syndical : Président **M. BIENNIER André**
Territoire : 24 communes, soit 22 000 habitants

Vivarhône

Compétence :
- Participe au Schéma de Cohérence Territoriale ainsi qu'au contrat de Développement de Pays Rhône Alpes Ardèche Verte.
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités économiques.
- Promotion du développement économique, touristique et agricole.
- Création d'aménagement et entretien de la voirie revêtue.
- Assurer les acquisitions foncières et les démarches administratives pour mettre en œuvre :
- des programmes locaux de l'habitat, des logements de personnes défavorisées,
- des logements sociaux ou des actions de réhabilitation de l'habitat.
- Collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés.
- Mise en œuvre et suivi du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Bureau : Président **M. MOLINA Richard**
Territoire : 11 communes soit 8 005 habitants
Adresse du site : www.vivarhone.fr

Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche

Compétence :
- Organisation et contrôle de la distribution publique d'électricité et de gaz.
- Renforcement et extension des réseaux électriques.
- Dissimulation des réseaux électriques.
- Eclairage public et illuminations.
- Economies d'énergie et énergies renouvelables.
- Assistance aux consommateurs.

Bureau : Président
M. GENEST Jacques
Territoire : 339 communes,
soit 317 000 habitants
Adresse du site : www.sde07.com

Syndicat des 3 rivières

Compétence :
- Gestion des milieux aquatiques : amélioration qualitative et quantitative des ressources en eaux.

Bureau : président **M VALETTE**
Territoire : 46 communes soit 68 000 habitants

Inforoutes

Compétence :
- Maintenance des réseaux.
- Hébergement web, messagerie, application en ligne, formation.
- accès public à Internet, centres multimédias et visio-accueils.
- E-administration, réseau de visioconférence.

Bureau : Président **M. QUINKAL Maurice**
Territoire : 298 communes, soit 260 000 habitants
Adresse du site : www.inforoutes.fr

c'est
- 11 communes
- 8 509 habitants au 1er janvier 2012
- 78 km² de superficie

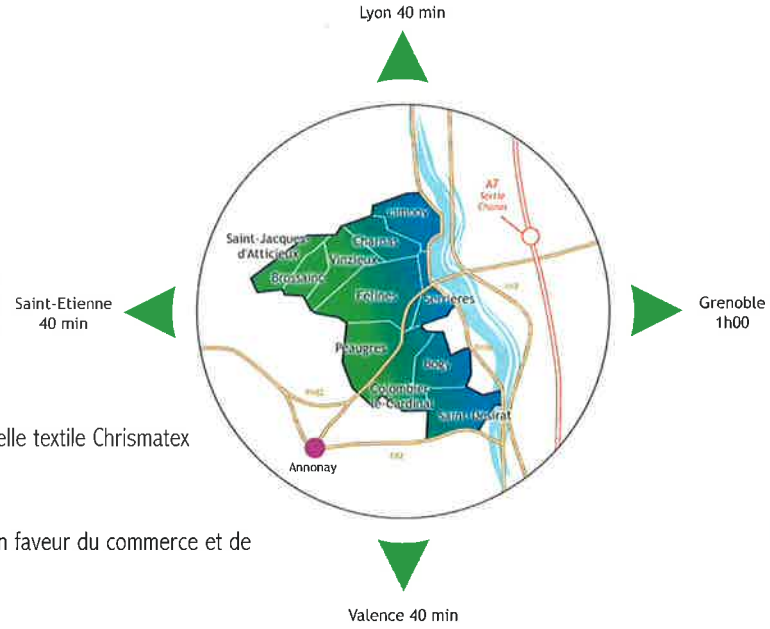

Historique : quelques moments marquants

13 novembre 2002 : Création de l'EPCI - Etablissement Public de Coopération Intercommunale - par arrêté préfectoral - Election du Bureau et du Président - Choix de la TPU (Taxe Professionnelle Unique)

2004 : Création de la déchèterie intercommunale du Flacher

2005 : Acquisition, réhabilitation et extension de la friche industrielle textile Chrismatex occupée par Plastic Omnium (ex Inoplast)

Mai 2008 : Renouvellement du Conseil communautaire

Mars 2009 : Lancement de l'ORC (Opération Rurale Collective) en faveur du commerce et de l'artisanat

Juillet 2009 : Prise de la compétence voirie

2011 : Réforme des collectivités, disparition de la TPU et instauration de la CET (cotisation économique territoriale) composée de deux parts : la CFE (cotisation foncière des entreprises) et la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises)

2011 : Création de l'entente intercommunale TRIDAN

2012 : Lancement du projet de la salle intercommunale Peaugres/Félines

Objectifs

Vivarhône ce sont 11 communes réunies pour gérer et se développer collectivement dans plusieurs domaines.
Pour cela les communes ont transféré des compétences à l'EPCI :

- **Développement économique :**
  - Gestion, aménagement et développement des zones d'activités
  - Opération Rurale Collective pour soutenir l'artisanat et le commerce de proximité
  - Démarches en faveur du monde agricole : projet de pépinière, valorisation des productions locales…
- **Environnement :**
  - Gestion et élimination des déchets ménagers (Ordures ménagères résiduelles, Tri sélectif, déchèterie, déchets agricoles…)
  - Animations scolaires
  - Réflexion sur la mise en œuvre de la redevance incitative…
- **Entretien et gestion des sentiers de randonnées**
- **Voirie : marchés de travaux et d'entretien, gestion financière…**
- **Etc..**

Le fonctionnement de Vivarhône

Les commissions thématiques et les services :
Argumentent et proposent des choix techniques et des projets

Le Bureau (11 maires) :
Débat et oriente les choix sur les différents projets

Le Conseil communautaire (32 titulaires + 14 suppléants) :
Débat et délibère sur les orientations du Bureau

Ardèche Verte

c'est
- 6 communautés de communes
- 78 644 habitants (INSEE 2011)

Historique
- **2005 :** Constitution du Pays Ardèche verte

Le Pays Ardèche verte... Un territoire de projets

Si les Communes sont le lieu d'écoute des habitants, capables de répondre aux besoins quotidiens,

Si les Communautés de Communes sont compétentes pour mettre en oeuvre les projets de développement élaborés par une communauté de vie,

Le Pays constitue quant à lui un territoire assez vaste pour être stratégique et permettre de préparer l'avenir...

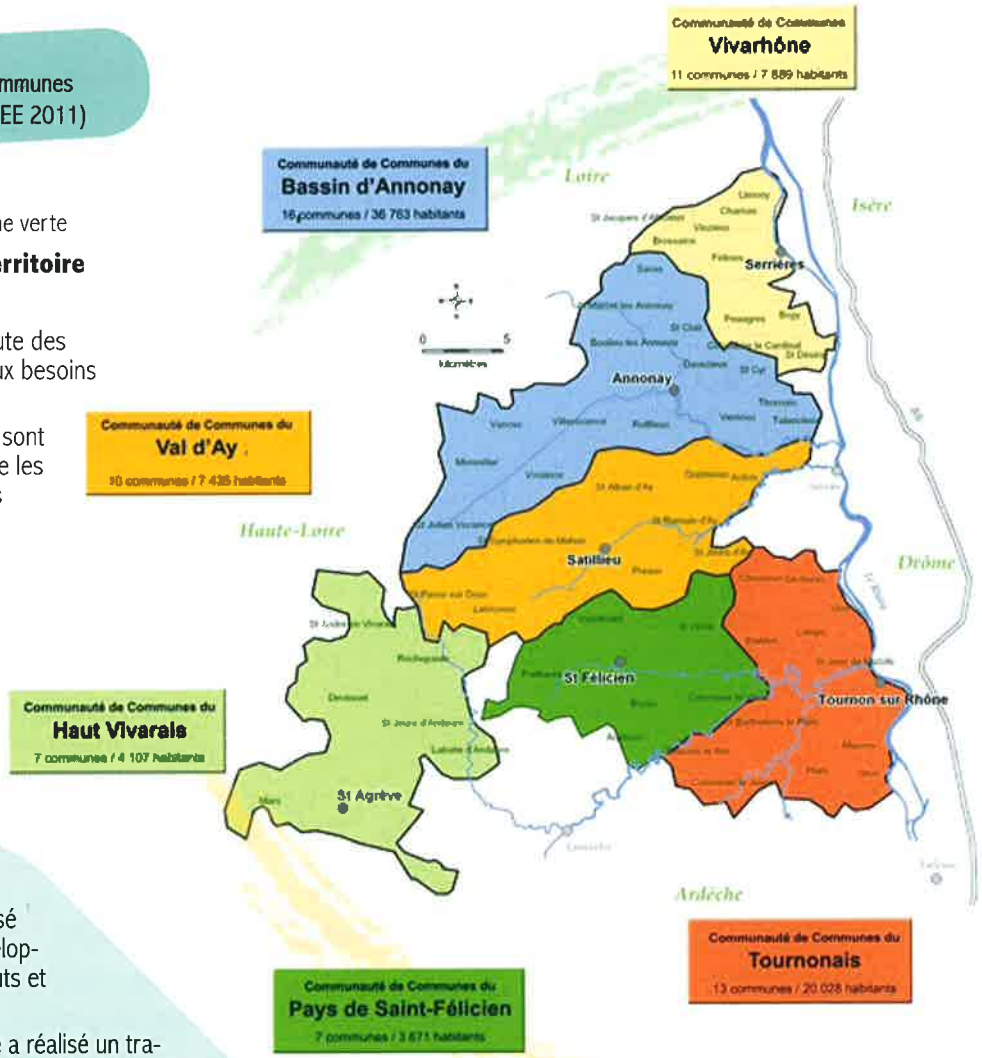

Objectifs

Le Pays Ardèche verte s'est organisé autour d'un projet commun de développement qui vise à valoriser ses atouts et surmonter ses contraintes.

Depuis 2009, le Pays Ardèche verte a réalisé un travail d'analyse, de concertation et de réflexion. Il a permis de déterminer les enjeux majeurs, à savoir :

- Rural – urbain : créer du lien d'une population à l'autre
- Œuvrer pour un territoire attractif, accueillant et dynamique
- Un territoire qui gère et valorise durablement ses ressources

Une enveloppe financière de 8 000 000 € a été allouée pour 6 ans par la Région Rhône-Alpes, pour accompagner le territoire.

Les projets subventionnés sont répartis sur ces thématiques :

- Tourisme – Culture – Loisirs
- Economie – Emploi
- Aménagement du territoire (Habitat – Déplacement)
- Environnement
- Développement rural (Agriculture – Forêt)

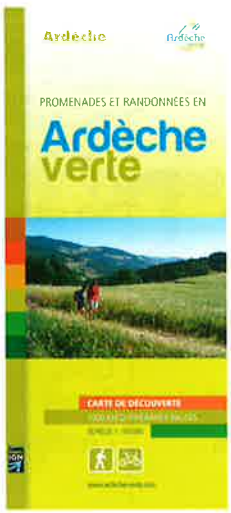

Exemples de projet à destination de l'ensemble de la population de l'Ardèche verte :

- PIG (Programme d'Intérêt Général) « Amélioration de Habitat Energie Insalubrité », dispositif qui s'adresse, à partir de septembre 2012, aux propriétaires occupants et aux propriétaires de logements locatifs déjà occupés pour des aides à la rénovation et à l'optimisation de l'isolation thermique.
- Edition d'une carte regroupant l'offre de transport en commun sur le territoire de l'Ardèche verte, disponible auprès des mairies
- Edition de topoguides et d'une carte randonnée en vente dans les offices de tourisme.

Contact :
Syndicat Mixte Ardèche verte
36, Place de l'Eglise - 07340 PEAUGRES
Tél. 04 75 34 75 59 - Fax 04 75 33 10 79
coordination@pays-ardeche-verte.fr
www.pays-ardeche-verte.com

MANIFESTATIONS 2012/2013

Mois	Manifestations	Associations	Lieux
22 Juillet	Challenge Jean-Louis CHATAIGNER	Le comité des fêtes	Concours de pétanque aux terrains de sport
5 Août	Concours de juments poulinières	Syndicat des éleveurs de chevaux du Nord Ardèche	Maison du Temps Libre
2 Septembre	Concours de labours	Syndic des éleveurs de chevaux du Nord Ardèche	Concours de labours de chevaux de trait organisé au quartier Posefoy par le syndicat des éleveurs de chevaux de trait
8 septembre	Concours de pétanque	Les conscrits	RDV aux terrains de sport vers 17h. Horaire à confirmer
15- 23 sept.	Spectacle de rues	APSOAR	Temps fort (les dates restent à définir)
5 octobre	Animation à la bibliothèque	Le clos du lecteur	20 h - Espace St Martin : Les mystères de l'Ardèche et de la Drôme... Des histoires insolites, étranges, criminelles et extraordinaires racontées par Claude DIDIER et Jacques DUCLIEU
13 octobre	Opération Brioches	La municipalité	Vente de brioches au profit de l'ADAPEI sur la place du marché et en tournée sur le village
28 octobre	La Tamarisienne - Randonnées pédestres et VTT	APEL (école privée)	Départ très certainement de la salle St Martin (en raison des travaux prévus à la MTL)
11 Novembre	Galop avec les loups	Courir à Peaugres	Inscription, très certainement, sous chapiteau vers la Maison du Temps Libre. Départ des courses à pied (adultes et enfants) des terrains de sport
11 Novembre	Commémoration de la fin de la 1ère guerre mondiale	La FNACA	RDV devant le monument aux morts
25 Novembre	Concert	Melting notes	Eglise
2 Décembre	Téléthon	Le comité des fêtes	Place de l'église
8 Décembre	Illuminations	La municipalité	Début des illuminations, installées dans les rues du village
Début janvier	Vœux	La municipalité	Cérémonie des Vœux à la MTL
3 Février	LOTO	APEL	Loto de l'école privée «Les Tamaris»
Février/ Mars A préciser	Théâtre	Les Baladins	Salle St Jacques
23 Mars	Portes ouvertes	Ecole privée Les Tamaris	Portes ouvertes à l'école privée de 15h00 à 17h00
19 Mars	Commémoration de la fin guerre d'Algérie	FNACA	Cette année la commémoration aura lieu sur la commune de Bogy
Mars	Le printemps des écrivains	Bibliothèque	Espace St martin
7 Avril	Vide grenier et marché artisanal	Amicale laïque	Vide grenier organisé aux terrains de sport
Entre février et avril	Collecte de sang	La municipalité	Collecte à la Maison du Temps Libre de 16h à 19h00 La date reste à définir avec l'EFS
1er Mai	Vogue	Les conscrits	Forains aux terrains de sport et tir à la seille sur la place
8 Mai	Commémoration de la fin de la 2ème guerre mondiale	FNACA	La commémoration aura lieu devant le monument aux morts
12 Juin	L'Ardéchoise	Passage l'Ardéchoise dans le village, cyclistes attendus à partir de 10h.	Parcours enfants à partir de 14h30
21 ou 22 juin	Fête de la musique	La municipalité	A partir de 19h30 sur la place de l'église. Scène ouverte à partir de 21h30 (si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à vous faire connaître)
22 Juin	Fête école publique Les Champs Fleuris	Ecole + amicale laïque	Spectacles des enfants, jeux, buffet-buvette organisés dans la cour de l'école
28 Juin	Fête école privée Les Tamaris	Ecole et l'APEL	Spectacles des enfants, jeux, buffet-buvette organisés dans la cour de l'école

Ces dates sont indicatives et susceptibles de modification.
Pour en savoir plus, consulter l'agenda des manifestations sur le site **www.peaugres.fr** qui fait l'objet d'une mise à jour régulière.

Etat civil 2011

23 NAISSANCES

BARRETEAU Iléna	ANNONAY (07) 18 mai 2011
BEGOT Rémi	ANNONAY (07) 11 mai 2011
BOSC Elisabeth	ANNONAY (07) 08 mai 2011
CHATAGNON Maxime	ANNONAY (07) 15 janvier 2011
COLLE Anaé	ANNONAY (07) 03 février 2011
DELBRAYELLE-DA SILVA COSTA Nathan	ANNONAY (07) 26 juin 2011
DOGNE Anastasia	ANNONAY (07) 04 juillet 2011
DRONIOU BONNEFOY Lyzanne	ANNONAY (07) 27 décembre 2011
FOUREL Méllina	ANNONAY (07) 28 juin 2011
FURMINIEUX Lenaïc	ANNONAY (07) 02 mai 2011
GAGNAIRE Tessa	ANNONAY (07) 19 novembre 2011
GANNE Elizoé	ANNONAY (07) 17 avril 2011
GERY-VIALLET Claris	ANNONAY (07) 19 mai 2011
GIBERT Esteban	VIENNE (38) 02 mars 2011
KIEFFER Milo	VALENCE (26) 01 février 2011
LEORAT Arsène	ANNONAY (07) 24 décembre 2011
LEPOT Clara	ANNONAY (07) 19 janvier 2011
MASCLET Tim	ANNONAY (07) 30 novembre 2011
MILHOT Ambrine	ANNONAY (07) 16 décembre 2011
MOUNARD Joyce	ANNONAY (07) 07 avril 2011
PERUT Anaëlle	ANNONAY (07) 21 septembre 2011
SAUVIGNET Lucas	ANNONAY (07) 07 janvier 2011
TRIMOUILLE Nolan	ANNONAY (07) 05 février 2011

2 MARIAGES

GOMES-FRANCO Bertrand et MOURET Patricia	14 octobre
ORBANO Gustave et GRILLET Anne-Laure	25 juin

8 DÉCÈS

BARBIN René	22 juin 2011
BERNE Joël	21 septembre 2011
LEORAT vve BESSET Juliette	09 juillet 2011
PARRAUD vve DACHIS Henriette	25 avril 2011
RIBONI Eric	11 mars 2011
RICHARD Albert	29 juillet 2011
SALLEE Jacques	02 décembre 2011
VEYRE Louis	11 février 2011

SMG CONSTRUCTION
GIRARD Frères
Maçonnerie générale
Rénovation Aménagement Entretien
07100 BOULIEU LES ANNONAY
Tél : 04.75.67.67.25
Fax : 04.75.67.52.58
www.smg-construction.com

NOUVEAUX ARRIVANTS

La fée d'or

Nathalie Chomette, titulaire du CAP esthétique et du brevet professionnel coiffure, vient de créer son propre institut de beauté «La fée d'or» sur notre commune, après 28 ans d'expérience dans ce domaine. Elle est secondée par Amelisse Duchamp, elle aussi titulaire du CAP esthétique.

Elle propose divers soins du corps (massage, onglerie, épilation...), ainsi que toute une gamme de produits (crème de soin, parfum...) de la marque Sothys. Située dans la rue centrale, l'institut vous ouvre ses portes du mardi au samedi.

Pour plus de renseignements vous pouvez prendre contact au 04 75 32 30 69 ou au 06 24 31 75 51

A.C.O. Qualité Environnement

ACO Qualité Environnement

Originaire de la région et installée avec sa famille à Peaugres depuis près de huit ans, Claire ORIOL a créé en novembre 2011 sa société de conseil et d'audit : « A.C.O. Qualité Environnement ». Elle accompagne les entreprises industrielles et de services dans leur démarche qualité ou Développement Durable (ISO 9001, ISO 14001, etc...).

Claire ORIOL s'appuie sur une expertise acquise au sein d'entreprises de tailles et d'activités variées : Aéroport de Lyon, E.D.F., Vivendi, Accept (Valence), CBS Remorques (St Péray), Frappa... Forte de ces quinze années d'expérience dans le Management QSE, dont la moitié dans un cabinet de conseil, elle met aujourd'hui son savoir-faire au service des entreprises locales, en collaboration avec la C.C.I. Drôme-Ardèche.Vous pouvez la contacter au 06.84.34.40.65
Claire ORIOL - A.C.O. Qualité Environnement
La Nohérie - 28, route de Dorore - 07340 PEAUGRES

Objectifs Bois

Christophe Baudy a créé son entreprise il y a 6 ans. Il a d'abord exercé 3 ans sur Lyon, puis à nouveau 3 ans sur Annonay, avant de s'installer sur notre commune afin de disposer d'une surface plus grande. Il s'agit d'une activité de menuiserie, en neuf et rénovation, en intérieur (pose de mezzanines, travaux de charpente...) comme en extérieur (pose de terrasses en ipé...). Son équipe se compose de trois personnes, un commercial et deux poseurs. Il travaille avec des fournisseurs certifiés PEFC, dans le souci du développement durable.

objectifsbois@hotmail.fr

Rue Centrale - 06 50 75 06 51

TARZAUTO

Titulaire d'un CAP mécanique et carrosserie, Yohan VALENCONY travaille depuis 13 ans dans le garage Renault situé à Boulieu les Annonay. Depuis octobre 2011, il s'est installé en auto-entrepreneur et, tous les après-midi, il vous propose ses services en mécanique et petite carrosserie.

932 Route de Praclos - 06.84.06.92.31 (de préférence les après-midi).

CHL Auto Sport

Christophe Lecureux est un passionné de sport automobile, version Rallye ! Au départ, l'idée était de construire un hangar où stocker les voitures de courses et le matériel, puis en homme d'affaires avisé il a cherché à rentabiliser le bâtiment. C'est ainsi qu'est né CHL Auto sport. Cette petite entreprise propose différents services tournés vers les courses de rallye :

- Préparation et réparation de voitures de course,
- Location de voitures de course avec assistance. Pour l'instant la structure possède deux véhicules : une pour l'asphalte, une pour la terre,
- Vente de pièces détachées.

Gary TETE, ancien élève du Lycée Henry Laurens de St Vallier, est titulaire d'un CAP/BEP mécanique automobile mention électricité et d'un diplôme de mécanicien sport automobile. Il a été mécanicien chez Michel Enjolras PEUGEOT SPORT, il a également été à son compte pendant 3 ans sur le bassin annonéen. Il est aujourd'hui responsable de l'atelier CHL. Il vous accueillera du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

CHL SPORT AUTO - ZA La Boissonnette
04 75 67 82 01 - 06 79 93 75 23
Chl-sportauto@orange.fr

Laurent GANNE - Jus'2Pom

Fort de ses 11 ans d'expérience dans le domaine de la création graphique et de l'imprimerie, Laurent GANNE, de la société jus2Pom Studio vous propose ses services pour la réalisation de l'ensemble de votre communication : Graphisme, Illustration, Mise en page, Site internet, Logotype, Rendu et animation 3D, Multimédia, Vidéo, Impression, Evénementiel, Catalogues en ligne... Sur son site ww.jus2pom.com, vous pourrez voir qu'un certain nombre d'entreprises et de collectivités lui ont fait confiance.

Si le Vin

Natif du village, Sylvain a repris l'exploitation de son grand-père, Louis Badel, fondateur de la cave de Saint Désirat.
Après plusieurs années passées en GAEC avec son cousin Nicolas, Sylvain a décidé d'élaborer ses propres vins. Il vous accueille dans son caveau situé au 229 rue prés château à PEAUGRES. Il pratique une agriculture biologique pour élaborer des vins tel que

St Joseph, Condrieu, vins de pays qui vont réveiller vos papilles. Le Domaine SI LE VIN, vous accueille tous les jours sur rendez-vous au 06-61-52-17-84.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

STEAM ENERGIE

Mr Raguet, fort de son expérience dans le bâtiment et dans l'industrie de l'énergie a choisi d'évoluer professionnellement, en reprenant l'entreprise Géothermie du Vivarais, existante depuis 12 ans, suite au départ en retraite de Mr Liguori. C'est ainsi qu'en février 2011, Géothermie du Vivarais change de gérant et devient STEAM énergie. L'entreprise propose des systèmes de chauffage à énergie renouvelable (pompe à chaleur, solaire etc...).

Composée d'une équipe de 6 personnes, agréée QualiPAC, QualiSOL, STEAM Energie propose ses services en rénovation et en construction neuve (étude et DPE, dimensionnement, installation et entretien).

ZA la Boissonnette - 07340 PEAUGRES
04 75 69 25 30 - info@steam-energie.fr
www.steam-energie.fr

Restaurant DADDY CCOL

Après des études dans les lycées hôteliers de Thonon et Grenoble, Christophe Saurel a d'abord travaillé dans la restauration, avant de se diriger dans la grande distribution en charge de la gestion de rayons agroalimentaires. L'envie de retrouver le contact avec les clients l'a poussé, ensuite, à prendre un poste de directeur d'exploitation dans une chaîne hôtelière. A l'issue de ce parcours riche d'expériences variées et complémentaires, c'est tout naturellement qu'il a décidé, en octobre 2011, de reprendre le restaurant-pizzeria Daddy Cool. Tous les plats présentés sont fabriqués maison, ils sont proposés à la carte ou en menu. Avec sa compagne, Anne-Noëlle, ils vous accueillent du mardi au dimanche, midi et soir (sauf le mercredi soir).

293, rue Prés Château - 04 75 67 30 17
contact@restaurant-daddycool.fr
www .restaurant-daddycool.fr

Nicolas CHATRON

Nicolas Chatron a créé son entreprise en 2002 sur la commune de St Clair. C'est en novembre 2011 qu'il s'installe à Peaugres en reprenant la salle Tracoulat. Depuis, il offre une gamme de prestations qui s'est étoffée : traiteur, plat à emporter, location de salle (Salle l'olivier d'une surface de 500 m² et Salle Palmier de 160 m²). Il dispose aussi d'une flotte de trois camions frigorifiques afin de pouvoir répondre à plusieurs demandes en même temps. Il est secondé par son épouse et une équipe de trois permanents, renforcés par des extras.
Pour l'organisation de vos réceptions, baptêmes, mariage, cousinades... n'hésitez pas à faire appel à ses services.

Départ en retraite de la factrice

Lors de la présentation des vœux de la municipalité, le maire tenait à remercier Christine Challansonnex, jeune retraitée du service postal. Depuis 1988, au volant de sa voiture jaune, Christine a sillonné la commune de Peaugres et livré lettres et colis. Au nom de tous les peaugrois, Ronan Philippe lui a témoigné toute l'affection de la population pour ce service rendu mais aussi pour sa gentillesse et son amour des autres, appréciés lors de chacune de ses tournées. Bonne retraite.

LULU

Un point de départ : Le personnage

Personnage ludique, aux dessins naïfs, lulu propose un monde tendre et joyeux ; les enfants se l'approprient très vite (facile à lire, facile à dessiner) pour en faire l'ami du quotidien. Shirley Magard Royer travaillait à l'origine dans l'animation auprès des jeunes enfants. Elle a voulu trouver une mascotte pour la structure ; c'est comme ça qu'est né lulu. Ce p'tit bonhomme sympa a d'abord été décliné en carte postale.

Une rédaction à quatre mains :

- Une illustratrice : Shirley Magard Royer, dit Shima,
- Une auteur : Betty Ruby, journaliste de formation et surtout l'amie de Shima.

Une belle histoire au-delà des histoires... de lulu :

C'est lors du 1er salon du livre d'Annonay en 2009, et grâce à la rencontre avec la maison d'édition EvaEditions que tout a vraiment commencé.

Aujourd'hui quatre livres ont été réalisés et le 5ème va bientôt sortir. Ceux-ci sont distribués auprès des collectivités en lien avec la petite-enfance, et dans les librairies alentours (Annonay, Boulieu, Davézieux, Bourg Argental et Peaugres).

Il vient d'être référencé par la librairie Decitre, on peut donc aussi le trouver sur Internet.
A l'heure du Made In France, on apprécie tout particulièrement le Made In Ardèche :

- Illustratrice (créatrice de Lulu) : Shimla de Peaugres
- Editeur : EvaEditions de Félines
- Distributeur : Comptoir de l'enseignement de Félines
- Imprimeur : Baylon Villard d'Annonay
- Façonnage : Façonnage Alain de Félines

Selarl BOURGUIGNON CELLIER LACOUR VARILLON
Jean-Yves BOURGUIGNON Philippe LACOUR
Le Géomètre-Expert, l'homme de la juste mesure

- Foncier
- Expertises estimatives
- Topographie
- Bureau d'études techniques VRD
- Lotissements
- Régie d'immeubles
- Infographie
- Diagnostics immobiliers

Repreneur en diagnostics immobiliers des cabinets PONSOT et AP²E

140, quai Jules Roche - 07340 SERRIERES
Tél./Fax : 04.75.34.06.96
Mél : bourguignon.lacour@geometre-expert.fr

EN SOUVENIR DU PÈRE CYRILLE ROMAIN

Ce début d'année 2012 a été marqué par le décès du père Cyrille Romain ; celui-ci fut prêtre sur notre commune de Peaugres durant de nombreuses années, de mai 1966 à la fin 1988. Si l'on rajoute les quelques années passées à Serrières, il est resté dans la région jusqu'en 1995, soit une trentaine d'années. On peut donc dire que la plus grande partie de son ministère, il l'a vécu chez nous.

Il était né en 1932, à Champis, petit village pas très loin de St Péray. Après ses études, tant au séminaire d'Annonay, qu'à celui de Viviers, il a été ordonné prêtre pour le diocèse le 21 décembre 1957. Dès janvier 1958, il rejoignait Aubenas, son premier poste, comme vicaire. Ce fut son apprentissage au « métier de prêtre », comme il aimait le dire. Et courant 1966, donc, il arrivait à Peaugres, village en ce temps là d'à peine 600 habitants, pour y exercer son ministère, cette fois-ci en tant que curé. Il avait 34 ans et succédait au Père Ambroise Vallon qui s'en allait, lui, à Arras Sur Rhône. Il nous disait souvent qu'il a mis ses pas dans ceux de son prédécesseur, tout ce que le Père Vallon avait préssenti, préparé pour faire avancer la paroisse, lui a pu l'accomplir car les esprits étaient prêts, on peut dire qu'il a fait « bouger les lignes ».

Nous étions aussi à la fin des travaux conciliaires de Vatican II (1962-1965) et l'Eglise allait entrer dans un renouveau spectaculaire. Il fallait lâcher prise sur ce qui nous retenait prisonnier pour aller de l'avant ; être des hommes et des femmes « debout » et en marche, comme tournés vers l'avenir. Oui ; c'est cela, le Père Romain a été l'articulation du passé avec l'avenir.

Il a beaucoup œuvré à l'époque pour l'église catholique, qui était encore l'A.E.P., autrement dit une association pour l'éducation des enfants. Cette école qui s'appelle aujourd'hui « les Tamaris » était, et l'est encore, la propriété de la Congrégation des Saints cœurs de Tournon. A ce moment là, dans les années 60, donc, elle était géré par le curé du village, à qui il revenait entre autre, d'organiser avec les gens, kermesses et autres concours de belote pour collecter les fonds nécessaires à son fonctionnement. Il en était le principal responsable en collaboration avec les religieuses, qui étaient les institutrices de l'école. On se souvient de sœur Marie-Damien qui était arrivée ici en même temps que le Père Romain.

Il a aussi beaucoup fait pour l'Association St Martin d'aujourd'hui, qui par la passé n'était pas encore une association loi 1901. Toujours à cette époque, le Père Romain a supervisé les travaux des appartements situés au-dessus de la salle St Jacques.

Dans l'église, qui en avait grand besoin, le Père Romain en a entrepris la rénovation, au début des années 1970. Les nouveaux bancs étaient déjà là, la chaire qui ne servait plus fut démontée, puis réutilisée avec art puisque Mr Fintz, ébéniste à Peaugres, a remplacé l'autel en reprenant les panneaux de bois de cette chaire, où sont représentés sur ses façades, différents personnages de la Bible ; très bel ouvrage. Puis les statues en plâtre, nombreuses à l'époque, ont été remisées pour apporter à l'ensemble, au final, une sobriété harmonieuse.

Pendant de nombreuses années, il a fait le catéchisme à tous les enfants, pour laisser plus tard, la place aux laïcs, mais en partageant la responsabilité encore quelques années.

Il était membre actif de la FNACA, il avait combattu en Algérie, dans les montagnes de Kabilie, et il disait avoir souffert dans sa foi, face à certaines pratiques qu'il a vues pendant cette guerre. Il a gardé secrètement cette blessure et le fait de l'évoquer lui était pénible.

Aumônier du C.M.R. (chrétiens en monde rural) de 1966 à 1988, en homme de la terre, il aimait et avait à cœur de défendre le travail et la vie des paysans.

Lorsqu'il était aumônier diocésain de 1972 à 1984, il a sillonné le département et même la région Rhône-Alpes pour des réunions et encourager les différents mouvements chrétiens. Il a été aussi vicaire épiscopal auprès de Mgr Hermil pour la zone d'Annonay de 1984 à 1992, ce qui s'ajoutait à ses nombreux déplacements, pour visiter cette fois, ses frères prêtres ; il a aussi desservi Bogy et Vinzieux.

En août 1995, il a rejoint le Pouzin pour mettre en place les nouvelles paroisses, quelques années plus tard nous avons appris sa maladie, son long séjour à l'hôpital à Lyon. Puis nous avons été heureux de savoir qu'il s'était remis et avait repris ses activités, jusqu'en 2010, où la maladie a refait surface ; une leucémie qui cette fois ne lui a laissé aucun répit ; et il est parti vers le PÈRE à l'aube de ses 80 ans.

Lors de ses funérailles, les prêtres, qui l'accompagnaient, avaient choisi l'Evangile selon St Jean au CH. 15 où le Christ dit à ses apôtres : « Je ne vous appelle plus serviteur car le serviteur ignore ce que veut faire son maître ; maintenant je vous appelle mes amis, car tout ce que j'ai appris de mon Père, je vous l'ai fait connaître. Alléluia, Alléluia… ». Et encore au CH. 10 V14 « moi, je suis le bon pasteur, je connais mes brebis et mes brebis me connaissent… et je donne ma vie pour mes brebis ».

Pendant tout ce temps, où le Père Romain était à Peaugres, nous avons appris à connaître notre pasteur, car il savait être proche de tous, même de ceux éloignés de l'Eglise. Il a partagé de grands moments de la vie des gens d'ici, sachant écouter et réconforter.

Il a été aussi aumônier du mouvement V.E.A. (Vivre ensemble l'Evangile Aujourd'hui) de 1992 à 1997, où là encore il rencontrait du monde dans le partage tout simple du vécu, à la lumière de l'Evangile. A travers tout cela, comme le Christ avec ses apôtres, il a tenté de nous ouvrir les yeux sur les choses d'en haut, mais tout comme les apôtres, nous avions parfois de la peine à comprendre. Il disait qu'on n'est pas chrétien tout seul, et il croyait vraiment à la concertation, au dialogue, à l'échange ; il savait attendre que les gens décident finalement par eux-mêmes ce qu'il fallait faire et son rôle de pasteur consistait aussi à laisser chacun cheminer à son rythme, pour arriver ensemble à prendre la décision qu'il convient. Sur la paroisse locale de Peaugres, Bogy, Colombier-le Cardinal neuf équipes liturgiques fonctionnent.

D'ailleurs lorsque le Père Romain a fêté ses 50 ans de sacerdoce en 2007, au Pouzin, nous étions quelques-uns de Peaugres à avoir fait le déplacement, heureux de partager avec lui cette grande joie qu'est un jubilé dans la vie d'un prêtre, et ce fut aussi pour tous, un temps d'action de grâce pour toutes ces années d'apostolat. MERCI Père ROMAIN

Des paroissiens et paroissiennes de Peaugres, Bogy et Colombier-le-Cardinal

SAFARI PARC DE PEAUGRES

Le Safari de Peaugres n'est pas un parc d'attraction et il est bien plus qu'un parc animalier : il a été créé pour découvrir, ressentir et partager.

Ce sont plus de 900 animaux de tous les continents que l'on peut admirer. Ils vivent dans de vastes enclos, aménagés de façon à recréer un environnement se rapprochant le plus possible de celui qu'ils auraient dans la nature. **Le rôle primordial d'un parc zoologique est de devenir un espace privilégié de sensibilisation au monde du vivant et d'éveil à la conscience écologique.**

Safari de Peaugres
Empreintes naturelles

Le site propose deux parcours :

- un « circuit voiture ». Dans leur propre véhicule ou en bus[1] les visiteurs traversent la plaine des zèbres, des antilopes et des gnous. Ils peuvent s'émerveiller devant les rhinocéros et les ours blancs. En une heure ils se transforment en **explorateur des terres sauvages.**

[1] *Durant le mois de juillet et août, le parc propose une visite **« circuit voiture » en bus électrique**. Une vision et une approche écologique de cette visite car le bus ne produit ni pollution ni bruit.*

- un « circuit à pied », plus traditionnel.

Au fils des années Le Safari de Peaugres s'est transformé en terrain d'observation et d'émerveillement. Des espaces ludiques dédiés au respect du vivant et à la compréhension de la biodiversité sont nés au circuit à pied.

L'espace aquatique où il est possible d'assister à l'entrainement médical des otaries : moment d'immersion dans les habitudes de vie de ces animaux en présence du soigneur animalier ;

La ferme de Léonie qui propose d'évoluer parmi les écuries, étables, bergerie et poulailler. Les enfants peuvent s'approcher des chèvres naines.

L'espace GITAKI ; 5000 m² consacrés à la grande richesse de la biodiversité locale. Cette aire d'activité originale mêle à la fois savoir et récréation et permet à tous de reconnaître les cris des oiseaux, de se déplacer sur des cordes ou des bois comme le ferait un écureuil, de visiter une reconstitution de tanière de renard ou de hutte de castor.

L'espace « GRIFFES ET CROCS » ; Les plus redoutables représentants de la faune y sont présents et notamment les tigres de l'Amour. Cette sous-espèce, la plus grosse en taille, est en danger critique d'extinction avec un effectif de 450 animaux seulement dans la nature. Le jeune couple accueilli en 2011 a donné naissance le 1er décembre à deux jeunes bébés, un mâle, Youri et une femelle Laïka. Le tunnel de verre qui traverse le territoire des lions et des tigres permet de vivre d'intenses rencontres à quelques centimètres d'eux.

Dans le cadre des activités d'enrichissement du milieu pour les guépards, les soigneurs ont installé un système de « course au leurre » (comme pour les courses de lévriers) afin que les animaux puissent reproduire ce comportement naturel.

La Serre aux 1000 cachettes : Au printemps 2012, une immense serre de 600 m² à la végétation luxuriante accueillera les habitants du vivarium ainsi que des insectes et des grenouilles. Les visiteurs se transformeront en explorateur au milieu des plantes tropicales, à la découverte de ces animaux qui s'avèrent être de véritables champions du camouflage.

Tous les jours en juillet :

SPECTACLE DE MARIONNETTES GEANTES

« Une terrible nouvelle perturbe la douce quiétude d'un après-midi d'été au bord de l'étang : Odette, grenouille cornue qui veille sur sa tribu, vient de recevoir un avis d'expulsion. Les alentours vont être transformés en jardin paysager.

Mais ce que les Humains ignorent, c'est que la souche d'arbre mort sous laquelle Odette a élu domicile est le refuge d'habitants innombrables et d'une vie insoupçonnée. Les locataires de cet étrange immeuble sont d'ailleurs bien décidés à lutter pour préserver leur espace de vie. Mais comment agir ? Comment convaincre les Humains d'ouvrir les yeux sur ce qu'ils ne voient pas ?

Odette la grenouille et ses compagnons d'infortune, André le coléoptère bousier, Philibert le phasme philosophe, et Reine de la Pelote, araignée veuve noire, se lancent dans cette aventure avec comme seules armes leurs mandibules, leurs tarses et surtout…leur humour ».

Découvrez avec eux la vie méconnue des « petites bêtes » grâce à un décor et des marionnettes géantes, 20 fois plus grosses que les espèces qu'elles représentent. Et laissez-vous surprendre par ce monde méconnu car invisible, essentiel à la biodiversité et indispensable aux êtres humains !

Un spectacle pour toute la famille, plein d'humour et de musique pour apprendre tout en s'émerveillant et ouvrir un œil nouveau sur les insectes, les araignées et les batraciens !

L'ASSOCIATION ET DEMAIN a été créée en 2005 pour mettre le théâtre au service de l'éducation à l'environnement. Artistes, scientifiques et pédagogues y unissent leurs compétences pour concevoir spectacles, animations et impromptus alliant rigueur scientifique, humour et exigence artistique.

Chaque année, il y a de nouvelles choses à découvrir. N'hésitez pas à venir vous dépayser à deux pas de chez vous !...

…D'autant plus que les habitants de Peaugres peuvent bénéficier d'un **pass annuel,** valable 12 mois à partir de la date d'achat. Ce pass est à retirer au safari moyennant l'achat d'une entrée adulte à 19 €.

Le pass est gratuit pour les enfants de moins de 13 ans. Il est à demander en mairie et est valable jusqu'au 31 décembre.

Ces pass vous permettront de visiter le parc à volonté. De plus, les personnes de plus de 12 ans (non titulaires du pass) qui vous accompagnent bénéficieront d'un tarif préférentiel (tarif enfant à 16 €- au lieu du tarif adulte à 19 €) lorsqu'ils viennent visiter le parc avec vous.

Pour obtenir ces pass, vous devez vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile récent, d'une photo d'identité.

ARD'BIKE CREW

L'association Ard'Bike Crew est composée de 15 membres, de Peaugres, d'Annonay et des alentours. Elle a pour but de rassembler des pratiquants de BMX sur le terrain que les jeunes ont construit avec l'aide de la mairie et de nombreux parents. Il s'agit d'une junior association (JA), c'est-à-dire qu'elle est gérée par des jeunes mineurs. Le bureau est composé d'Antoine Bonnet (président), Thibaut Perrier (Vice-Président), William Faure (trésorier).

L'association permet aux jeunes d'entretenir le terrain (shappage des bosses, améliorations...), de financer l'achat de matériel (pelles, pioches, râteaux...) et d'organiser des sorties dans des skateparks ou sur d'autres terrains de bosses. Le terrain est ouvert à tous (pour les moins de 8 ans, ils doivent être accompagné d'un parent) et est accessible aux débutants comme aux experts. L'association est aussi ouverte à tous avec des frais d'inscription de 1€. Le terrain de BMX de Peaugres est ainsi devenu un lieu de rencontres pour les jeunes qui viennent s'essayer au freestyle et fait le plaisir de tous.

ACTIVITÉS LOISIRS

CRÉA'PEAUGRES

Avec ses 7 personnes très actives et motivées, la branche Créa'Peaugres d'Activités Loisirs a passé une année bien dynamique.
En octobre, nous avons fait un stage d'encadrement pour réaliser un miroir, sous la houlette de Marion d'Autour de l'encadrement à Davézieux.

Quelques membres ont fait le déplacement à Lyon en mars pour aller à « Version Scrap » (un salon de scrapbooking).
Les activités sont toujours aussi nombreuses et variées : carton plume, pâtes Fimo, perles, diverses cartes, tricot, couture etc...
Comme l'an dernier, nous pensons clore la saison par un pique-nique familial.

ASSOCIATION SAINT MARTIN

L'association St Martin est une association loi 1901, qui gère le bâtiment de la salle St Jacques. Quinze membres s'occupent de cette dernière ainsi que de l'entretien et la gestion. La salle est un lieu de réunions pour différentes associations (écoles théâtre catéchèse et autres). Elles restent un lieu de rencontre pour ceux qui en ont besoin dans la mesure de sa disponibilité.

Le bureau se compose ainsi :
Président : COMBE Louis
Vice Président : COSTE André
Secrétaire : REYNAUD Louis
Trésorier : SASSOLAS Gérard

Si besoin de la salle contacter son président au 04 75 34 80 03 ou 06 61 92 75 47

PEAUGRES

Tous nos modèles sont sur www.gie-adis.fr

Lotissement « Le Clos des Chênes »

Votre VILLA + TERRAIN
à partir de 149 500 € !

CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES

ADIS
LOUER | ACHETER | CONSTRUIRE

Renseignements et Vente :
23 rue Sadi Carnot
07100 ANNONAY

Tel : 04 75 72 00 22

PAROISSE ST CHRISTOPHE LES ANNONAY

Entre Tradition et Nouveauté

L'année pastorale 2011-2012 a débuté le dimanche 2 octobre à la salle polyvalente de Saint-Cyr. Une messe a rassemblé environ 700 personnes. Un repas festif a suivi.

Chaque 4ème dimanche du mois, la messe de 10 h 30 à Davézieux est précédée par une rencontre dès 9 h 30 à l'église. Il s'agit du « DIMANCHE AUTREMENT », c'est l'occasion de découvrir un thème ou un groupe avec un support vidéo ou un témoin. En octobre par exemple, la communauté FOI et LUMIERE nous a partagé la réalité de la personne handicapée. La matinée s'est prolongée par le verre de l'amitié.

Plus de 300 enfants suivent le parcours de catéchèse ; 6 d'entre eux, élèves en CM ou CE se préparent au baptême ; 41 catéchistes bénévoles accompagnent l'ensemble des enfants. Un nouveau groupe « confirmation » ouvert aux jeunes de 4ème et 3ème débute en décembre.

Le rassemblement FESTI'ROC se déroulera à l'Espace Montgolfier le samedi 30 juin après-midi et soirée ; la clôture aura lieu le dimanche. De nombreux groupes sont annoncés. Cette fête de la jeunesse est ouverte à tout public. Le succès de FESTI'ROC 2011 a beaucoup marqué, notamment avec la présence et le témoignage de Steven, ex chanteur du Groupe Alliage.

Enfin, si chaque village n'a plus son prêtre résident, c'est bien une équipe relais qui assure l'accueil et qui peut donner tels ou tels renseignements.

CONSCRITS

Samedi 10 mars 2012 : rencontre autour des fêtes des conscrits de Félines et de Peaugres. A l'initiative des élus de Félines et de Peaugres, une rencontre a réuni les conscrits des deux communes ainsi que des parents, la gendarmerie nationale, l'entreprise Bomba qui assurera l'animation des soirées et la société de sécurité Théos.

En préambule, M. le Maire de Peaugres rappelait la nécessité d'accompagner les conscrits afin que leur manifestation se déroule dans les meilleures conditions. Il soulignait l'importance de la présence de tous les intervenants autour de la table.

Cette réunion aura permis de fixer l'organisation des soirées et de clarifier le rôle de chaque intervenant. Ont notamment été abordés les rôles respectifs de la gendarmerie, des agents de sécurité, l'implantation du chapiteau, la mise en place du stand « capitaine de soirée » et la gestion des extérieurs (parking et route adjacente).

Le commandant de la brigade de gendarmerie d'Annonay a précisé qu'une présence renforcée devrait être mise en place, notamment afin de prévenir les éventuels débordements.

Voici quelques photos sympathiques de notre vogue 2012 par les classes 2013-2014. Nous en gardons un très bon souvenir, l'accueil des villageois a été comme chaque année chaleureux et agréable malgré le temps et nous les remercions de tout cœur.

GUION PATRICK T.P.
Terrassement - Démolition - V.R.D. avec BRISE-ROCHE
TRAVAUX PARTICULIER ET PROFESSIONNEL
V.R.D.
TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
DEMOLITION
625, route de Combalat
07340 FELINES
Email : guionpatricktp@orange.fr
Tél./Fax 04 75 32 53 36 - Port. 06 64 98 12 06

BAR-HOTEL-RESTAURANT
"L'AUBERGE"
Rue centrale - 07340 Peaugres
Piscine / Terrasse ombragée
Tél. : 04 75 34 80 44

www.lecamionpizza-lanapo.com
Depuis 1993
Andance Le jeudi "Sur la place"
Félines Le Samedi "Rond-point de la Remise"
Serrières Le Vendredi et le Dimanche "Quai Nord face au PMU"
La Napoletana
LE CAMION PIZZA
Téléphones
06 07 54 34 64 / 06 84 80 98 49

CANTON VIE ENSEMBLE

Présidente : Emmanuelle DEYGAS,
Architecte à Félines.
Vice-Président : Emmanuel BRIAS,
Boulanger-Pâtissier-Chocolatier à Peaugres.
Vice-Président : Patrice SEGURA,
Electricien à Charnas.
Secrétaire : Stéphanie BLERVAQUE,
Fleuriste à Peaugres.
Trésorier : Jean-Luc PIRODON,
Coiffeur à Serrières.
Secrétaire adjoint : Raphaël BERTHAUD,
Vente et réparation de machines agricoles
Motoculture à Félines.
Trésorier adjoint : Léo GAGNAIRE,
Boulanger-Pâtissier à Peaugres.

Quelques membres de Canton Vie Ensemble.

Canton Vie Ensemble, l'union des professionnels du territoire des 11 communes de la communauté de communes Vivarhône compte aujourd'hui 27 adhérents qui ont mesuré **la nécessité et l'importance de se fédérer** afin de mettre en place des démarches collectives, d'aborder les points forts du développement local du territoire, pour **promouvoir les activités présentes, multiples sur notre secteur.**

Ce dynamisme est renforcé par l'Opération Rurale Collective (ORC) qui a pour but de mettre en place des actions avec les acteurs du territoire (les 11 communes) ceci afin de **maintenir, renforcer et promouvoir nos services de proximité, notre savoir-faire, nos spécificités.**

Voici quelques-unes des actions qui ont jalonné l'année 2011 :

Organisation à **Bogy en avril d'une Chasse à l'œuf** accompagnée d'«Ateliers Cirque» pour enfants,

Opération **«Une Maman, une Fleur»** mise en place pour la fête des mères, (1300 roses offertes sur le territoire).

Opération **«Donnons ensemble racine au commerce de proximité»** 1 arbre offert à chaque école du territoire (12 arbres distribués).

2012, Une année charnière...

Canton Vie Ensemble, jeune d'expérience en son début, est aujourd'hui après une période de construction, de prise de marques, dans une phase de réflexion où elle mesure la nécessité du soutien des acteurs locaux, mais également le besoin de se structurer davantage, de réajuster et cibler ses actions pour renforcer son image d'intérêt collectif.

Plusieurs idées sont en émulsion : elles verront le jour et auront encore plus de force si la diversité des activités du territoire est représentée : alors professionnels rejoignez-nous !

36, Place de l'Eglise - 07 340 PEAUGRES
Contact présidente : Emmanuelle DEYGAS
(Bureau) 04.75.33.45.53

FNACA

19 Mars - Colombier le Cardinal

8 Mai - Peaugres

11 Novembre - Peaugres

TENNIS CLUB :
Nadine Delorme médaillée

Ce dimanche 7 janvier 2012, fête de l'épiphanie, tout le petit monde du tennis était réuni à la maison du temps libre pour partager galettes et pognes.

Bien que n'ayant pas eu la chance de trouver la fève, Nadine Delorme était la reine de la soirée. Secrétaire du club depuis 2001 elle s'est vue remettre la médaille de bronze de la jeunesse et des sports des mains de Robert Herelier, président du Comité Départementale des Médaillés Jeunesse et Sports. Une récompense mérité qui reconnait le travail effectué au sein du tennis club de Peaugres depuis de nombreuses années.

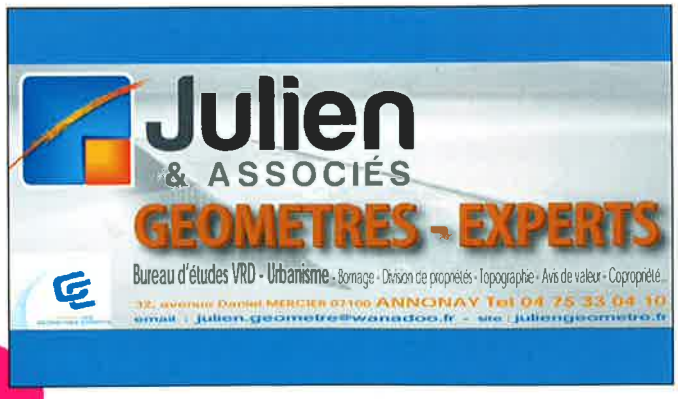

CLASSE EN 1

Samedi 3 décembre 2011 au soir, quarante six classards des années en « un » se sont retrouvés avec leur famille, à la salle Olivier à Montanet. Quatre vingt ans séparaient Jeanne Jacob, la doyenne de l'assistance et Timéo Chalandard, tout juste deux mois. Au cours du repas, préparé par Nicolas Chatron et son équipe, la convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Un moment de rencontre inter générations apprécié par l'ensemble des participants.

MATINÉES MARCHÉ

Amicale Laïque - 22 octobre

Conscrits - 24 mars

Conscrits - 5 février

LES CHAMPS FLEURIS

L'école accueille 120 élèves répartis en 5 classes à plusieurs niveaux : la classe des Tout Petits- Petits- Moyens- Grandes Sections de Sandrine Mazet, la classe des Grandes Sections- CP de Nadine Toularastel (remplacée par Pierre Milloud depuis janvier 2012), la classe des CE1-CE2 de Valérie Moulin, la classe des CE2-CM1 de Véronique Ruebrecht et la classe des CM1-CM2 de Christine Brieu.

Pour les temps partiels, ils sont assurés par :

- Melle Buniazet Virginie, le lundi pour la classe des GS/CP.
- Melle Evrard Ophélie, le lundi pour la classe de CE2/CM1.
- M. Pierre Milloud, le lundi pour la classe de CE1/CE2 car Mme Moulin remplace Mme Toularastel sur le poste de direction durant son congé maternité.

Les horaires de l'école : 8h20-11h30 puis 13h30-16h40.

L'aide personnalisée, qui est mise en place depuis 2008 pour les élèves qui ont besoin d'être soutenus, se fait de 13h à 13h 30.

Au sein de l'école, il existe différents lieux :

La salle de motricité, qui sert tous les jours aux petits qui ont besoin d'affiner leur motricité et environ 3h par semaine à partir du CP.

La salle informatique (complétée par 12 ordinateurs portables et un Tableau Blanc Interactif).

La salle de garderie qui se tient à l'étage du bas dans une pièce partagée avec le centre aéré.

Les 4 classes de primaire comportent un double niveau, la classe des CM se trouvant à l'étage du bas.

La classe des TPS-PS-MS-GS a des toilettes adaptées aux petits et contient la salle de sieste.

Le bureau de direction : la directrice a un jour de décharge le lundi et peut s'occuper de l'administratif, si vous souhaitez un rendez-vous, préférez ce jour-là.

La tisanerie sert aux repas de l'équipe, à la cuisine des enfants, à faire des photocopies.

Il y a 2 cours, une cour en contrebas qui est constituée de sable et qui sert au sport à l'extérieur, une cour en haut constituée d'herbe qui a été aménagée en 2007 : installation de panneaux de basket, mise en place d'une plate-forme et de cages pour le foot; vélos, trottinettes et chariots pour les plus petits ainsi qu'une structure de jeux.

Les enfants passent la récréation en partie ensemble, les enfants de TPS-PS-MS-GS passent la récréation ensemble puis vient le tour des autres élèves.

Les ATSEM aident avec beaucoup de compétence et d'implication les enseignants de TPS, PS, MS et GS dans les classes. L'école accueille 4 ATSEM, 2 le matin et 2 l'après-midi en alternance : Mme Nathalie Celette, Mme Murielle Paquien, Mme Fabienne Desgrand, Mme Françoise Artu et Mlle Adeline Gouyet (stagiaire).

Il existe une garderie périscolaire au sein de l'école, gérée par la mairie.

Le tarif est de 1€ de l'heure compté par ¼ d'heure, le premier ¼ d heure est gratuit. La garderie est payable en fin de chaque mois.

Les horaires de garderie sont : de 7h30 à 8h20, de 11h30 à 12h30, de 13h00 à 13h20, de 16h30 à 18h00.

Il n'est pas nécessaire de prévenir à l'avance pour les enfants qui vont à la garderie, mais pour les petits, il est plus sûr de prévenir l'ATSEM ou la maîtresse.

Les enfants à partir de 3 ans peuvent aussi manger à la cantine située dans le bâtiment juste à coté de l'école, gérée elle aussi par la mairie.

Les enfants prennent leur repas en commun avec les élèves de l'École Privée des Tamaris et sont surveillés par les ATSEM. Chaque jour, les parents ou l'enfant indique lui même qu'il mange à la cantine en le notant sur la liste journalière positionnée sur le tableau noir à côté de la classe de Sandrine Mazet.

Cette année 2011-2012, une intervenante du syndicat des 3 Rivières est venue dans toutes les classes de l'école afin de mener un travail sur la rivière, en particulier pour l'étude du monde aquatique, de sa faune et de sa flore. Les élèves vont apprendre à respecter la rivière, son environnement et les animaux qui y vivent ainsi que les relations entre les différents animaux.

Ces interventions se feront en classe et sur le terrain (à Peaugres).

Depuis plusieurs années, les élèves de CE1-CE2, CE2-CM1, CM1-CM2 bénéficient de 10 séances de natation à la piscine de Vaure à Annonay, cela n'aurait pas été possible

Les Champs Fleuris

sans l'importante participation financière de l'Amicale Laïque et de la mairie.

L'intervention en musique, de Ronan Journeaux mandaté par le Conseil Général et financé par la mairie, a permis de mettre en place un projet sur le thème des chants traditionnels. Avec cet intervenant, les élèves de CE2/CM1 ont participé à la création d'un spectacle musical « Musimômes » qui a eu lieu les 7 et 8 juin 2012 à l'espace mongolfier à Davézieux. Les élèves ont pu découvrir l'univers du spectacle et se produire dans des conditions techniques professionnelles lors de 3 représentations. Le thème de ce spectacle était la culture « Bélé », musique et danse de la Martinique.

De nombreuses visites culturelles ont ponctué cette année scolaire :

Au théatre d'Annonay, les élèves de TPS, PS, MS, GS et CP ont découvert le spectacle « 7, 8, 9 Boniface ».

Les maternelles ont continué leurs rencontres d'échange avec les enfants de la crêche « l'îlot câlin » (recettes, contes, activités, jeux etc.).

Les élèves de CE1-CE2 et de CE2-CM1 sont allés à Soyons pour visiter le musée de la préhistoire et pour participer à des fouilles archéologiques.

Les élèves de CM1-CM2 ont visité un atelier de tissage à Lyon puis ont découvert l'univers des Canuts lors d'une visite guidée dans le quartier de la Croix Rousse.

Comme chaque année, une rencontre sportive est prévue au mois de juin entre les élèves de CM de l'Ecole des Tamaris et de l'école des Champs Fleuris, organisée par la municipalité.

Des sorties sont prévues en fin d'année :

Pour les élèves de PS, MS, GS et CP, une journée au palais idéal du facteur cheval ainsi qu'au labyrinthe végétal à Hauterives.

Pour les élèves de CE1/CE2 et CE2/CM1, une visite au musée d'art moderne, pour les élèves de CM1/CM2, une visite au musée de la résistance puis, ces 3 classes iront ensemble au planétarium.

La fête de l'école a eu lieu cette année le 23 juin.

AMICALE LAÏQUE

C'est une association composée de parents d'élèves de l'école des Champs fleuris, une équipe dynamique qui soutient financièrement les projets de l'équipe enseignante (sorties pédagogiques, activités sportives et culturelles...). L'association travaille à maintenir et à améliorer les moyens matériels nécessaires à l'accueil des enfants.

Cette année nous avons organisé différentes manifestations :

En octobre, la matinée moules-frites a connu un grand succès, nous remercions les villageois pour leur présence.

En novembre, le traditionnel repas choucroute/tartiflette permet de passer une soirée conviviale entre amis ou familles, il permet la connaissance des nouvelles familles.

En décembre, le spectacle de noël «la pépinière des sons» a retenu l'attention des petits et des grands. Les enfants ont pu découvrir la naissance d'un son. L'artiste travaille uniquement avec des instruments fait à partir de bambou ou de roseau. A la fin de celui-ci les enfants ont pu poser différentes questions à l'artiste. L'après midi se termina avec le passage du père noël dans chaque classe.

En mai, vente de bulbes, fleurs, arbustes pour égayer jardins et balcons.

Le premier dimanche d'avril a eu lieu le 8 ème marché artisanal, produits régionaux, vide grenier. Les artisans ont pu faire découvrir leurs créations, les producteurs ont pu faire découvrir leur savoir faire, et les nombreux visiteurs ont pu chiner et réaliser de bonnes affaires, les plus matinaux étaient présents bien avant le levé du jour...

Le samedi 23 juin, la fête de l'école clôturera l'année scolaire. Elle débutera par le spectacle des enfants, se poursuivra par la kermesse, le tirage de la tombola et un repas partagé entre les enfants, les parents et l'équipe enseignante.

Composition du Bureau :
Président : Laurent LE MAON
Vice-Président : Emmanuel COROMPT
Trésorière : Martine CHAPPAT
Vice-Trésorière : Stella MONTABONNET
Secrétaire : Marylin LE MAON
Vice-secrétaire : Mauricette DUPLANY
Chargée de la communication : Maryline COSTE
Chargée du marché artisanal : Natacha TEILLAS
Membres actifs : Olivier BARNAY, Nicolas BERT, Karine BUISSON, Denis CHALANDARD, Amandine NIZZA, Carine COROMPT, Claude CHAPPAT, Emilie COMBALOT, Nadine FANGET, Brigitte FAURIE, Stéphane GAITERI, Julie CARREZ, Sonia SCHMILOVITZ, Sandra GERET FANGET, Jacques SALLAZ DAMAZ, Yvan TEILLAS, Chantal VILLIEN, Laeticia CLEMENT, Marie-Hélène BURGER, Lionel VITALI, Claire ORIOL.

LES TAMARIS

François Berthoux, nouveau directeur de l'école des Tamaris

Cette année, François Berthoux a fait sa rentrée à l'école privée des Tamaris. Marié et père de deux enfants, il enseignait, depuis huit, à Satillieu dont six ans à la direction de l'école Saint Jean Baptiste de la Salle. Il remplace Catherine Glaizal qui a laissé la direction et qui a repris un poste d'enseignante à Satillieu. Il enseigne dans la classe du cycle 3 (CE2-CM1).

Un « Homme » à la direction de l'école privée de Peaugres, c'est une grande première dans l'histoire de cette institution sous tutelle des Sœurs des Saints Cœurs de Tournon, congrégation fondée en 1820 par l'Abbé Jean-Baptiste Chabanel qui avait installé sa maison mère à Peaugres.

Tout au long de l'année scolaire, l'équipe enseignante a pu mener plusieurs projets pédagogiques qui lui tenaient à cœur et, si certaines activités étaient déjà connues, quelques nouveautés sont venues les compléter. Par ailleurs, cette année se veut également une transition vers d'autres projets qui pourraient voir le jour dès la rentrée prochaine.

Tamari'Jazz

Soucieuse de conserver une trace des projets musicaux et de valoriser la création artistique de ses élèves, l'école a lancé l'enregistrement d'un CD sur le thème du jazz. Grâce aux compétences et l'investissement de Sébastien Chadelaud, musicien intervenant dans les écoles par le biais du Conseil Général et de la mairie, toutes les classes ont participé à la préparation de plusieurs chants, reprises ou compositions originales. La jaquette a, quant à elle, été élaborée à partir d'illustrations sélectionnées parmi les travaux des élèves.

Nous avons eu recours aux services du studio Solu'Son et d'Emilien Buffa, ce qui nous a permis d'obtenir un son de qualité professionnelle. Cet ambitieux projet a pu voir le jour grâce au soutien sans faille de l'APEL, l'association des parents d'élèves.

Ce projet nous a particulièrement mobilisé et s'est trouvé très stimulant pour les élèves. Il a permis d'éduquer à l'écoute et au travail en commun, de développer et structurer l'imaginaire, de travailler le vocabulaire.

L'école des Tamaris a, de plus, été invitée par l'école St Jean-Baptiste de La Salle, à Satillieu, à participer au troisième festival de chorale, le Festi'chœur, qui a rassemblé plus de 150 choristes et au cours duquel nous avons interprété trois reprises du CD Tamari'Jazz.

Des interventions et des projets pédagogiques tout au long de l'année.

Depuis septembre 2011, l'équipe enseignante a été accompagnée, dans son travail auprès des enfants, par divers intervenants en langue vivante (anglais à partir de la Maternelle Grande Section), en musique, cirque et en EPS (rugby, vélo). Les élèves de GS, CP, CE2 et CM1 ont bénéficié de séances de natation à la piscine d'Annonay. Un projet de correspondance scolaire avec des élèves américains a également été lancé.

Des visites et des sorties scolaires ont apporté un complément aux activités pédagogiques menées en classe par les enseignants : visite du musée César Filhol à Annonay, vidéo-conférence sur la biodiversité avec Planète Mômes, spectacle de marionnettes à fils avec Coline, intervention de quelques parents lors de la semaine du goût, défilé costumé pour la Mi-Carême, chasse aux œufs pour les plus petits, capoeira... ainsi qu'une version inédite du Petit Chaperon Rouge en guise de spectacle de Noël !

Une mention particulière est décernée à deux de nos élèves qui se sont qualifiées pour les finales départementales d'éducation à la sécurité routière, encadrées par la gendarmerie nationale.

Notre projet de soutien a été reconduit pour venir en aide aux enfants ayant des besoins plus spécifiques. Nous avons également eu la possibilité, au cours des vacances de Pâques, de travailler avec certains élèves de CM1 et CM2, volontaires pour consolider certaines bases de français et de mathématiques.

Les interventions pédagogiques n'ont pas concerné seulement les élèves puisque les enseignants ont suivi une formation PSC1 - Premiers Secours - avec M. Laurent, papa d'élèves et pompier de profession. Ceci leur

a permis de se familiariser avec l'utilisation d'un défibrillateur ainsi que de revoir certains gestes d'urgence.

BOYER - ROUX
ENTRETIEN D'ESPACES
INDUSTRIELS COLLECTIFS PARTICULIERS
TÉL. : 04 75 32 14 28 - FAX : 04 75 33 69 37
Av. Rhin et Danube - PEA de Marenton 07100 ANNONAY

Ebénisterie Menuiserie
E.U.R.L. Pierre BARGUES
Ebénisterie : meubles (massif, mélaminé) cuisine, salle de bains, dressing
Menuiserie : fabrication et pose menuiserie bois, alu, escaliers, portes int/ext., volets, stores, volets roulants
Z.A. la Boissonnette
07340 Peaugres
Tél./Fax : 04 75 32 51 46
E-mail : p.bargues@free.fr

Les Tamaris

Concours « DEFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇAISE »

Une classe de CM2 a participé cette année au concours « défense et illustration de la langue française », organisé par l'AMOPA, Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques.

Plusieurs récompenses sont venues gratifier nos élèves, dont un au niveau national, le prix de réhabilitation de l'écriture ; les jurys départementaux ont choisi cinq copies manuscrites, tous niveaux confondus. Le jury national a examiné ces copies venues de toute la France et a désigné les meilleures au plan de la calligraphie. Louane Laurent s'est vue attribuer le deuxième prix.

La remise des prix a eu lieu à Privas en présence de Madame Brennan-Sardou, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale de l'Ardèche (nouvelle appellation officielle de Madame l'Inspectrice d'Académie) et de Mme Reynaud, représentante des Palmes Académiques. Un grand bravo aux participants, aux lauréats et à leur maîtresse, Mme Verney !

Travaux et projets de travaux.

Une soirée travaux a eu lieu début mai au cours de laquelle plusieurs parents outillés et motivés ont donné un peu de leur temps pour tailler, couper, visser, fixer, débarrasser, graisser, réparer... Bref, toutes les petites choses indispensables à tout bâtiment et qui permettent de le maintenir en très bon état.

De significatifs travaux d'aménagement auront lieu à court terme, qui bénéficieront à tous nos élèves, qui nous permettront de mener nos projets pédagogiques avec plus d'espace et de confort et d'accueillir tous les enfants, dans toutes leurs diversités. Ces travaux sont le fruit d'une réflexion engagée avec toutes les parties prenantes de l'école, AEP/OGEC, APEL, tutelle congréganiste et équipe pédagogique.

Des services pour tous

Les enfants peuvent être accueillis dès 7h30 le matin, en garderie, déjeuner à la cantine avec leurs camarades de l'école des Champs Fleuris et peuvent bénéficier, en fin d'après-midi, d'une garderie et d'une étude surveillée jusqu'à 18h30.

Nos horaires sont les suivants :

8h15 – 11h45 et 13h30 – 16h15.

Une magnifique cour de récréation fait le bonheur de tous nos élèves, d'autant plus que divers équipements y sont installés (panneaux de basket, cages de foot....). Les plus petits, quant à eux, ont leur propre cour de récréation, avec toboggan, maisonnette, petits vélos...

Deux associations sont rattachées à l'école : l'A.P.E.L (association des parents d'élèves) et l'A.E.P/O.G.E.C (organisme de gestion) mais également notre tutelle : La Congrégation des Sœurs du Cœur de Jésus et de Marie de Tournon, qui nous accompagne dans nos projets, dans la recherche de qualité de l'enseignement et de l'éducation proposés mais également dans le bon fonctionnement de l'établissement.

Notre établissement, ouvert à tous sans aucune distinction, est de confession catholique. De ce fait, nous proposons, pour ceux qui le désirent, un éveil à la foi de la maternelle au CE1, et un parcours catéchétique du CE2 au CM2, sur temps scolaire.

Nous profitons de ce courrier pour souhaiter une excellente fin d'année à tous nos élèves, petits ou grands, et remercions leurs parents de la confiance qu'ils nous accordent.

François BERTHOUX, Chef d'Etablissement

Contact : Ecole Catholique
« Les Tamaris » 128 rue de Colombier
07340 PEAUGRES - Tél : 04 75 34 83 60
dir.peapr@orange.fr

L'APEL

Toute l'équipe de l'association des parents d'élèves de l'école des Tamaris remercie l'ensemble des bénévoles contribuant à la réussite des différentes manifestations.

Malgré une météo capricieuse pour la Tamarissienne et un froid glacial au loto, les participants étaient au rendez-vous et ont ensoleillé ces journées festives.

Grâce à une équipe solidaire et joviale, ces manifestations se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur.

La fête de l'école a eu lieu le 30 juin 2012 dans l'enceinte des Tamaris, l'occasion pour petits et grands de fêter l'arrivée des vacances bien méritées.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre car si les enfants deviennent collégiens, les parents eux sont soucieux de la relève de l'APEL.

A retenir :

- 28 octobre 2012 la Tamarissienne départ à l'école des Tamaris
- 3 février 2013 le loto

Mireille, notre secrétaire

Connaissez-vous L'ADMR L'Association du service à domicile ?

L'association ADMR de Peaugres est une association intercommunale qui couvre 9 communes du nord Ardèche : de St Cyr à St Jacques d'Atticieux (en passant par Peaugres et Félines).

Elle est affiliée à la fédération départementale ADMR – 65 associations en 2011.

Quels services peut-elle vous apporter ?

Les aides à domicile – personnels qualifiés – peuvent intervenir chez vous si :

- vous êtes **agés, handicapés,** et avez besoin d'aide dans votre vie au quotidien : préparation des repas, ménage, entretien du linge ; mais aussi pour les actes de la vie courante que vous ne pouvez plus effectuer seuls
- Vous **revenez d'hospitalisation**
- **Problémes familiaux : Jeunes familles,** naissances, grossesse difficile, **garde d'enfants** etc.
- Vous avez besoin d'une Télé-assistance à domicile
- Ou **tout simplement pour une aide personnelle** avec un financement en gestion directe (sans aide mais 50 % déductible de vos impôts) : ménage, repassage, accompagnement, transport…

L'association est à votre écoute pour tout problème autre… N'hésitez pas à la contacter…

Son implication :

La réponse aux besoins sur ce territoire a nécessité 23 100 heures d'intervention assurées actuellement par 29 salariées. Nous avons apporté en 2011 une aide à prés de 200 usagers et employé 35 salariées (18,20 ETP).

Son implication dans la commune :

L'association est gérée par une équipe de bénévoles (8) qui assurent en outre le lien social auprès des personnes aidées.

Sur notre commune 42 personnes aidées et 4.559 heures d'intervention, ce qui représente 21 % de l'activité totale de l'association.

Où nous contacter ?

Le bureau de l'association est situé au 51, rue de l'Egalité à Peaugres (près de la pharmacie).

Il est ouvert au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h 30.

Notre secrétaire, Mireille, vous y accueillera et vous donnera tous les renseignements dont vous aurez besoin.

En dehors de ces heures, vous pouvez laisser un message sur le répondeur au 04.75.32.91.46 ou envoyer un e-mail à : info.peaugres.fede07@admr.org.

Nous vous contacterons dans les plus brefs délais.

Comment procéder ?

Les responsables de l'association vous aideront à remplir les dossiers de prise en charge auprès du Conseil Général (APA), des caisses de retraite, de la CAF, des mutuelles… et organiseront avec vous le planning des interventions.

Pour tout autre renseignement la fédération départementale ADMR a mis à votre disposition un numéro d'appel gratuit : 0800.07.77.77

L'avenir de l'association :

La gestion d'une telle association employant prés de 30 salariées et intervenant chez 200 usagers n'est plus à la portée d'une équipe de bénévoles, aussi impliquée soit-elle. Depuis plusieurs années, nous réclamons de la fédération, une professionnalisation de la gestion (ressources humaines et plannings).

En 2010, un projet de regroupement avec l'association de Serrières, a été étudié mais se heurte à une grande difficulté : la création d'un bureau unique ce qui entraînerait inévitablement la perte de la proximité.

Ce projet a été longuement discuté lors de notre assemblée générale du 4 mai dernier à Félines, en présence de Mr Rodriguez Christian, président fédéral et de nombreux élus municipaux dont Richard Molina, président Vivarhône et Denis Duchamp, Conseiller général… Une réunion est programmée (élus et fédération) le mardi 22 mai 2012 pour tenter de trouver une solution.

Nous restons très attentifs à ces évolutions et renouvelons l'appel pour que de nouveaux bénévoles viennent renforcer notre équipe. N'hésitez pas, nous avons besoin de vous !

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
OSSATURE BOIS
Abri, Auvent, Kiosque
ets. Bellevegue depuis 1947
MENUISERIE - Bois - Alu - PVC
Dressing, Parquet, Moustiquaire
Store int/ext, Volet roulant, Garage
Atelier et Show room
ZA le Flacher 07340 FÉLINES
Tél. 04 75 34 83 14 - Fax : 04 75 34 86 17 - sarlbellevegue@orange.fr

SNB
Peinture - Décoration
Tél. 04 75 33 17 31
snb-barbato@wanadoo.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL ENFANCE ET JEUNESSE : VERS UNE POLITIQUE ENFANCE ET JEUNESSE GLOBALE

Qu'est-ce qu'un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) ?

Il s'agit d'un contrat d'objectif et de cofinancement passé entre la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole et des Communes, afin de proposer un service en matière d'accueil des jeunes de moins de 18 ans. Ce contrat est conclu pour une période de 4 ans.

Le CEJ, qui est arrivé à son terme en décembre 2010, était scindé en deux volets :

Le volet « Enfance » pour les 0 à 6 ans concernait 6 communes : Bogy, Colombier le Cardinal, Félines, Peaugres, Vinzieux, Charnas regroupées en SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) était géré par l'AGCI (Association de Gestion de la crèche Intercommunale).

Le volet « Jeunesse » pour les 6/17 ans était porté uniquement par la commune de Peaugres, avec un accueil les mercredis et pendant les vacances scolaires, géré par l'association « Activités Loisirs » pour les 3/11 ans et un accueil spécifique pour les plus de 11 ans (pré ados et ados).

Quelques dates :

- 2004 : ouverture de la crèche multiaccueil gérée par l'AGCI
- 2005 : création d'un syndicat intercommunal (SIVU) qui assure l'interface entre les communes et la crèche
- 2007 : ouverture d'un centre de loisirs permanent à Peaugres par l'association Activités Loisirs, financé par la commune de Peaugres et la CAF
- 2010 : diagnostic jeunesse sur les six communes afin d'élaborer un projet en direction des adolescents.

Dans la continuité, l'année 2011 marque une nouvelle étape de ce travail collectif :

- la compétence du syndicat est étendue à la jeunesse, il devient le syndicat intercommunal Enfance et Jeunesse
- un Relais Assistants Maternels est créé sur le territoire, grâce à la prise en main du projet par l'AGIPE (Association Gestion Intercommunale Petite Enfance, ex-AGCI)
- le centre de loisirs de Peaugres devient intercommunal, accessible à toutes les familles du territoire. Le projet de l'association Activités Loisirs se trouve conforté par le soutien de toutes les communes
- la mise en place d'actions pérennes en direction des adolescents, dans la continuité du diagnostic jeunesse, avec un co-financement important de la Caisse d'Allocation Familiale
- fin 2011, signature du Contrat Enfance-Jeunesse 2011-2014 par le SIVU, la commune de Saint Jacques d'Atticieux, la Caisse d'Allocation Familiale de l'Ardèche et la Mutualité Sociale Agricole.

Cette dynamique n'est possible que grâce au travail remarquable des associations et de l'investissement des bénévoles et des parents en leur sein. La CAF de l'Ardèche ainsi que le Conseil Général et la MSA apportent une aide financière aux actions.

Ski à Autrans

Construction du terrain de BMX

Festival international des sports extrêmes à Montpellier

SIGNATURE DU NOUVEAU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE :

De la petite enfance à l'adolescence, chacun y trouvera sa place...

Un nouveau Contrat Enfance Jeunesse vient d'être signé par les représentants de la CAF de l'Ardèche et les maires des communes du SIVU (Bogy, Charnas, Colombier-le-Cardinal, Félines, Peaugres et Vinzieux) ainsi que la commune de Saint Jacques d'Atticieux. Il est valable jusqu'en 2014.

Ce qui change par rapport au premier contrat signé en 2008 :

La compétence du syndicat est étendue à la jeunesse de 0 à 17 ans. Il devient un syndicat intercommunal Enfance et Jeunesse. La dénomination « SIVU de la crèche intercommunale et du CLSH de Peaugres » est remplacée par « SIVU Enfance et Jeunesse ». La commune de St Jacques d'Atticieux est signataire du CEJ pour le Relais Assistants Maternels. Le niveau d'accueil (25 places conventionnées) de l'Ilot Câlin est maintenu.

Suite à la fermeture du RAM d'Annonay, un Relais Assistants Maternels est créé sur le territoire. Ce relais est porté par l'AGIPE (Association Gestion Intercommunale Petite Enfance, ex-AGCI). Une animatrice responsable du relais assure des fonctions d'accueil et d'animation auprès des assistantes maternelles et des familles des communes du SIVU + Saint-Jacques d'Atticieux. Le Centre de Loisirs de Peaugres devient intercommunal. Toutes les communes du SIVU participent à son financement. Le projet de l'association Activités Loisirs se trouve conforté. Cela permet notamment la pérennisation de deux postes d'animateurs (animateur enfance et animateur jeunesse), en plus du poste de direction et des animateurs vacataires. Un accueil pour les pré-adolescents (10-13 ans) est mis en place par l'association Activités Loisirs (mercredis et vacances scolaires).

L'organisation de séjours pour pré-adolescents et adolescents par l'association Activités Loisirs. La mise en place d'actions (accueil, activités, accompagnement de projet) en direction des adolescents, dans la continuité du diagnostic jeunesse.

Les grandes lignes financières : Un taux de cofinancement supérieur à 55 % avec un engagement global de la CAF plafonné à 332 383 € sur 4 ans (dont 167 485 € pour le volet enfance et 164 898 € pour le volet jeunesse) ; un engagement global de la MSA plafonné à 19 643 € sur 4 ans ; une subvention annuelle du Conseil Général de 10 000 € pour la coordination ; une subvention annuelle pouvant atteindre 22 500 € de la CAF pour l'expérimentation adolescents et une participation annuelle totale des communes de 80 000 à 90 000 € (toutes activités enfance et jeunesse confondues).

Contrat Enfance Jeunesse

En résumé, aujourd'hui...

ardèche LE CONSEIL GÉNÉRAL

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf de l'Ardèche

msa santé famille retraite services

Projet jeunes 14-17 ans et plus
Partenariat SIVU/Activités Loisirs
Animateurs référents :
Maxime GOUTAGNEUX (SIVU)
Florent LATELLA
(Activités Loisirs)

Accueil pré-ados 10-13 ans Les kiris
Association Activités Loisirs
Rue de l'égalité
07340 PEAUGRES
Tél : 04 75 33 81 09
Animateur référent :
Florent LATELLA

Coordination
portée par le SIVU
Animateur :
Maxime GOUTAGNEUX

Syndicat Intercommunal Enfance et Jeunesse
36, place de l'Eglise - 07 340 PEAUGRES
6 communes partenaires :
Bogy, Charnas, Colombier le Cardinal, Félines, Peaugres, Vinzieux
Président : Alain ARNAUD
Coordination et animateur jeunes :
Maxime GOUTAGNEUX
(bureau en mairie de Peaugres)
Tél : 06 48 09 23 57 / 04 75 34 80 01
si.enfance.jeunesse@gmail.com

Centre de loisirs l'île au soleil
Association Activités Loisirs
Rue de l'égalité - 07340 PEAUGRES
Tél : 04 75 33 81 09
activites-loisirs@sfr.fr
Président : Stéphane GAITERI
Directrice : Marina DRAPPER
Animatrice enfance :
Maryline CHEVAL
Animateur jeunes :
Florent LATELLA

RAM Les P'tits Câlins
Responsable Animatrice :
Elodie FOGERON-LAFOND
(Mardi, Mercredi, Jeudi)
Tél. : 04.75.32.12.78
Fax : 04.75.32.53.49
ram.lesptitscalins07@orange.fr

CRECHE Multi accueil Ilot Câlin
160, allée de la Mûre
07340 PEAUGRES
Tél. : 04 75 32 53 49
ilot.calin07@orange.fr
www.ilotcalin.fr

Association Familles Rurales Centre de loisirs juillet
19, Place Félix Serve
07340 Félines
Tél : 06 37 53 95 49
Présidente :
Carole SEUX

MAIRIE DE BOGY | **MAIRIE DE CHARNAS** | **MAIRIE DE COLOMBIER LE CARDINAL** | **MAIRIE DE FÉLINES** | **MAIRIE DE PEAUGRES** | **MAIRIE DE VINZIEUX**

J. Granot
ENTREPRISE D'ELECTRICITE GENERALE
COURANTS FORTS
COURANTS FAIBLES
ECLAIRAGE PUBLIC
DOMOTIQUE
ELECTROTHERMIE
AUTOMATISME
DÉPANNAGE...
79, allée de Beauregard - B.P. 188 - 07104 ANNONAY CEDEX
Tél. 04 75 67 61 55 - Fax 04 75 67 73 18

Sellerie

Gilbert GRAND - Tél. : 06 66 82 73 06 / Fax 04 75 34 86 12
297 Rue Centrale - 07340 PEAUGRES

Volet ENFANCE

L'AGIPE :

L'Association de Gestion Intercommunale Petite Enfance (ex : AGCI), qui regroupe des bénévoles dynamiques de divers horizons (parents, grands-parents, professionnels ou toutes personnes intéressées par le projet) a pris depuis cette année deux responsabilités complémentaires au service de l'accueil de la petite enfance. En effet, l'AGIPE est à la fois gestionnaire du Multi-accueil « L'Ilot Câlin » depuis sa création en septembre 2004 et du Relais d'Assistants Maternels (RAM) « Les P'tits Câlins » depuis novembre 2011. Les personnes susceptibles de vouloir s'investir auprès de cette association peuvent prendre contact avec l'une des deux structures. L'équipe associative s'est quelque peu modifiée depuis la dernière Assemblée Générale et le tandem de présidence a été remplacé par Mmes Victorine PERRIN et Aurélie BARRETEAU.

LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS : "LES P'TITS CÂLINS"

Dans le cadre du renouvellement du Contrat Enfance-Jeunesse et suite à la fermeture du RAM d'Annonay, ce projet est né de l'étude des besoins du territoire et de la mobilisation importante des assistantes maternelles du secteur. Les partenaires et financeurs (AGIPE, assistantes maternelles, communes, CAF, MSA, Conseil Général, Protection Maternelle et Infantile) oeuvrent pour une politique globale d'accueil de la petite enfance, une complémentarité entre accueil collectif et individuel au service du bienêtre du jeune enfant et de son épanouissement.

Le RAM « Les P'tits Câlins » a donc ouvert ses portes le 2 novembre 2011. Ce nouveau service gratuit d'information, d'animation et de rencontre, concerne les parents, grands-parents, futurs parents, assistants maternels ou futurs assistants maternels, et les professionnels de la petite enfance.

Le bureau du RAM est implanté sur le village de Peaugres et son action couvre le territoire du SIVU ainsi que la commune de Saint Jacques d'Atticieux. Le nombre d'assistantes maternelles est estimé à 53 (sept. 2011), ce qui représente une capacité d'accueil de 165 enfants de 0 à 6 ans.

L'inauguration des futurs locaux (bureau) ne se fera qu'à la rentrée de septembre 2012. En attendant, une salle du Multi-accueil est mise à disposition pour les temps de permanences, avant de devenir un espace aménagé et dédié aux familles.

Le futur bureau du relais sera utilisé pour le stockage de matériel, les permanences téléphoniques ou sur RDV et comme lieu d'informations, avec un espace d'attentes commun avec la crèche. Dans le futur, ce bureau permettra également de proposer un « prêt de jeux » pour les assistantes maternelles ainsi qu'un fond documentaire pour adultes sur des thèmes divers autour de la petite enfance et des différents métiers.

Les salles mises à disposition par les communes à Peaugres et à Félines permettent des temps d'animation collectifs, ouverts aux assistantes maternelles et aux parents, les mardis et jeudis matins. Selon les besoins, il pourra être envisagé un temps d'animation sur Charnas.

Ces temps collectifs fonctionnent en lien avec un planning d'animations. Durant ces temps, accompagnés par l'animatrice du relais, les adultes peuvent prendre le temps d'observer les enfants, de se questionner sur leur développement, d'échanger et de prendre en charge des ateliers. Pour les enfants, il s'agit d'expérimenter, de s'exprimer, de jouer, de grandir... C'est un moment de socialisation important pour appréhender plus tard d'autres chemins (écoles, centre de loisirs...).

Divers ateliers sont proposés, certains avec la participation d'intervenants en musique ou en motricité par exemple, d'autres sont orientés selon les besoins des enfants et des adultes et au gré des saisons (semoule, piscine, peinture, pâte à sel...).

Ainsi, le relais se distingue sur deux grands axes : les temps collectifs et les permanences mais ses missions sont multiples : informations, soutien, écoute, rencontres, médiation, échanges, professionnalisation, accompagnements...

En cela, le relais permet de faciliter les démarches inhérentes au métier d'assistants maternels autant pour l'employeur que pour l'employé : guide dans la recherche d'un mode de garde, explications sur un contrat de travail type, accès aux listes des assistantes maternelles du secteur, accès à la formation ou toutes autres démarches complexes, demandes d'agréments... des conseils administratifs et pédagogiques.

Au fil de l'eau...

Le RAM a déjà pris sur 2011, depuis son démarrage, quelques orientations... En effet, pour les années à venir, le relais adhérera à une charte qualité commune à tous les RAM qui lui permettra d'orienter ses actions avec la mobilisation de tous sur la qualité d'accueil du jeune enfant.

Un partenariat avec les autres dispositifs d'accueil sur une réflexion et un aménagement des réponses autour de l'accueil atypique. Le Collectif Petite Enfance Nord Ardèche, dont fait parti le relais, permet d'accéder entre autre à des malles pédagogiques pour une plus grande richesse dans

Le Relais d'Assistants Maternels : « Les P'tits câlins»

Le Relais d'Assistants Maternels : « Les P'tits câlins»

Le multi-accueil : « L'ilot Câlin »

Le multi-accueil : « L'ilot Câlin »

Le multi-accueil : « L'ilot Câlin »

les propositions de jeux et de supports faites aux enfants. Cette fin d'année, le public du relais a pu profiter d'une sortie à St Désirat pour s'émerveiller devant le musée de Noël.

Chaque acteur joue une place importante au sein du relais et l'investissement de chacun est essentiel dans son fonctionnement et son évolution.

A venir dans l'année 2012 : une plaquette et une page internet. Pour plus d'informations sur l'organisation des temps collectifs, les permanences, le projet global ou de multiples questions :

Contact : Responsable Animatrice :
FOGERON-LAFOND Elodie
(Mardi, Mercredi, Jeudi)
Tél. : 04.75.32.12.78
Fax : 04.75.32.53.49
ram.lesptitscalins07@orange.fr

LE MULTI-ACCUEIL (LA CRÈCHE) : "L'ÎLOT CÂLIN"

Cette année fut encore marquée par de nombreux engagements.

- Concernant les ressources humaines, depuis le 1er mars, Cécile, la directrice, est mise à disposition, à mi-temps, pour le RPE ACEPP* Ardèche/Drôme, afin de développer et mieux accompagner le secteur Nord dans les différents domaines de l'enfance. Cette nouvelle fonction permet d'aller plus loin, en particulier dans l'accompagnement de la charte qualité et du projet « pôle ressource handicap », en cours de financement. Elle est remplacée Virginie, qui a réussi sa Validation des Acquis par Expériences d'Educatrice de Jeunes Enfants, fin 2011, toutes nos félicitations. Le poste d'auxiliaire de puériculture désormais vacant est occupé par Caroline MENGIN : bienvenue à elle dans l'équipe !
- Engagement ensuite, dans une démarche participative autour de la qualité avec un travail en partenariat avec les parents, les administrateurs et les professionnels pour effectuer un diagnostic des pratiques. A l'issue de cet « état des lieux » un projet a été déposé, sélectionné puis financé par le Conseil Général pour la **création d'un espace parental.**
- Engagement encore, à l'occasion de la « Fête de la Petite Enfance » les 1er et 2 juillet dernier organisée à Peaugres en partenariat avec le Collectif Petite Enfance Nord Ardèche : Créé depuis 4 ans, ce collectif regroupe des établissements d'accueil collectifs (multi accueil d'Annonay, de Boulieu, Davézieux, Peaugres, St Romain d'Ay) et des structures d'accueil familial (Crèche familiale et Relais Assistantes Maternelles d'Annonay). Son principal objectif est de favoriser les actions de mise en réseau et de mutualisation. Cette année, ce réseau a souhaité partager avec les familles du bassin annonéen différents ateliers autour des thèmes des malles pédagogiques (matériel qui tourne dans chaque structure).

  Ainsi les parents, venus très nombreux, ont pu découvrir avec leur enfant de la gym bébé, des séances d'éveil musical, des histoires sous toutes les formes, mais aussi le langage des signes, des animations autour du « portage », du massage bébé…
- Un engagement qui se traduit aussi par l'énorme investissement de l'Ilot Parents : un groupe de parents, ouvert à toutes les familles, qui se réunit en fonction des besoins de l'année pour réfléchir sur des animations, des conférences, l'écriture du journal de la crèche…

L'année 2011 fut également riche en événements de toutes sortes.

Une réflexion sur l'aménagement de l'espace.

Dans une structure inter-âge ou se côtoie petits et grands, les besoins des uns et des autres est souvent très différents en matière d'éveil, de psychomotricité, de jeu… Cette année, l'équipe a travaillé autour des propositions faites aux enfants dans la salle de vie afin que chacun puisse, à son rythme, explorer, découvrir, manipuler ou tout simplement se reposer un peu.

Au rythme des saisons, carnaval, pâques…

Pour Pâques, contes et chasse à l'œuf se sont regroupés pour le plaisir des enfants et des parents. Cette année encore, l'Ilot Câlin a rassemblé petits et grands afin de faire la fête autour de la journée du carnaval : grand défilé dans les rues du village, instruments fabriqués par les enfants, monsieur carnaval, temps de photos, atelier maquillage et déguisements, chansons, rondes, et de quoi se régaler avec crêpes, gaufres et friandises.

Des partenariats qui durent…

La participation des enfants de la crèche à divers spectacles sur Annonay ou Roussillon, adaptés au jeune public.

- Et pour continuer de rêver des moments de partage autour du conte sont proposés avec l'intervention d'Aimée Tardy, conteuse dans la vallée.
- Projets passerelles : Et oui, la rentrée des classes n'est jamais si loin et pour que cette rentrée scolaire se passe bien, l'Ilot Câlin met en place en collaboration avec les enseignants du SIVU un projet passerelle « l'Ilot Câlin découvre l'école » qui permet d'accompagner durant une matinée les plus grands de la crèche à découvrir leurs futures classes : temps d'accueil, d'activité, de récré sont partagés. Et pour anticiper et préparer pour certains enfants leur passage au centre de Loisirs, l'Ilot Câlin, en collaboration avec l'équipe d'animateurs de « L'Ile au Soleil » met en place des rencontres et des temps festifs tout au long de l'année.
- Les livres ont une place importante qui se traduit entre autre par un partenariat avec les bénévoles de la bibliothèque de Peaugres.
- Le projet intergénérationnel : Depuis bientôt 4 ans, la crèche a multiplié de nombreuses rencontres intergénérationnelles, des moments chargés d'émotions et de rires. Ce partenariat réussi permet d'ouvrir nos cœurs et les structures sur l'extérieur… De plus, chaque année, pour les fêtes de Noël, les enfants écrivent des cartes pour les papys et mamys de l'ADMR.
- Et surtout le partenariat privilégié avec le nouveau RAM « Les P'tits Câlins », situé provisoirement dans le même locaux que la crèche, autour d'ateliers occasionnels communs comme la cuisine, ou d'actions communes autour de l'éveil à la musique ou la motricité.

Le multi-accueil : « L'ilot Câlin »

- Plusieurs fois dans l'année, des modules de trois séances sont proposés avec l'intervention de Geneviève Bismuth pour la gym bébé. Cela permet à l'enfant de découvrir son corps, et d'oser certaines expériences. Ainsi, que cinq séances d'Eveil Musical avec l'intervention de Françoise Duchamp sur la fin d'année 2011, qui fait rentrer dans l'univers des sens et des sons. Entendre, écouter, bouger, prendre du plaisir... Début 2011, c'était Chantal Villien qui animait l'éveil musical. L'enfant découvre, manipule, participe activement.
- La période de Noël a mobilisé professionnelles et parents autour d'un spectacle mêlant contes, musique, ombres chinoise, vente de livres et gourmandises.
- Très prochainement (1er mars 2012), une conférence sur le bon usage des écrans (télé, ordi...) verra le jour avec l'intervention de Mme Marchand ; alors, à vos agendas !

L'îlot câlin en chiffre en 2011 :

- Plus de 70 familles des communes du SIVU.
- Située à Peaugres, 160 allée de la mûre, la structure peut accueillir 25 enfants simultané-ment de 2 mois ½ à 6 ans.
- Une équipe de 12 professionnelles assure le fonctionnement, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, sous la direction de Cécile RIVIER
- Un jardin ouvert au public de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Contact : 04.75.32.53.49
E.mail : ilot.calin07@orange.fr
Site : www.ilotcalin.fr

Le multi-accueil : « L'îlot Câlin »

Volet JEUNESSE

LE CENTRE DE LOISIRS "L'ÎLE AU SOLEIL" (4-10 ANS)

Le centre de loisirs accueille les enfants à partir de 4 ans et jusqu'à 10 ans. Il est ouvert à toutes les familles des communes du SIVU. L'accueil est ouvert toute l'année (mercredi et vacances scolaires) entre 7h30 et 18h. Accueil à la journée ou demi-journée. Situé à Peaugres, rue de l'égalité (école publique).

Contact : Association Activités Loisirs
04 75 33 81 09
Directrice : Marina Drapper
Animatrice enfance : Maryline Cheval

Activités Loisirs :

Rétrospective de l'année 2011

Au Centre de Loisirs, l'année a été jalonnée de temps forts pour les enfants.

- Le carnaval pendant les vacances de février, organisé avec par l'équipe d'animation du centre et les bénévoles de l'association a réuni une centaine d'enfants accompagnés de leur famille.
- Le projet jardinage qui a vu le jour pendant les vacances de printemps et qui a permis aux enfants, jusqu'à la fin de l'été, de découvrir des tomates cerises, des glaïeuls et des blettes.
- L'entretien du jardin s'est poursuivi les mercredis et les vacances d'été.
- Et cette histoire de schtroumpfs, au mois de juillet, qui ont sollicités les enfants pour chercher tout l'été qui a détruit le village des schtroumpfs au bois de Bégut à Peaugres.
- Des camps : pour les ados à Die, les préados en séjour sportif à St Pierre de Boeuf et les 6/9 ans pour un mini camp pluvieux à St Pierre de Bœuf, également.
- Et puis aussi des boums, des sorties patinoire, sorties piscine, sorties Royalkids, de la cuisine, des temps à la bibliothèque de Peaugres, des projets vidéos, des rencontres avec la crèche l'Ilot Calin, des découvertes chez les commerçants du village...
- Les changements dans l'équipe d'animation : La pérennisation du poste de Maryline Cheval comme animatrice des 4/9 ans et l'arrivée de Florent Latella en Aout pour l'animation préados/ados permettent de mieux accueillir les enfants et les parents au centre et d'aider Marina Drapper, la directrice, à réaliser l'objectif principal du centre de loisirs : faire grandir vos enfants !

Centre de Loisirs Familles Rurales

Centre de Loisirs Familles Rurales

UN ACCUEIL SPÉCIFIQUE PRÉ-ADOS : LES KÎRÎS (10-13 ANS)

Pour répondre aux attentes spécifiques des pré-adolescents, un accueil 10-13 ans est ouvert toute l'année (mercredi et vacances scolaires), à Peaugres, dès 7h30 et jusqu'à 18h. Le point de rendez-vous est le Centre de Loisirs ou le local des jeunes.

L'inscription se fait à la journée ou la demi-journée. Il est ouvert à toutes les familles des communes du SIVU.

Contact : Association Activités Loisirs
04 75 33 81 09
Animateur référent : Florent Latella

LE CENTRE DE LOISIRS FAMILLES RURALES (3-12 ANS)

A lieu chaque été, en juillet, à Félines, pour les enfants de 3 à 12 ans. Accueil à la journée, de 8h à 18h. Des mini-camps sont proposés.

Contact : Association Familles Rurales (06 37 53 95 49)

Centre de Loisirs Familles Rurales

Contrat Enfance Jeunesse

LE PROJET JEUNES : ACCUEIL ADOS, COCKTAIL JEUNES, ACCOMPAGNEMENT DE PROJET

Dans la continuité du diagnostic jeunesse, les communes du SIVU poursuivent l'expérience en direction du public adolescent. Ce projet s'articule autour de différents axes : accueillir les jeunes dans les villages et leur permettre de se retrouver, proposer des actions fédératrices, favoriser l'engagement et l'investissement des jeunes.

LES ACCUEILS :

Des accueils de jeunes sont ouverts à partir de 14 ans et exceptionnellement aux pré-ados. A chaque temps d'ouverture, un animateur est présent afin faire vivre l'espace comme un lieu de détente, de rencontre et d'échange, pour imaginer ou construire des projets, organiser des sorties...

L'accueil est libre : les jeunes peuvent aller et venir mais une adhésion est demandée. Les accueils sont agréés par le Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative. L'organisateur est tenu de respecter un certain nombre de conditions (nombre et qualification des animateurs, déclaration...).

A Félines

A la Salle des associations : Mercredi/Samedi 14h-18h et Vendredi 17h-19h hors vacances ; du lundi au vendredi, 14h-18h, pendant les vacances. Les horaires d'accueil peuvent variés en fonction des projets (sorties, accueil dans les villages...).

Contact : SIVU/Mairie de Félines
04 75 34 80 01 ou 06 48 09 23 57
Animateur référent :
Maxime Goutagneux

A Peaugres

Au Local jeunes (rue principale) : Vendredi 17h30-19h30 hors vacances ; du lundi au Vendredi, 17h-19h, pendant les vacances.

Contact : Association Activités Loisirs
04 75 33 81 09
Animateur référent : Florent Latella

Dans les autres villages

Ponctuellement, en fonction des projets, des demandes et attentes des jeunes (info diffusée dans le Cocktail Jeunes) : à Charnas, gymnase ou salle des fêtes ; à Bogy et Colombier et Vinzieux, salles communales.

Contact : SIVU/Mairie de Félines
04 75 34 80 01 ou 06 48 09 23 57
Animateur référent :
Maxime Goutagneux

Le Cocktail Jeunes :

Ce sont des activités sportives, culturelles, de loisirs... proposées aux jeunes de tout le territoire. Elles sont organisées par le SIVU, en partenariat avec l'association Activités Loisirs. Un programme d'actions est diffusé dans les communes (mairie, commerce...).

L'accompagnement de projets :

Les jeunes peuvent trouver un soutien et un accompagnement auprès de Florent ou de Maxime dans tout projet qu'ils souhaitent réaliser.

LA PLACE DES PARENTS ET DES FAMILLES

Elus et responsable associatifs souhaitent voir une participation la plus large possible à la réalisation de cette politique enfance et jeunesse :

- les associations (AGIPE, Activités Loisirs, Familles Rurales) ont besoin de bénévoles pour vivre et être dynamique
- une commission enfance se réunit au centre de loisirs L'Ile au soleil pour faire avancer les projets du centre
- une commission jeunesse composé d'élus, de bénévoles, de parents... se réunit pour échanger sur les questions de jeunesse, proposer des projets...

Si vous êtes intéressé pour participer, vous pouvez contacter une des associations ou Maxime GOUTAGNEUX au 06 48 09 23 57 ou 04 75 34 80 01.

Information et communication

Si vous souhaitez être informé des actions en cours, vous pouvez communiquer votre adresse mail pour être inscrit sur la liste de diffusion : si.enfance.jeunesse@gmail.com

THEATRE DES BALADINS

Une nouvelle saison vient de se terminer avec la mise en place d'une pièce de Jean Paul CANTINEAUX : L' ARCHE DE NOEL.

Gwen est venue rejoindre la troupe cette année ; 10 représentations ont été données. La troupe a fait un don de 1.000 € à l'ASSOCIATION FORCE DE VIVRE (soins palliatifs de l'hôpital d'ANNONAY) et un don de 800 € a été fait auprès de l'ASSOCIATION VIVRE MIEUX qui gère l'animation des maisons de retraite du CLOS DES VIGNES et du GRAND CEDRE.

Nous allons bientôt nous réunir afin de trouver une pièce pour la saison 2012- 2013 pour vous divertir, vous public qui venez toujours nous encourager par votre présence et vos applaudissements.

Si vous êtes intéressés par le théâtre vous pouvez nous rejoindre en prenant contact au 04 75 34 80 03 ou 06 67 03 76 71.

CHEMINS DE RANDONNÉE

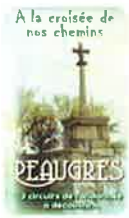

Le travail de mémoire sur l'histoire des croix de la commune de Peaugres réalisé en collaboration avec la bibliothèque communale, l'association « Découverte et nature » et la municipalité est désormais disponible.

Un dépliant avec plan et informations sur les vingt-cinq croix recensées sur Peaugres a été édité. Ce dépliant est vendu : 1.50 € (prix coûtant). Il est disponible chez les commerçants suivants : Boulangerie BRIAS, Boulangerie GAGNAIRE, Bureau de tabac « MICADO », Auberge de Peaugres ainsi qu'à la Bibliothèque « Le clos du lecteur » en Mairie de Peaugres et auprès des responsables de l'association « découverte et nature ».

Trois parcours de randonnée à découvrir : Circuit Ouest : 9.5 ou 10 kms, Circuit du Centre : 3 Kms et le Circuit Est : 9.5 ou 10 Kms.

LES ESCLOPS DANÇARES

Le samedi 5 Mai, invités par le groupe « Les pas perdus » de Vernosc, nous avons fêté leurs 35 ans d'existence et partagé ainsi nos danses avec les autres groupes présents (Arras et St André en Vivarais).

Grâce à notre animateur, Gérard Ramier, nous avons pu présenter les danses dont la chorégraphie a été créée par lui-même et son épouse. Nos nombreuses prestations dans les maisons de retraite sont toujours très appréciées par les résidents : partage de danses et chants traditionnels. Nous avons eu le plaisir d'animer aussi le repas du CCAS à St Julien Molin Molette ainsi que la journée organisée par « Les amis de Clavas » au profit de la sauvegarde du patrimoine local. Pour les illuminations du 8 décembre nous étions à Satillieu, invités par le Comité des fêtes et le 15 Août prochain nous serons à St Félicien pour la fête de la batteuse.

Rappel : entraînement le mercredi de 18h à 20h à la M.T.L à Peaugres. Si la danse vous intéresse nous vous accueillerons avec plaisir. Contact : Le président Louis Combe 04 75 34 80 03 ou 06 61 92 75 47

BIBLIOTHÈQUE « LE CLOS DU LECTEUR »

La bibliothèque communale est gérée par l'association « Le clos du lecteur ». Une équipe de 17 bénévoles s'investit, tout au long de l'année, pour promouvoir la lecture auprès de toutes les générations. En 2011, plus de 12.500 livres ont été empruntés par les lecteurs de la bibliothèque ; un nombre qui montre l'intérêt des habitants de Peaugres pour ce service.

En dehors des horaires d'ouverture au public, plusieurs rendez-vous sont proposés :

« Les bébés aiment les livres » pour les enfants de l'îlot Câlin et les assistantes maternelles du RAM, une fois par mois ; un temps de lecture et d'animation est proposé.

La bibliothèque ouvre également ses portes aux enfants des écoles et du centre de loisirs.

Régulièrement, des expositions et des livres autour d'un thème permettent de donner un coup de projecteur sur un sujet, en fonction de l'actualité.

En 2011, la Commission « Mémoire » de la bibliothèque a poursuivi son travail sur les croix de Peaugres. Le dépliant « A la croisée de nos chemins » qui permet de découvrir la commune avec trois chemins de randonnée a vu le jour en janvier 2012. Ce travail a été réalisé en collaboration avec l'association « Découverte et nature », la municipalité et la bibliothèque.

En ce début d'année 2012, c'est en partenariat avec le comité local de la FNACA et la municipalité que la Commission « Mémoire » a contribué à la commémoration du 50ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Expositions, rencontre avec les enfants des écoles, conférences et soirée témoignages avec les photos et les commentaires des Anciens d'Algérie de Peaugres et de ses environs ont suscité un vif intérêt.

Samedi 24 mars 2012, le troisième Printemps des Ecrivains a accueilli treize auteurs de la région. Plusieurs fois dans l'année, des soirées ont permis d'échanger avec des hommes et des femmes, passionnés, qui ont fait partager leurs aventures.

Samedi 24 mars 2012, le troisième printemps des écrivains

Le 8 juin 2012, à l'occasion des 100 ans du Palais Idéal du facteur Cheval, Claude Didier a apporté sa vision toute particulière sur l'histoire de ce monument ; une soirée intéressante, riche en découvertes et appréciée par le public présent.

La Commission « Mémoire » a en projet pour 2012/2013 l'écriture du cinquième épisode de « Si Peaugres m'était conté », qui s'intéressera au cœur du village et aux transformations qu'il a subi au fil des années.

Le clos du lecteur : mode d'emploi

Adhésion à l'association : 10 € par famille et par an

Prêt des livres : Il est gratuit et chaque membre de la famille peut emprunter trois livres

Durée du prêt : Trois semaines

Horaires d'ouverture :

Lundi de 16 h 30 à 19 h 00
Mercredi de 14 h 00 à 16 h 00
Samedi de 10 h 00 à 12 h 00

Adresse : Espace Saint Martin

Téléphone : 09 65 29 72 77

Courriel : bibliotheque.peaugres@gmail.com

Le bureau de la bibliothèque :

Président : Guy SERAYET
Vice-Présidente : Liliane PIRAT
Secrétaire : Marie-Chantal FANGET
Trésorière : Christiane JURDIC

SYNDICAT DES CHEVAUX DE TRAIT DU NORD ARDÈCHE

Concours de juments poulinières

Des hennissements de plaisir, ce 1er dimanche d'août, il y en a eu beaucoup ! En effet, pas moins de 45 chevaux (étalons, ânes et juments poulinières) ont participé au concours organisé par la syndicat des chevaux de trait du nord Ardèche. Et pour l'occasion, les propriétaires ont particulièrement bien apprêté leurs animaux ! Le public connaisseurs était venu nombreux.

Cependant Laurent Barbin, le président du syndicat, reste pessimiste pour l'avenir des chevaux de trait : « le nombre de participants a été en baisse, comme pour d'autres concours. La crise, les contraintes liées à l'élevage et le désengagement des haras nationaux dans les concours font peser beaucoup d'incertitudes sur l'avenir du cheval de trait».

Fête des labours

La fête des labours et de l'attelage a rassemblé plusieurs centaines de personnes. Au programme, démonstration de débardage, voltige mais aussi marché artisanal, exposition de matériels agricoles, défilé de tracteurs d'époque et de chevaux de trait.

Un rendez-vous incontournable à la fois pour les passionnés du monde équestre et agricole, mais aussi pour les spectateurs tant la journée est riche et variée. Cette journée est un retour aux sources ; c'est l'occasion de faire perdurer la tradition. Cela permet aux habitués de se retrouver chaque année et aussi de transmettre aux jeunes cette passion !

FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 18 juin 2011, la place de l'église a été le lieu de la fête de la musique (30ème édition nationale et 2ème édition pour notre commune). Epargnée par la pluie, celle-ci a connu un vif succès de par une programmation variée : l'harmonie d'Annonay a ouvert les festivités, suivie par notre chorale Melting'notes. En 2ème partie, la scène ouverte a permis à de nombreux groupes, composés de jeunes musiciens et chanteurs des environs (issus pour une bonne partie de l'école départementale de musique) de se produire devant un public chaleureux et enthousiaste... et des parents et amis venus les encourager et les applaudir. Merci à tous ces musiciens venus bénévolement partager leur passion. Un grand merci également à toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cet évènement.

MELTING' NOTES

La chorale MELTING' NOTES a pour vocation de vagabonder dans les chants d'ailleurs, de partout, mais elle est solidement ancrée au village de Peaugres. C'est au village, à l'Espace Saint-Martin, que se tiennent ses répétitions hebdomadaires. C'est au village qu'elle réserve aussi son concert annuel : il se déroule dans l'église et déborde sur la place. Et quand sonne la fête de la musique, elle mêle ses voix aux concerts invités.

A chaque fois qu'elle y est conviée, la chorale s'associe à la vie culturelle locale. Ainsi a-t-elle illustré de ses chants africains le week-end sénégalais organisé à Vanosc, au printemps passé. Lors d'un spectacle déambulatoire organisé par l'Apsoar dans divers villages des environs, on a vu les choristes emboîter le pas à une joyeuse fanfare et troupe de comédiens. Il se pourrait d'ailleurs qu'elle récidive cet été. Elle a même franchi le col de l'Escrinet pour aller chanter dans un petit village, désormais ami, Saint-Julien-du-Gua.

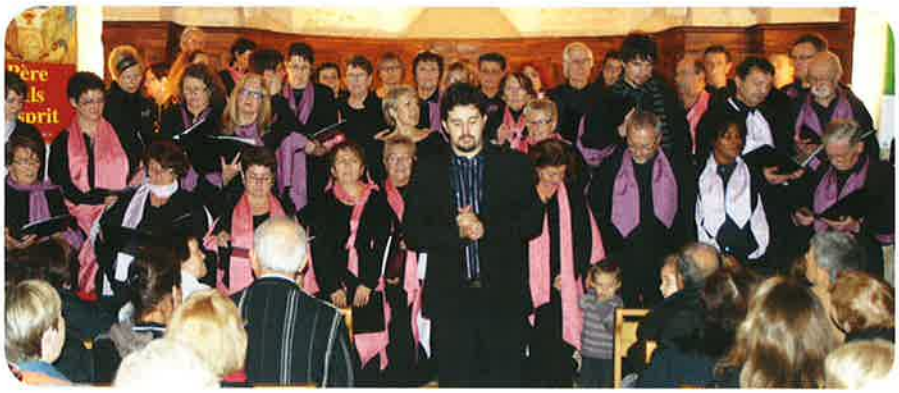

Rappelons que cette chorale a été créée par Loïc BALAY, un jeune chef de chœur, qui ajoute à ses diplômes sensibilité et talents pédagogiques. Elle a bientôt dix ans d'existence et compte une cinquantaine de choristes. Son répertoire est joyeux le plus souvent, grave parfois, coloré en tous cas, avec des chants interprétés dans leur langue originelle. Son répertoire passe avec bonheur d'une ballade irlandaise à une mélopée andalouse, d'un chant de foule à une berceuse japonaise. Chaque nouveau chant abordé est une invitation au voyage.

Le chant est aussi une invitation au partage. Aussi n'hésitez pas à lui lancer des propositions d'intervention. N'hésitez pas non plus, si l'envie de chanter vous vient, à assister à une ou deux répétitions. Venez nombreux à la fête de la musique et réservez d'ores et déjà votre dimanche après-midi du dernier week-end de novembre pour le concert annuel.

Que soient ici remerciés la municipalité qui l'accueille et les partenaires qui la soutiennent.

Président : Guy Despinasse 04 75 67 30 33
Communication : Bernadette Larcher 04 75 34 85 22 - Site : http://meltingnotes07.free.fr

COMITÉ DES FÊTES

La première manifestation du comité a été la rituelle matinée saucisse, un samedi d'avril.

La grande fête du village, en juin 2011, portait sur le thème du western. Tout le monde a bien joué le jeu, il y avait de superbes déguisements. Au repas du samedi : cochon à la broche, préparé pendant de longues heures. Au dire de tous, il était excellent ! Le groupe Tequila Sunrise et la démonstration de country, par les danseurs de Martine Bugnazet, ont assuré l'ambiance. Le feu d'artifice a suivi et la soirée s'est terminée par un bal.

Le lendemain, finale des différents jeux et surtout une superbe ambiance, parfois des moments de franche rigolade et un réel moment de convivialité. Le spectacle qui a suivi, avec des cavaliers virtuoses était de haute qualité. Un grand merci à toutes les personnes qui sont venues nous aider, vous avez contribué à la réussite de cette fête.

Le challenge J.L. CHATAIGNER a réuni les amateurs de pétanque du village et des environs.

Le Téléthon était encore au programme, début décembre.

L'année 2011 s'est terminée avec un réveillon organisé par le comité chez Nicolas Chatron. La salle était pleine et l'ambiance au rendez-vous.

Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues, lors des manifestations.

N'hésitez pas à nous joindre.

EDMDA

L'antenne de Sablons Serrières Félines d'Ardèche Musique et Danse a proposé différents moments musicaux tout au long de l'année où la diversité des styles était de mise.

- Une audition « Musique jazz » à Champagne en janvier 2011 : les différentes antennes du bassin nord ont participé au travers de chants et de pièces instrumentales.
- Le « Rondo de la Méduse » projet du bassin nord autour de la musique contemporaine : des élèves ont pu travailler lors d'une Master Class avec Fabrice Jünger, flûtiste à l'ensemble contemporain. Ce travail s'est concrétisé par un concert à l'Espace Culturel Montgolfier où les élèves ont joué et illustré le tableau de Géricho : le « Radeau de la Méduse ».
- Ce fut le tour, ensuite de la musique latine pour le « Cabaret aux couleurs latines » qui a eu lieu en avril 2011 à Sablons : un week end autour de la musique latine a été organisé. Des ateliers (chant, danse salsa, batucada) ont été animés par des professeurs et Régnier Silegas Ramirez, chanteur cubain. Ces ateliers étaient également ouverts aux parents qui ont pu monter sur scène pendant le cabaret.
- Pour terminer l'année scolaire, la fête de l'Ecole Départementale a eu lieu à Félines le 26 juin 2011 avec la participation de la Compagnie de Saint Coin (fanfare de rue). Un parcours musical était proposé aux spectateurs pour écouter différentes formations locales ou du département. L'année scolaire 2011/2012 s'annonce tout aussi riche en musique avec un concert avec l'orchestre symphonique en janvier, une soirée « Musique et contes du monde » en mars, un concert autour des musiques actuelles en juin, une sortie concert à la Maison de la Danse de Lyon, un concert avec les trompettes de Lyon et d'autres moments comme les auditions où vous pourrez nous rencontrer.

Un parcours « découverte » instrument sera proposé aux enfants de 6 ans et plus du canton de Serrières. L'information sera transmise via les écoles primaires.

Les nouvelles inscriptions auront lieu en juin 2012. Pour tous renseignements vous pouvez contacter le 04.74.79.00.72 (mardi matin et vendredi tout le jour) ou le 06.88.35.23.97 Laure Pellat - Coordinatrice Pédagogique de l'Antenne.

APSOAR

Cette année encore nos rues, places et parking se sont animés à l'occasion du temps forts, organisé par Quelques p'Arts. Trois troupes sont venues jouer leurs spectacles les samedi 17 et dimanche 18 septembre. Et malgré la pluie, les spectateurs avaient répondu présents à ce rendez-vous culturel.

La compagnie Délices dada nous a présenté Les 4 morts du Président Petit.

Mort en 1911 au cours d'un voyage dans sa région natale, le Président Petit n'aurait sans doute pas marqué les esprits si les circonstances de sa disparition n'avaient pas suscité 4 versions contradictoires. Quatre tableaux différents pour 4 versions, le tout présenté sur un registre satirique et burlesque.

Collectif de la Cerise - Le Temps des Pissenlits - Dédramatisation de notre rapport aux morts, grâce à des textes choisis dans La Mastication des Morts de Patrick Kermann. Au cours de ce spectacle itinérant, les morts (philosophes, fatalistes, hédonistes... ou même de sacrés râleurs) ont dialogué, nous livrant ainsi des histoires, des anecdotes, des pensées...nous amenant à rire de toutes les nuances de la vie.

Señor StetS - Cuerdo

Un homme entre, à quatre pattes, une valise improbable sur le dos. Une corde pour jongler qui se comporte comme une vipère. Un petit poisson presque vivant. Des souricières pour un étrange numéro de fakir... Bienvenue dans le monde minimaliste et absurde de Cuerdo. Charmeur de cordes, dompteur de nœuds, un peu neuneu lui-même, Señor StetS a emporté son public dans un spectacle qui mêlait la légèreté du clown et la tension d'un film d'horreur.

Snack - Bar
Le Viaduc
Chez Raphie et Carlo
66, rue Gaston Duclos
07100 ANNONAY
Tél. 04 75 67 69 18

FOOT

Bureau 2011-2012

Président : GRENIER Jean-François

Vice-présidents :
FILLATRAUD Michel, TRIMOUILLE Jean-Michel, JACOB Damien

Secrétaire : MAURIN Lucie

Trésorier :
DACHIS Nathalie CROZET David

Correspondant :
RULLIERE Raphael

Commission jeunes : GRENIER J-François

Commission senior : SEUX Fabrice

Commission manifestation :
FILLATRAUD Michel

TRIMOUILLE Jean-Michel

GRENIER Sébastien

Effectif 2011-2012

Le club comprend 190 licenciés encadrés par 23 dirigeants et 1 arbitre officiel

- Les débutants et débutantes U6 U7 U8 U9 responsable GOIN Serge JACOB Damien
- Les U10 U11 2 équipes - responsable JOHNNARD Laurent MORETTI Lionel
- Les U12 U13 entente avec Serrières 2 équipes. Responsable BUGNAZET Roland HENCHE Robert
- Les U14 U15 entente avec Serrières 2 équipes - responsable THIVILLIER Charly CROZET Julien
- Les U16 U17 entente avec Serrières - responsable VALLET Eric
- Les Seniors - responsable SEUX Fabrice ESCOFFIER Pascal
- Les vétérans - responsable GARNIER Yvan

« U veut dire Under en dessous de »

Tous ces licenciés participent aux compétitions organisées par la Ligue Rhône-Alpes et le District Drôme Ardèche et aux entraînements sur les terrains de FELINES et de ST CYR.

REVUE

Nous allons éditer notre deuxième revue.

Merci à tous les annonceurs qui nous aident pour ses revues.

N'hésitez pas tous les week-end à venir encourager les footballeurs amateurs qui se débattent sur les terrains de nos villages.

Si vous vous sentez une âme d'éducateur ou que vous voulez vous engager dans une de nos commissions ;

si vous vous voulez jouer dans nos équipes garçons,

prenez contact avec nous, vous serez toujours les bienvenus.

Personne à contacter pour toutes questions concernant le club :

Jean-François Grenier :

06 75 76 20 05 pour des infos sur le club.

SENIORS

U7 - U6

U9 - U8

U13

U17 - U15

U11

COURIR A PEAUGRES

Galop avec les Loups du 11/11/11 = un cru exceptionnel et des chiffres records

Avec un beau temps, encore une fois inattendu et bienvenu, notre course à pied du 11 novembre 2011 a connu une réussite assez exceptionnelle. Le chiffre record de 585 coureurs adultes sur le 11 km (445 en 2010) nous place dans le Top 5 des courses Drôme Ardèche en 2011, et 254 enfants ont pris le départ des différentes courses. La sensibilisation des enfants auprès des 2 écoles de Peaugres a été renouvelée ainsi que les interventions de membres de notre association au centre de loisirs, au cours de l'automne. Le bilan sportif de l'édition 2011 est largement positif.

Notre course était la première du nouveau Challenge du Bassin Annonéen. Celui-ci créé en 2011 conjointement avec Annonay Jogging et Annonay Triathlon sur 4 courses, est doté des trophées Eugène Vacher en hommage à ce coureur à pied fort connu, habitué de notre course, décédé brutalement en 2010 sur l'Ardéchoise.

Merci à nos bénévoles ainsi qu'à nos partenaires et sponsors

Un grand merci encore à la centaine de bénévoles ayant aidé au bon déroulement de l'organisation. L'aide de toute personne, membre d'une association ou non, est accueillie avec plaisir (devant l'ampleur du succès de notre course, nous aurons besoin cette année d'une dizaine de bénévoles supplémentaires). Annonay Jogging et le Comité des Fêtes ont offert encore leur aide logistique. La municipalité, le Conseil Général de l'Ardèche ainsi que 110 partenaires et sponsors ont apporté leur aide et leur soutien. Tous doivent être remerciés.

3500 € reversés pour la bonne cause

Un des buts de notre association étant de reverser les bénéfices à une œuvre caritative chaque année différente, le succès de la course du 11 novembre dernier a permis de verser 2500 € au Secours Populaire d'Annonay qui lutte contre la précarité et vient en aide aux personnes nécessiteuses et à titre exceptionnel, à un 2e bénéficiaire : le CCAS de Peaugres, un chèque de 1000 € pour contribuer à l'achat d'un véhicule pour le portage des repas aux personnes retraitées ou en perte d'autonomie sur Peaugres et les communes environnantes.

L'édition 2012 pour les Restos du Coeur.

La course du dimanche 11 novembre 2012 sera au profit des **Restos du Cœur d'Annonay** qui viennent en aide aux personnes défavorisées, principalement par la distribution alimentaire et d'autres actions de solidarité.

Venez courir le dimanche matin

A l'initiative de Daniel Pirat (Tél 0475348568), une séance de jogging collective est proposée chaque dimanche matin toute l'année à 9h à partir du parking des tennis. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues, le groupe s'adaptant au niveau de chaque sportif entrant. Venez simplement découvrir le bonheur de la course à pied ainsi que les chemins et sentiers de Peaugres et des environs, le parcours change chaque dimanche. Venez nombreux vous défouler librement en toute liberté, évacuer votre stress, chacun à son rythme et dans la bonne humeur.

Le bureau 2012

Président : Christian CROS (Tél 0475348070)

Vice-Présidents : Michel GRENIER, François MEYRAND

Secrétaire : Claude CLOT

Secrétaire adjointe : Bernadette BUFFA

Trésorier : Michel CORTES

Trésorier adjoint : Christian BEIGNE

Membres : Marc ALIBERT, Géraldine BERTHAUD, Luc BURGER, Roger CLOT, Joël GAUTHIER, Françoise GEX, Corinne JULLIEN, Gilles LACROIX, Eddy NAGENRAUFT, Jérôme OGIER, Alain PAYS, Daniel PIRAT, Jacky RANDON, Yves RIVORY, Guy SAUVAGEON, Lionel VITALI.

TENNIS

Pour l'année 2011 le nombre de licenciés se maintient mais toujours un manque de féminines qui se fait sentir.
Seule une équipe a pu évoluer en coupe des dames alors que les messieurs inscrivent deux équipes en coupe des messieurs et deux équipes en championnat.

L'école de tennis et les cours adultes sont maintenus et assurés par Stéphane VEYRE (initiateur 2nd degré) le lundi et le jeudi soir.

Le club continue, grâce à ses membres bénévoles, à organiser ou à participer à différentes actions : Vente de soupe au potiron pour Halloween, participation au Téléthon, galette des rois, participation à la fête du village des 11-12 juin 2011 FAR WEST…

En outre, cette année fut marquée par l'organisation d'un concours de belote.

En effet, 38 doublettes étaient réunies à la Maison du Temps Libre le dimanche 26 février 2012 pour jouer et gagner de nombreux lots dans une ambiance conviviale. Les participants venaient de PEAUGRES mais aussi des villages alentours. Le premier prix était remis à une habitante du village. Une initiative à renouveler l'an prochain.

BUREAU :

Stéphane VEYRE Président

Nadine DELORME Secrétaire

Patrick CAISSIE Trésorier

Plus une commission travaux et une commission animation soit environ 6 personnes en plus.

Pour tout renseignements tél : 06 68 65 77 21 ou 06 61 41 23 97

YOGA

Le yoga offre souplesse du corps et sentiment de bien être physique et mental. Chacun, quelle que soit sa morphologie, peut pratiquer à son rythme et suivant ses besoins, les postures de yoga (asanas) et en tirer le meilleur profit.

La pratique du yoga permet de développer la capacité d'être dans le moment présent et d'apaiser le mental.

Les cours de yoga ont lieu tous les mercredis de 20H à 21H30 à la maison du temps libre. Les cours y sont dispensés par un professeur diplômé, Ludovic Cros. Cette année, une quinzaine de personnes pratiquent régulièrement.

Le yoga est une des nombreuses activités proposées par l'association ACTIVITES LOISIRS mais dépend également des AMIS DU YOGA d'ANNONAY. En cas de besoin, il est possible de rattraper les cours à la MJC. Pour vous faire une idée personnelle, venez essayer... nous vous proposons une séance gratuite ! Prévoir une tenue souple et une couverture.

Mercredi 15 juin 2011 les premiers cyclistes de l'Ardèche verte étaient attendus à Peaugres vers 10h, pour la 3ème année consécutive. Pour cette 20ème édition, pas moins de 600 cyclistes ont traversé notre village ensoleillé et une bonne partie d'entre eux n'a pas hésité à mettre pied à terre pour profiter du généreux ravitaillement qui était proposé ; ravitaillement composé de saveurs d'Ardèche : cerises, saucissons, fromage... A noter la participation de Gwendal Peizerat (champion du monde en 2001 et champion olympique en 2002, en danse sur glace avec Marina Anissina) !

La trentaine de bénévoles, accompagnée de la municipalité, ont accueilli avec enthousiasme ces sportifs, au son de la cloche du campanile. Dans l'après-midi, deux parcours enfants étaient proposés, en fonction des âges. C'est ainsi qu'environ quatre-vingts dix enfants ont pu rouler dans le centre du village sur les traces de leurs ainés. C'est eux qui dans quelques années parcourront peut être les 162 kms de l'Ardéchoise verte ! Un lâcher de ballons jaunes et violets est venu mettre fin à cette journée de sportivité et de convivialité. Joyeux anniversaire !

Tabac Presse Librairie
DÈS SEPTEMBRE MICADO
NOUVEAU MAGASIN ! LOTO !
Toujours à votre disposition
Librairie - Borne numérique
Photos d'identité (3,90 € les 8)
Rue Principale PEAUGRES - Ouvert tous les jours NON STOP
de 7h30 à 14h00 et de 15h30 à 19h00 - Fermé le mercredi après-midi
Juillet/Août : 7h30 à 12h30 - 16h00 à 19h00

Produits Pétroliers BROSSIER
PPB Produits Pétroliers BROSSIER
Une entreprise au service de sa clientèle
Lubrifiants et matériel de lubrification
Livraison de fioul normal, BP Supertioul et gazole
Bois de chauffage et granulés de bois
Station service 24h/24 et 7j/7
Vente d'extincteurs
Modernisez votre installation de chauffage et recevez
une aide financière de votre distributeur
PAE de Marenton - BP 97 - 07103 ANNONAY cedex
Tél. 04 75 69 32 30 - Fax 04 75 67 78 31 - http://www.brossier.fr

FORME ET SANTÉ

Pour rester en forme le plus longtemps possible, il est important de prendre soin de son corps et surtout de ses articulations et de renforcer sa musculation par des exercices réguliers.

C'est ce que Simonne, notre intervenante, nous enseigne tout au long de ses cours dispensés tous les mardis, hors vacances scolaires, de 8h45 à 9h45 à la Maison du Temps Libre.

L'ambiance très sympathique du groupe nous met dans une pleine confiance et nous permet de bien profiter de tous les exercices proposés et sous le contrôle de Simonne.

Nous regrettons sincèrement l'absence de « Messieurs » aux cours. En effet, les exercices d'assouplissement, de coordination, de musculation ... ne devraient pas être une exclusivité féminine. Nous allons donc essayer de persuader la gente masculine afin qu'elle vienne nous rejoindre sur les tapis.

Le faible nombre de participantes pour cette saison 2011/2012 nous a contraint à arrêter, nous l'espérons momentanément, les cours du lundi soir, dont le créneau horaire n'était peut-être pas très adapté aux personnes en activité.

Forme et Santé a également mis en place un cours pour les enfants de 4 à 11 ans, tous les vendredi de 16h50 à 17h50.

Là encore les garçons sont absents des tapis....

Ces cours sont ludiques et permettent de développer la souplesse, la coordination, l'équilibre et de préparer les petits à la pratique sportive à travers l'utilisation de ballons, de cerceaux, et de différents accessoires.

Exceptionnellement, le dernier cours se déroule sous l'œil attendri des parents qui peuvent se rendre compte du travail effectué tout au long de l'année. Notre association n'oublie pas le côté convivial et, pour clore l'année civile (pour Noël) et l'année scolaire (fin juin), elle rassemble les enfants autour d'un goûter tandis que les parents bavardent joyeusement.

Les adhérentes et leur conjoint, quant à eux, se retrouvent dans un restaurant des environs afin de terminer l'année dans la bonne humeur.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Nous avons tous besoin de « bouger » et de faire un peu d'exercice, afin de ne pas nous laisser gagner par les douleurs sournoises.

Présidente : Michèle EXERTIER 04 75 34 82 38
Vice Présidente : Danièle THOMAS 04 75 34 87 81
Trésorière : Michèle JURY 04 75 34 48 07
Secrétaire : Bernadette VOLOZAN 04 75 34 82 26

DÉCOUVERTE ET NATURE

Notre association compte 72 adhérents ; nous pratiquons la randonnée pédestre le lundi après-midi.

Le rendez-vous est fixé à 13h30 sur le parking de la Condamine en face de l'espace St-Martin. Une marche à la journée est proposée le dernier lundi du mois avec repas tiré du sac.

Pour 2012 deux séjours sont organisés : le premier à la Jarjatte les 24, 25 et 26 juin, le second du 9 au 16 septembre à Lou RIOUCLAR vers BARCELONNETTE.

Des visites d'usines sont également programmées tout au long de la saison.

La période de l'activité du groupe débute en septembre et se termine fin juin.

Alors ! Si vous aimez la marche à pied ... Venez nous rejoindre pour découvrir la nature au fil des saisons.

Le planning de la saison 2012 peut être consulté et téléchargé sur le site des associations de la mairie de Peaugres.

Pour tous renseignements ces deux numéros : 04 75 34 84 17 ou 04 75 34 82 38

JUDO Saison 2011-2012

Le judo se porte bien à Peaugres : 26 enfants étaient inscrits cette saison. Les cours ont lieu tous les mercredis (hors vacances scolaires et jours fériés) de 16h45 a 17h45 pour les plus petits (2004 à 2007) et de 17h45 a 18h45 pour les plus grands (1998 à 2003). Le premier cours est à la fois un cours de découverte, mais aussi un cours d'apprentissage des bases de l'activité avec les chutes, les principes de pousser, tirer, accrocher… Le 2ème cours, aussi ludique, a un contenu plus technique. Les 2 cours sont assurés par Romain Basini. Romain est notamment ceinture noire 3ème dan, arbitre national et diplômé d'Etat. Il enseigne également à Davézieux, Félines, Villevocance et St Désirat. Peaugres est une section d'Annonay, elle est par conséquent rattachée administrativement au Judo Club d'Annonay et ainsi au Dojo Rhône Vivarais (DRV), appellation de l'entente entre plusieurs clubs locaux (Annonay, St Maurice l'Exil et Davézieux). Le DRV propose de nombreuses animations tout au long de la saison, animations adaptées à l'âge des enfants et à leur progression : démonstrations aux parents, entrainements de masse, stages, rencontres amicales, compétitions… Enfin dans un but pédagogique, un petit carnet est donné à chaque judoka en début de saison. Celui-ci regroupe toutes les informations nécessaires pour l'enfant et les parents.

QI GONG

Le Qi Gong est une gymnastique énergétique chinoise. Cette discipline allie mouvement, respiration et placement du mental. Son objectif est le maintien en bonne santé.

Cette activité est dispensée par Michel LANOTTE, diplômé Ecole Shao Yang Lyon.

En plus de l'atelier hebdomadaire proposé chaque lundi à 18h15 (avec au programme cette année, WU DANG QI GONG, Qi Gong de tonification générale), l'Association propose également :

Un atelier mensuel (Marche méditative en forêt chaque deuxième jeudi du mois de 10H à 12H ouvert à tous), ainsi que plusieurs ateliers spéciaux (Marche d'harmonisation des organes selon LIU DONG, tonification des Reins, stimulation du Foie, tonification générale...),

Des séances de TUI NA, techniques manuelles énergétiques chinoises pour résoudre des pathologies chroniques ou aiguës.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre ou nous contacter !

KUNG FU SHAOLIN PEAUGRES

Rendu célèbre par Bruce LEE et plus récemment par Jet LI, Jackie CHAN... au cinéma, le kung-fu connaît en occident un développement sans cesse grandissant. Mais bien plus qu'un argument cinématographique, c'est avant tout un art martial chinois, créé il y a plus de 1500 ans. C'est au temple de SHAOLIN, dans la province du Henan que le kung-fu s'est développé. SHAOLIN est aujourd'hui mondialement connu et la tradition engendrée est un véritable culte à travers le monde entier…et le « kung-fu SHAOLIN Vienne » compte bien entretenir la légende.

Si en compétition le kung-fu est un sport de combat à l'occidental, les moines pacifistes du monastère de SHAOLIN se sont transmis le savoir à travers les générations grâce aux taos… « le chemin » en chinois.

Ces exercices tirent leur originalité du fait que les moines observèrent les animaux pour s'inspirer des moyens de défense que la nature leur avait donné. Ainsi appliquées ces techniques animales aboutissent à de spectaculaires chorégraphies aux noms évocateurs : tao du tigre, du serpent, du léopard, du dragon…

La pratique du kung-fu se distingue aussi par le maniement et la maîtrise des armes traditionnelles tel que : le bâton, le nunchaku à trois branches, la lance, le sabre, l'épée…

Elle permet de développer non seulement ses facultés physiques mais aussi mentales. La prise de conscience de son propre corps dans la réalisation d'actions complexes améliore l'aisance et développe l'activité sensorielle : confiance en soi, volonté, énergie, concentration, équilibre...

Cet art s'est ouvert à tout le monde, enfants / adultes hommes ou femmes. L'apprentissage est progressif est permet à chacun d'évoluer à son rythme et en toute sécurité.

Travail du club :

- Techniques de déplacements, de frappes, de parades.
- Ji Ben Gong - taos (enchaînement de mouvements codifiés)
- Travail des coups de pieds
- Tout au long de la saison, des stages et compétitions sont proposés aux pratiquants.

Le club de Peaugres est ouvert à tous à partir de 5 ans.

Les entraînements se déroulent à la salle du temps libre les jeudis de 18 heures à 19 heures pour les cours enfants et de 19 heures à 20 h 30 pour les cours adultes.

Des cours d'essai gratuits sont proposés pour découvrir cet art martial.

Pour tout renseignement à la pratique du kung-fu Tel : 06-08-32-93-43.

Site http://shaolinkungfu.free.fr

LA MAIRIE AU FIL DU TEMPS...

Le premier Maire de Peaugres s'appelait Pierre Artru dit Pierrot de la Besse. Nous sommes en 1792. Mais à cette époque, où se trouvait la Maison du Peuple ? L'histoire n'en dit rien. On sait simplement que les séances du conseil se tenaient généralement chez le premier magistrat de la commune.

Au début du XXème siècle, il est urgent, à Peaugres, de construire un bâtiment communal qui accueillerait également l'école. Ce bâtiment doit être proche du cœur du village. Après plusieurs propositions, la municipalité de l'époque opte pour la propriété d'Antoine Chappat. En date du 14 mai 1905, on peut lire parmi les différentes propositions: « ... groupe scolaire sur l'emplacement de la mairie actuelle et de l'immeuble Chappat attenant à l'ouest, le prix demandé pour cet immeuble est de six mille francs, l'avantage de ce projet serait l'utilisation du terrain appartenant à la mairie dans une situation bien centrale sur la place publique, au lieu le plus élevé et le plus sain, il semble au conseil que la différence du prix est minime en comparaison des avantages de situations, de l'existence des murs mitoyens des maisons déjà construites, du côté de l'ouest qui diminuerait d'autant le devis et qui rattraperait l'excédent du prix d'achat de l'emplacement et les murs de clôture du terrain des autres côtés... »

Le 31 août 1905, le conseil municipal délibère et choisit l'emplacement ci-dessus. Il charge le Maire, Monsieur Auguste Badel d'effectuer les démarches afin d'acquérir cet immeuble.

Le 31 mars 1907, le Maire présente l'avant projet du groupe scolaire à trois classes, dont une classe pour les enfants de chaque sexe et une classe enfantine pour les enfants de 4 à 7 ans, dressé par Monsieur Joly, ingénieur architecte à Annonay. Dans la décision du conseil, on pouvait lire : « ... Considérant que le dit projet est établi suivant les besoins de la cause, et présente le confortable nécessaire au point de vue de l'hygiène et de l'éclairage dans les classes, les cours et les préaux étant donnés à une bonne exposition, le conseil est d'avis de l'approuvé... » La construction va pouvoir commencer. Une salle sera réservée à la mairie. Cette salle de 50 m² sera au cours des années partagée en deux avec un bureau commun au maire et à la secrétaire de 18 m² et une salle polyvalente de 30 m² qui servira pour les réunions, les mariages et l'accueil des administrés.

La nouvelle facade de la mairie en 1992

C'est la disposition que les Peaugrois ont connu jusqu'en 1990. A cette époque, le Maire Louis Garnier et son conseil municipal ont opté pour un aménagement important du rez-de-chaussée du bâtiment actuel, en récupérant l'ancienne salle de classe inoccupée.

Après des transformations importantes, elle accueillera le secrétariat de la mairie ainsi que deux nouveaux bureaux dont un réservé au Maire. La cloison qui divisait l'ancienne salle de la mairie sera supprimée laissant

place à une salle de réunion et de réception plus grande. Ce nouvel aménagement a permis de doubler la surface de la mairie. Une nouvelle porte d'entrée est créée et l'accès facilité pour les personnes handicapées.

Le 1er janvier 2003, après d'importants travaux au niveau du premier étage du bâtiment communal, la communauté de communes Vivarhône s'installe. Six mois plus tard, c'est l'Ardèche Verte et le 1er décembre de la même année, c'est au tour du SIVM du canton de Serrières de prendre possession des lieux. En 2006, le grenier de la mairie est transformé en salle de réunion.

En 2007, les services postaux quittent les Chanterelles et s'installent dans les locaux de la mairie, le 1er février, pour devenir l'agence postale. En juillet, à l'occasion du centième anniversaire de la construction de la mairie, la devise nationale « Liberté, Egalité, Fraternité » est apposée sur la façade du bâtiment.

En juin 2009, la toiture de la mairie est entièrement renovée.

En 2010, le projet de rénovation et d'agrandissement de la mairie prend forme. Les services administratifs sont transférés, pendant la durée des travaux, dans l'ancienne cantine, qui de 1907 à novembre 1999 était l'école communale.

Les travaux ont débuté en janvier 2011 et la nouvelle mairie a ouvert ses portes au public

le mardi 28 février 2012. Lors de la « Porte Ouverte » du samedi 28 avril, les Peaugrois ont découvert ce nouveau lieu, plus spacieux et plus fonctionnel qui sera inauguré officiellement le samedi 8 septembre 2012.

Guy SERAYET

La place de l'église avant 1907

La place de l'église en 1907

La fontaine, la mairie et le monument aux Morts avant 1953

La fontaine, la mairie et le monument aux Morts après 1968

www.alpha-com.eu